



HAL
open science

L'escalade aux Jeux olympiques de 2020 : analyse d'une controverse sportive

Augustin Rogeaux

► **To cite this version:**

Augustin Rogeaux. L'escalade aux Jeux olympiques de 2020 : analyse d'une controverse sportive. Sciences du Vivant [q-bio]. 2018. dumas-01895393

HAL Id: dumas-01895393

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01895393v1>

Submitted on 15 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



L'escalade aux Jeux olympiques de 2020 : analyse d'une controverse sportive

PRESENTE PAR

Augustin Rogeaux

pour obtenir le diplôme de

**MASTER STAPS –
DEVELOPPEMENT INTEGRATION SPORT ET
CULTURE**

de l'Université de Rennes 2

Mémoire de recherche

Sous la direction scientifique de :

M. Yohann Rech

**Maitre de conférences à l'Université de
Rennes 2**

Année universitaire 2017/2018

Remerciements

Merci à Yohann Rech pour son soutien et son aide précieuse tout au long de l'année, sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Je souhaite également remercier le département Sciences du Sport et Education Physique (2SEP) de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Rennes, qui pendant quatre ans, m'a offert une formation riche et épanouissante, à et par la recherche scientifique.

Merci également aux personnes qui ont accepté de réaliser des entretiens dans le cadre de ce travail, ainsi que les personnes qui m'ont permis d'accéder aux archives des magazines Direct'Cimes (au siège de la FFME) et EscaladMag (Olivier Broussouloux).

Sommaire

Remerciements	1
Sommaire	2
Introduction	3
I. Cadre Général	5
1. L'Escalade et son rapport ambigu au monde compétitif.....	5
2. L'olympisme, entre rêve et cauchemar	16
3. Conclusion Cadre Général.....	21
II. Cadre Théorique	22
1. Une sociologie pragmatique.....	22
2. Les processus conflictuels	27
3. L'innovation.....	29
III. Problématique	36
IV. Méthodologie	38
1. Choix méthodologiques.....	38
2. Sources écrites.....	39
3. Sources orales.....	40
4. Analyse des sources.....	41
V. Résultats et discussion	42
1. Le processus d'olympisation de l'escalade	42
2. L'escalade olympique : une évolution controversée ?.....	55
3. L'innovation olympique en escalade.....	78
VI. Conclusion	99
Bibliographie	101
Table des abréviations :	105
Table des matières	106

Introduction

L'intégration de l'escalade au programme des Jeux Olympiques (JO) est actée pour 2020 (2018 pour les JO de la Jeunesse). Après presque trois décennies de lobbying auprès du Comité International Olympique (CIO), l'International Federation of Sport Climbing (IFSC) a vu son travail – intensifié depuis les Championnats d'Europe de 2008 à Paris Bercy – finalement récompensé. A travers un de ses médias, le magazine GrandeVoix¹, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), une des fédérations nationales les plus actives au côté de l'IFSC dans le lobbying auprès du CIO, résume le long processus qui a permis à l'activité de devenir olympique, et met en avant le rôle positif que cette évolution aura sur le développement de l'escalade.

Toutefois, loin de constituer le Graal au sein de la communauté des grimpeurs, cette reconnaissance olympique de l'activité se heurte à deux principales controverses. A un premier niveau, nombreux sont les grimpeurs qui semblent être opposés à l'idée d'une escalade olympique (Guérin, 2013) : revendiquant une singularité au sein de l'espace des sports (Aubel, 2005 ; Soulé & Walk, 2007), certains grimpeurs considèrent que l'olympisme, cristallisant les dérives du monde sportif professionnel, est en décalage avec la pratique de l'escalade et ses valeurs, qui reposent sur le partage, la convivialité, et une compétition en apparence absente – du moins travestie, implicite, appelée « émulation » (Le Manifeste des 19, 1985). En effet, à en croire Aubel (2005), seuls 10% des grimpeurs seraient licenciés au sein de la fédération ; si ces chiffres ont sans doute évolué depuis, ils laissent présumer d'un décalage entre des grimpeurs aux conceptions et aspirations diverses, et la fédération délégataire de leur activité, engagée depuis longtemps dans une course à l'olympisme, y consacrant beaucoup de ressources. En témoigne par exemple l'organisation des championnats d'Europe (2008) et du Monde (2012 et 2016) au Palais Omnisport de Paris-Bercy par la FFME, avec l'objectif avoué par Pierre You, président de la fédération, de « *redonner un bel écrin à notre sport* »², en vue de séduire les membres du CIO.

¹ <http://www.grandevoix.fr/quel-format-pour-l-olympisme>

² <http://www.grandevoix.fr/quel-format-pour-l-olympisme>

Également, il semble exister un second niveau de questionnement sur l'olympisme, au sein des grimpeurs compétiteurs – et particulièrement chez les professionnels. Certains d'entre eux dénoncent le format retenu par le CIO et l'IFSC, le combiné : il s'agit de combiner les trois épreuves qui constituent l'escalade en compétition (dans l'ordre : la vitesse, le bloc et la difficulté) lors des qualifications, pour sélectionner six grimpeurs en finale, où ils réaliseront à nouveau les trois épreuves dans le même ordre ; le classement est alors établi par cumul des points obtenus dans chacune des trois épreuves. La FFME défend l'IFSC d'avoir choisi ce format avec pragmatisme, le considérant comme un « *compromis* » face aux exigences du Comité d'Organisation des JO (COJO) de 2020 : en effet, ce dernier impose aux activités additionnelles (c'est-à-dire sélectionnées spécialement par le COJO pour cette édition, et non intégrée de façon permanente au programme des Jeux), dont l'escalade fait partie, deux médailles uniquement (une pour les femmes et une pour les hommes) par discipline.

Au sein des compétiteurs susceptibles de participer aux Jeux, certains vont jusqu'à évoquer un possible boycott, à l'instar d'Adam Ondra ou de Jacob Schubert³, qui comptent parmi les meilleurs grimpeurs mondiaux à l'heure actuelle. Malgré leur enthousiasme vis-à-vis de l'escalade olympique, gage selon eux d'une meilleure reconnaissance des grimpeurs de haut-niveau qui s'entraînent pour la compétition et vivent de leur passion, ils dénoncent le format choisi – et plus particulièrement l'obligation de participer à l'épreuve de vitesse pour concourir – en opposition avec leur conception de l'activité.

En effet, l'introduction d'une voie de vitesse officielle dès les championnats d'Europe de 2008, à l'inclinaison et aux préhensions standardisées (qui font qu'elle est strictement identique d'une SAE à une autre), a éloigné encore d'avantage cette discipline de l'escalade dont la logique interne est de s'adapter à un environnement vertical incertain et varié ; y compris en escalade de vitesse, où auparavant, les voies étaient certes d'un faible niveau (dans le 6^e degré généralement), mais elles variaient sans cesse d'une SAE à une autre. Cette nouvelle voie a permis l'établissement de records (5"48"⁴), mais fait dire à de nombreux grimpeurs qu'il s'agit

³ <https://planetgrimpe.com/2016/08/lopinion-critique-dadam-ondra-jakob-schubert-lescalade-aux-j-o/>

⁴ Reza Alipourshenazandifar (IRI) le 30/04/2017 (source: <http://www.ifsc-climbing.org/index.php/world-competition/rankings>)

désormais d'avantage d'athlétisme vertical (où l'incertitude gestuelle est absente, et l'adaptation motrice nulle) que d'escalade.

Loin de constituer une nouveauté unanimement accueillie de façon positive par la communauté des grimpeurs, l'escalade olympique se heurte à des oppositions, à la fois sur le format choisi et sur le principe même de l'olympisation de l'activité. Toutefois, ces oppositions ne sont pas nouvelles : on peut citer par exemple le célèbre Manifeste des 19 (*Alpi & Rando*, 75, mars 1985, 12), qui affirmait déjà, aux prémices des compétitions d'escalade, leur incompatibilité avec les valeurs revendiquées et associées à l'escalade libre – les valeurs associées à la compétition étant exacerbées par l'olympisme actuel. En effet, dix-neuf des grimpeurs les plus influents de l'époque ont co-écrit cette tribune pour affirmer leur opposition radicale aux compétitions d'escalade, qui menaçaient selon eux l'identité de l'activité en l'appauvrissant: l'escalade étant riche et complexe (avec ses modalités à vue et après-travail notamment), la standardisation nécessaire à la compétition pour se faire connaître, perçue comme une tentative de vulgarisation, reçoit un accueil hostile car cela menace les fondements culturels de l'activité, distinctive car non-accessible aux profanes. La volonté de préserver un espace de liberté non envahi par la culture populaire du sport de masse est ainsi au cœur des préoccupations des signataires.

I. Cadre Général

1. L'Escalade et son rapport ambigu au monde compétitif

A. Une activité singulière

a. Une Spécificité culturelle revendiquée

Historiquement, l'escalade libre a toujours revendiqué sa spécificité culturelle au sein du Monde sportif. Ainsi, en 1985, 19 des plus influents grimpeurs de l'époque signaient collectivement le Manifeste des 19, où ils clament leur inquiétude face à l'essor des compétitions d'escalade, qui constituait pour eux une rupture avec leur conception commune de

l'activité, où la compétition n'a pas sa place, en dehors de l'émulation qui peut naturellement s'instaurer entre grimpeurs qui essayent un même passage. A travers ce manifeste, les auteurs s'inquiètent du risque que l'escalade deviennent un sport en tant que tel, avec des compétiteurs en dossard, un règlement strict, et une retransmission télévisuelle des événements. Face à ce futur imaginé, ils opposent ainsi "le vrai jeu de l'escalade", en milieu naturel, sans compétition formelle, où les valeurs de partage et de respect de la nature dominant : on retrouve la volonté des grimpeurs, héritée de l'alpinisme où ces valeurs prédominent, de définir eux-mêmes la pratique sociale légitime (Aubel, 2005 ; Guérin, 2013).

Nous remarquerons que de nombreux signataires du Manifeste participeront malgré tout à des compétitions, à l'instar de Catherine Destivelle qui remporta la compétition de Bardonnechia (Italie) la même année. Par ailleurs, la prophétie des auteurs s'est réalisée : les compétitions internationales sont désormais retransmises en streaming sur internet et à la télévision, alors qu'une fédération internationale (l'IFSC) a mis au point un règlement précis et contraignant, reconnu partout dans le monde. Cependant, l'idée que l'escalade n'est pas un sport *comme les autres*, empreint d'une particularité qui est propre à sa nature, semble perdurer au sein de la communauté de pratique.

Emergeant en France à la fin des années 1970 en s'émancipant de l'alpinisme, sous l'impulsion notamment de Jean-Claude Droyer, l'escalade libre a été catégorisé en sociologie du sport parmi les sports californiens (Pociello, 1981, 1995). Vecteurs d'une contre-culture émergente dans les années 1970 et 1980, ces sports – on retrouve la planche à voile, le surf, le vol libre, etc. - seraient alors caractérisés par la mobilisation de compétences informationnelles (qu'il oppose aux compétences physiques), et une manière de pratiquer "fun" et alternative, orientée vers la recherche de sensation et non la compétition et la production de performances; les motifs de pratiques se rattacheraient alors à un mode de vie, où la pratique de l'activité est déterminante dans les choix de vie des pratiquants (travail, lieu d'habitation, véhicule, etc.). Dans son espace des sports, Pociello (*op cit*) indique que les pratiquants de ces activités sont dotés d'un capital culturel élevé: il s'agirait donc majoritairement de personnes issues de professions intellectuelles, participant à travers ces pratiques à un mouvement contre-culturel qui s'oppose au modèle sportif dominant, reposant sur la concurrence, la normativité et la performance, ainsi qu'au modèle économique capitaliste qui sous-tend une rationalisation et une normalisation de la société. Selon Pociello, l'escalade participerait à cette tendance sociétale contre-culturelle ; encore fortement liée à l'alpinisme dont elle est issue, l'activité serait naturellement porteuse d'une conception alternative, tournée vers la non-compétition, la pratique en milieu naturelle.

Mais ce serait également une pratique distinctive et socialement élitiste, car peu ouverte aux non-initiés, dans la mesure où elle est – en milieu naturel et à l'époque – peu accessible, et demande de nombreuses connaissances sur le milieu et une prise d'information importante. Cet héritage culturel de l'alpinisme est également mis en avant par l'étude de Gloria & Raspaud (2006, 18), qui ont étudié l'émergence des compétitions d'escalade en France, et soulignent la prégnance des "barrières culturelles du milieu alpin" au sein de l'activité, que le développement d'une offre fédérale de compétitions a contribué à briser, pour aboutir à une plus grande hétérogénéité sociale et une acceptation sociale des compétitions d'escalade.

Là encore, si les choses ont beaucoup évolué, cet héritage semble encore bien prégnant aujourd'hui. En milieu naturel, l'étude de De Léséleuc (2004) révèle la volonté, chez les grimpeurs locaux de la falaise de Claret (Hérault), de se démarquer socialement à travers leur pratique de l'escalade, en s'appuyant sur un système de valeurs alternatif et valorisant socialement, où l'engagement, la convivialité, le refus de la compétition sont mis en avant, tout en rabaisant les sports dits classiques, qui n'offrent pas les épreuves et les joies qu'offre l'escalade. Par ailleurs, des études s'intéressant à des grimpeurs français compétiteurs amateurs (Guérin, 2013) ou professionnels (Rogéaux, 2015⁵) ont révélé que ces grimpeurs, bien qu'engagés principalement dans une pratique de l'escalade en salle, orientée vers la performance en compétition, témoignent dans leurs discours d'un fort attachement à l'escalade en milieu naturel et aux valeurs qui lui sont associées: émulation, protection et respect de l'environnement, contemplation, diversité et richesse du support. Dès lors, il semblerait que la culture de l'escalade soit encore marquée par ce "particularisme" revendiqué dès les années 1980 et hérité de l'alpinisme, et notamment chez des grimpeurs compétiteurs dans les années 2010, alors que l'escalade serait en pleine mutation sportive.

C'est en tout cas la thèse développée par Gagnon & al (2016) : pour ces auteurs, l'escalade serait un "lifestyle sport" – dont les caractéristiques sont comparables à celles développées par Pociello), mais serait actuellement à une période charnière. En effet, les auteurs s'intéressent au processus de "mainstreamization" de l'activité et soutiennent que l'escalade est actuellement face au défi périlleux de concilier le développement en tant que sport (l'escalade indoor, notamment en compétition) et la préservation d'un système de valeurs singulier rattaché à la

⁵ "la culture de l'escalade", sous la direction de J-N Renaud, Mémoire de M1, ENS Rennes, 2015

pratique en milieu naturel. Ces résultats corroborent ceux de de Starker (2013), qui a comparé, toujours aux Etats-Unis, des grimpeurs selon leur mode de pratique : il a mis en avant que les grimpeurs pratiquant majoritairement en milieu naturel étaient d'avantage sensibles à l'environnement, et avaient une conception de l'escalade plus proche d'un mode de vie que ceux grimpeant majoritairement en SAE.

Aux Etats-Unis comme en France, il semblerait que l'escalade soit porteuse d'une culture (c'est à dire un système de pratiques, de croyances et de valeurs) résolument singulière qui perdure, malgré les évolutions de l'activité vers une activité sportive mainstream et compétitive.

b. Médiatisation et économie

La singularité de l'escalade ne se borne pas uniquement à sa culture telle qu'elle est revendiquée par ses pratiquants, et à ses formes de pratiques particulières. Si on en croit Aubel (2005), l'escalade possède une singularité d'un point de vue économique et médiatique, avec l'existence d'un marché propre à l'activité et d'un système médiatique interne et spécialisé, peu tourné vers l'extérieur.

Ainsi, cet auteur a étudié dans une première étude (Aubel, 2000) la structuration du système médiatique de l'escalade libre en France. Il a montré que l'escalade n'intéresse pas les médias sportifs généralistes, qui ne lui attribuent pas un fort potentiel médiatique, et que réciproquement, les grimpeurs et les médias spécialisés étaient réticents vis-à-vis des acteurs hors du milieu qui souhaitaient sponsoriser l'escalade et ses compétitions, avec l'exemple d'un master sponsorisé par Pepsi annulé en 1995 sous pression de la FFME. De plus, il démontre comment la presse spécialisée se constitue au sein d'un réseau qui participe à coconstruire, avec les annonceurs et les grimpeurs professionnels, un système de valeurs spécifiques fondé sur le partage, la nature et l'excellence sportive des grimpeurs, en opposition à toute marchandisation – ce qui représente une contradiction manifeste, alors qu'il s'agit de vendre des magazines et des articles sportifs.

Dans une seconde étude, Aubel & Ohl (2004) ont étudié la dénégation de l'économie. Malgré l'existence d'une relation triangulaire entre annonceurs, médias et grimpeurs professionnels, à laquelle s'ajoute les flux d'argent issus des compétitions, il régnerait un phénomène de dénégation, c'est-à-dire de rejet et de déni de la dimension économique du professionnalisme

en escalade, partagé entre les grimpeurs, les annonceurs et les médias. Cette contradiction manifeste pourrait, selon les auteurs, être inconsciente, et s'expliquerait alors par des dispositions culturelles où le capital économique est rabaissé et dévalorisé au profit du capital symbolique ; ou bien être consciente, et relever d'une stratégie pour masquer un intérêt économique réel. Ainsi, cette dénégation de la dimension économique de l'escalade permettrait aux acteurs qui y sont impliqués de gérer la contradiction qui en émane, et préserver l'ethos de l'activité, et d'avoir malgré cela une attitude qui leur profite symboliquement et économiquement.

Les Travaux de Dumont, plus récents, révèlent la nature du professionnalisme de l'escalade contemporaine en milieu naturel, en se focalisant sur les photographes (2015), les stratégies professionnelles des grimpeurs (2017a), notamment la médiatisation via les nouveaux médias – les vidéos en ligne – (2017a), ou encore leur travail pour construire leur réputation (2017b) ou gérer leur relation avec leurs fans qu'ils sont susceptibles de croiser bien plus facilement qu'un autre sportif de haut niveau sur n'importe quel site connu et réputé (2017c). Ces travaux illustrent la spécificité d'un milieu où les grimpeurs professionnels en milieu naturel ont davantage de crédit en termes d'image que ceux qui pratiquent la compétition. On retrouve l'organisation d'un système médiatique en vase clos, comme le décrivait Aubel en 2000, conçu par et pour les grimpeurs.

Selon cet auteur, les grimpeurs pratiquant la compétition à haut niveau aspirent à une reconnaissance médiatique extérieure (comme l'indiquait déjà les travaux d'Aubel), mais leur faible crédit médiatique limite la portée de leurs ambitions.

c) Compétitions

Loin de disparaître avec la sportivisation de l'activité, la singularité de l'escalade semble perdurer même au sein des grimpeurs qui pratiquent la compétition. Ainsi, Douet-Guerin (*op cit*), a étudié des compétiteurs amateurs et a montré que malgré une pratique orientée principalement vers la compétition – et un entraînement spécifique, ces grimpeurs revendiquaient la particularité de l'escalade, en indiquant que la compétition était perçue

comme un jeu, un prétexte pour s'entraîner et rester en forme ; mais une approche "trop" compétitive, attribuée à certains grimpeurs, était décriée. On retrouve alors l'émulation mis en avant dans le manifeste, envisagée comme une compétition euphémisée, codifiée, qui s'oppose à une "vraie" concurrence et un esprit de compétition affirmé, qui n'ont pas droit de cité dans le milieu de l'escalade. De plus, ces grimpeurs manifestent un véritable attachement à la grimpe en milieu naturel (qu'ils pratiquent cependant très peu), qu'ils qualifient de pratique légitime de l'escalade : grimper dehors serait la finalité ; s'entraîner en salle et participer aux compétitions, le moyen pour se faire plaisir en extérieur. De plus, on retrouve dans le discours de ces grimpeurs l'importance accordée à la préservation des sites naturels, et la peur liée à la massification du nombre de pratiquants – une des conséquences envisagées de l'olympisation de l'activité -, qui entraîneraient une dégradation accrue des sites naturels.

Cette contradiction apparente se retrouve chez les grimpeurs compétiteurs : les entretiens avec des grimpeurs membres de l'équipe de France (Rogeaux, 2015⁶) ont mis en exergue la contradiction manifeste entre d'un côté un discours valorisant la grimpe en milieu naturel, la non-compétition, le partage, la préservation de l'environnement ; et de l'autre une pratique exclusivement centrée sur l'entraînement en salle et la participation aux circuits national et international de compétitions. Ces grimpeurs manifestent également leur scepticisme par rapport à l'olympisme : s'ils y sont favorables, car cela apporterait selon eux d'avantage de reconnaissance médiatique, notamment pour les grimpeurs professionnels, ils en redoutent les conséquences potentiellement néfastes sur l'activité : arrivée de sponsors généralistes aux valeurs non-compatibles avec l'escalade, dégradation des sites naturels liée à la massification des pratiquants, etc.

Dans le corpus d'entretien, seule une grimpeuse se démarquait avec un enthousiasme affirmé pour l'olympisme, et une critique acerbe de l'"esprit de la grimpe" sans cesse mis en avant, qui selon elle empêche l'escalade de s'ouvrir au grand public, et qu'elle considère comme une démarche égoïste et distinctive des grimpeurs, qui ne veulent pas partager leur passion, de peur d'être dérangés. Cette vision minoritaire semble cependant être partagée par certains compétiteurs : Aubel (2004) soulignait déjà que certains compétiteurs déploraient le manque de reconnaissance du grand public, lié à la confusion sur leur pratique, trop souvent assimilé à l'alpinisme ou aux "hippies", suite au succès des films de Patrick Edlinger dans les années 1980. Il semble donc y avoir une partie des grimpeurs qui réfutent clairement cette conception

⁶ Rogeaux, op cit, 2015

alternative de l'escalade, et revendiquent la constitution de l'activité en tant que sport olympique structuré et reconnu socialement.

Ce paradoxe que l'on observe dans la littérature indique que les grimpeurs de compétition "nient", à des degrés divers, le caractère résolument sportif de l'escalade – c'est-à-dire une discipline institutionnalisée, codifiée et compétitive – et semblent imprégnés d'une culture "outdoor" de l'activité, quand bien même leur pratique n'a plus rien à voir avec celle des grimpeurs en milieu naturel. Pour reprendre les termes d'Aubel (*op cit*, 2004), il semble y avoir là une "dénégation" du caractère compétitif de l'escalade; si on reprend ses explications, il pourrait s'agir d'une stratégie plus ou moins inconsciente pour générer du profit symbolique, lié au caractère singulier d'une telle démarche, et pour gérer les contradictions entre un système de valeur valorisé socialement (l'escalade comme sport "à part") et une pratique qui tend à s'uniformiser avec les autres disciplines sportives.

Ce processus d'uniformisation de la compétition, s'il est souvent décrié (tel que l'instauration d'une voie de vitesse standardisée ou le fait de départager les ex-aequo au temps), semble pourtant inévitable dans le processus d'olympisation de l'activité. Wheaton & Thorpe (*op cit*) indiquent le rôle important qu'a joué la voie de vitesse officielle dans le processus de reconnaissance de l'IFSC par le CIO.

B. Un processus de sportivisation aujourd'hui accompli

a. Un Processus historique

Quand l'escalade libre se développe en France dans la deuxième moitié des années 1970, sous l'impulsion entre autres de Jean-Claude Droyer, cette nouvelle pratique s'inscrit dans le courant des sports "californiens" (Pociello, 1981; 1995): témoins d'une contre-culture qui émerge en opposition à la société capitaliste et au modèle sportif dominant qui lui est associé – notamment par Brohm (1976) qui soutient une analogie entre les systèmes économique et sportif – , ces nouvelles pratiques sont caractérisées par l'incarnation d'un mode de vie, et la primauté des sensations sur les résultats normés; de la prise d'information sur les qualités physiques; et du partage sur l'opposition et la concurrence. Cependant, dès les années 1980, cette position

alternative sera ébranlée par l'organisation des premières compétitions d'escalade (Gloria & Raspaud, 2006), et la création en 1985 d'une Fédération Française de l'Escalade (FFE) en rupture avec la Fédération Française de la Montagne (FFM), afin d'organiser les compétitions. Malgré le Manifeste des 19 (1985) qui clame l'opposition aux compétitions des grimpeurs les plus influents de l'époque, les compétitions n'ont cessé de se développer et de se structurer. Alors que les codes de la grimpe en milieu naturel se sont progressivement harmonisés internationalement (échelle de cotations, règles d'éthique, etc.), l'escalade en compétition, revenue sous la tutelle d'une fédération unifiée (la FFME), s'est ensuite progressivement structurée autour des trois disciplines que sont le bloc, la difficulté et la vitesse.

Il s'agit donc d'un véritable processus de sportivisation qui démarre dans les années 1980 et qui continue encore aujourd'hui, avec son olympisation, ou encore sa "mainstreamization" (Gagnon & al, op cit). L'escalade, en se développant, se pare peu à peu de tous les attributs d'un sport "classique" : des institutions, la mise en jeu d'actions motrices, et un système de règles (Parlebas, 1999). Aubel (2005) détaille ce processus qui s'illustre selon lui selon 3 composantes : l'institutionnalisation de l'activité ; l'avènement d'un système de règles ; l'essor d'un marché de la grimpe.

- L'institutionnalisation de l'activité s'illustre par la création d'une fédération spécifique (FFE puis FFME), ainsi que la structuration de celle-ci en comités territoriaux. Cette institutionnalisation concerne les deux facettes de l'escalade :
 - L'escalade en compétition, gérée par la FFME. La création de l'IFSC en 2007, qui s'émancipe de l'UIAA (fédération internationale d'alpinisme) pour mieux développer et structurer les compétitions d'escalade au niveau international ; ainsi que sa reconnaissance par le CIO et son intégration au programme des JO témoignent d'un processus d'institutionnalisation déjà bien avancé au niveau international.
 - L'escalade en milieu naturel, avec par exemple la mise en place du Roc Adventure Programme en 2016, qui a pour objectif de constituer une "équipe" de grimpeurs de haut-niveau en milieu naturel pour équiper, ouvrir et répéter des voies dures sportives ou traditionnelles.

- Le développement d'un système de règles se retrouve aussi bien en milieu naturel (avec une uniformisation des normes éthiques, et la distinction à vue – flash – après-travail⁷), qu'en compétition, avec des règles fédérales de plus en plus précises et rigoureuses (par exemple sur la distinction entre prise tenue et valorisée⁸), et désormais uniformisées mondialement sous la tutelle de l'IFSC, présente sur les cinq continents.
- L'essor d'un marché de la grimpe spécifique, qu'il s'agisse des médias (Aubel, 2000, 2004 ; Dumont, 2015, 2016, 2017a, 2017b, 2017c) ou des équipementiers, qui ont beaucoup évolué depuis les années 1980.

⁷ Grimper en passage à-veu signifie le réussir après l'avoir simplement visualisé du bas; Flash signifie réussir au premier essai après avoir vu un ou plusieurs grimpeurs dans le passage et avoir des informations sur la voie; après-travail signifie réussir un passage à partir de la deuxième montée

⁸ Dans le règlement fédéral en compétition, qui départage les grimpeurs en fonction de la hauteur atteinte dans des voies à vue, les prises sont numérotées dans l'ordre d'utilisation. Une prise est comptée "tenue" lorsque le grimpeur la tient au moins deux secondes; et valorisée lorsque le grimpeur engage une action de traction à partir d'une prise tenue

Douet-Guerin (op cit) nuance ce processus en lui préférant la notion de "sportification" : elle souligne dans son étude la singularité du rapport à l'institution chez les grimpeurs, qui cherchent à conserver leur indépendance dans la définition de leur pratique, comme l'indiquait Aubel (op cit, 2005) chez des libéristes en milieu naturel. Selon elle, les grimpeurs s'inscriraient dans un mouvement contradictoire d'intériorisation et d'extériorisation de la norme : ils intérioriseraient un certain nombre de normes relatives à la dimension sportive de l'activité (telles que le règlement, l'importance de s'entraîner régulièrement, etc.) mais continueraient à définir leurs propres normes de pratique. Les grimpeurs ne seraient donc pas passifs dans ce processus, mais joueraient un rôle actif de construction de la norme (et donc, de cette culture encore aujourd'hui singulière), malgré l'acculturation indéniable au système normatif fédéral.

Enfin, il semblerait que nous sommes vraisemblablement à une époque charnière pour l'activité, tant dans son processus de sportivisation que dans sa définition culturelle. Si on en croit Gagnon & al (op cit), ces dernières années sont marquées par un fort tournant de l'escalade qui devient, aux Etats-Unis, une activité mainstream, appréciée et pratiquée par un nombre croissant de personnes, avec des modalités de pratiques nouvelles, qui remettent en question sa singularité culturelle, avec l'avènement d'un "nouveau" sport : l'escalade indoor. Il y aurait donc un schisme en cours entre la grimpe en milieu naturel et la grimpe en salle – dont fait partie la compétition – qui semble s'autonomiser et s'émanciper de l'escalade en milieu naturel, comme l'a fait en son temps l'escalade par rapport à l'alpinisme.

b. Les caractéristiques d'un sport "moderne" ou "classique"

Avec ce processus de sportivisation, l'escalade serait-elle devenue, à l'instar d'autres sports outdoor, une activité non plus contre-culturelle, mais subculturelle (Soulé & Walk, 2007). Pour ces auteurs, les pratiquants des activités sportives de nature mobilisent des codes et des usages spécifiques en vue de conserver une authenticité culturelle alternative : la manière de se comporter, de consommer certains produits spécifiques à l'activité, etc. Mais selon eux, derrière ce masque se cachent en réalité tous les attributs d'une pratique sportive traditionnelle : normativité des performances, concurrence, et institutionnalisation plus ou moins formelle des pratiques.

Dans la même perspective, Suchet (2011) dénonce le paradoxe du terme "sport de nature" : alors que l'on retrouve les quatre composantes d'un sport selon Parlebas (1999) – à savoir la mise en jeu d'actions motrices, un système de règles, des compétitions et des institutions) – on attribue à ces sports le qualificatif de "nature", alors que celle-ci suppose justement la non-intervention humaine.

En escalade, il semblerait qu'on retrouve ce même paradoxe entre une dénégation du caractère sportif de l'activité, comme l'a montré Douet-Guerin (op cit) : dans cette étude, les grimpeurs interrogés critiquent les grimpeurs qui prennent trop au sérieux les compétitions, et valorisent les autres dimensions de l'activité (les voyages en milieu naturel, la convivialité, etc.), et rejettent l'idée que l'escalade soit caractérisée comme un sport. Toutefois, on retrouve naturellement les composantes édictées par Parlebas (op cit) au sein de l'escalade :

- La mise en jeu d'actions motrices avec le fait de grimper un support, quel qu'il soit : naturel ou artificiel, d'une hauteur variable, encordé ou non.
- Un système de règles, qu'il soit formel (dans le cadre fédéral) ou informel (en milieu naturel : standardisation de l'équipement et règles relatives à l'enchaînement, au comptage des essais, etc.)
- Des compétitions, qui peuvent être officielles, mais également officieuses, comme l'est l'émulation, défendue par de nombreux grimpeurs, qui peut s'envisager comme une compétition euphémisée et codifiée

- Des institutions : là encore il s'agit d'institutions officielles (fédérations) qu'officieuses (les pairs, les médias, etc. qui valident ou non les performances)

Ainsi, si Gagnon & al (op cit) défendent l'idée que l'escalade indoor constitue la création d'un nouveau sport, il semblerait que l'escalade dans son ensemble présente toutes les caractéristiques d'un sport moderne.

C. Conclusion

A la veille des JO de la Jeunesse 2018 et des JO 2020, l'escalade, jeune recrue du mouvement olympique, est en pleine mutation. Si elle semble désormais avoir aujourd'hui la structuration et l'uniformisation internationale d'un sport traditionnel, qui lui permet de prétendre à l'olympisme, la culture de l'activité en France semble encore très fortement marquée par celle de l'escalade en milieu naturel, qui conserve une position médiatique dominante au sein de l'espace médiatique de l'escalade, y compris au sein des grimpeurs pratiquants la compétition.

Toutefois, il semblerait que l'activité soit à un moment charnière, où le schisme entre le sport de nature que représente l'escalade libre, et le sport de salle, compétitif que représente l'escalade en SAE et sa branche compétitive, s'accroît.

2. L'olympisme, entre rêve et cauchemar

A. Une histoire politique

Restaurés à la fin du XIXe siècle par le baron Pierre De Coubertin, les JO modernes ont été pour leur promoteur l'occasion de valoriser une compétition éducative du sport, incarnée par la devise "struggle for life". Ainsi, De Coubertin voyait dans les JO un moyen de valoriser l'engagement et l'initiative des sportifs – nécessairement des hommes, issus des classes sociales

supérieures et amateurs (Andrieu, 2004). Mais également, il attribuait à l'olympisme des finalités humanistes, comme favoriser la paix et l'amitié entre les peuples.

Toutefois, Waser (2000) souligne que dès le début du XXe siècle, les idéaux originels sont vite chamboulés par l'essor du sport professionnel. Ainsi, les fédérations sportives internationales les plus influentes, comme la Fédération International de Football Association (FIFA) qui envisageait un boycott des JO de 1914 à Amsterdam, ont très tôt entamé un bras de fer avec le CIO sur la question du professionnalisme. Elles ont obtenu, dès les années 1920, d'avoir un représentant de chaque fédération au sein du CIO afin d'infléchir les décisions de l'institution, voulue par De Coubertin comme une institution où les membres sont cooptés selon leurs compétences ; le baron assumait déjà une institution non-représentative, et de facto non-démocratique, pour éviter selon lui les risques de paralysie.

Comme l'indiquait Andrieu (op cit), le mouvement olympique est, dès son émergence, soumis à des pressions des mondes sportif et économique qui viennent contrecarrer l'idéal de pureté moral souhaité par De Coubertin en restaurant les JO. Dès lors, l'histoire de l'olympisme est à mettre en relation avec celle du sport professionnel, qui s'est très vite approprié le support qu'offrait les JO pour s'exprimer. Ce contraste entre les valeurs humanistes prônées par le mouvement olympique, et une réalité économique et géopolitique qui contredit fortement ces valeurs, semble donc prendre sa source dans plus d'un siècle d'histoire de l'olympisme.

B. Un mouvement porteur d'un imaginaire très puissant

Le mouvement olympique contemporain est issu d'une riche histoire, où des valeurs fortes de vigueur, de partage, d'amitié, de pureté morale, lui sont assignées. Ces valeurs qualifiées bien souvent de "coubertiniennes", qui attribuent des qualités intrinsèques au sport et à la compétition, sont toujours incarnées dans l'imaginaire collectif par l'olympisme, bien qu'elles aient été rapidement bafouées dans les faits, dès le début du vingtième siècle (Andrieu, op cit). Ainsi, Monreal (1997), concepteur du musée olympique de Lausanne, défend l'existence d'une véritable culture olympique ; il considère que l'olympisme *est* culture, dans la mesure où il représente un symbole diffusé mondialement, et qu'il crée son propre langage. Positionné à mi-chemin entre un spectacle sportif et un spectacle artistique, ce mouvement aurait une identité culturelle propre, en plus d'un impact planétaire, et un enracinement culturel profond dans la

société. Pour lui, le potentiel du mouvement olympique est l'occasion de promouvoir le fair-play, la protection de l'environnement et la paix.

La puissance idéologique du mouvement olympique dans le monde social est à mettre en relation avec une conception laudatrice du sport, défendue par certains auteurs dans la littérature. Ainsi, Ehrenberg (1991) soutient le potentiel du sport qui permet à chacun de se réaliser individuellement dans la sphère sociale, en s'affranchissant ainsi du déterminisme de son appartenance sociale. Bromberger (1999) de son côté loue l'aléa des épreuves sportives qui en font tout son intérêt en tant que spectacle, tout en incarnant également l'idée que les sportifs peuvent inverser l'ordre social en s'illustrant dans les épreuves sportives. Ainsi, le sport – et plus encore, les JO, qui incarnent de façon concentrée et surmédiatisée le monde des épreuves sportives – constituerait un mythe égalitaire très puissant (Duret & Trabal, 2001) : le sport représenterait alors symboliquement un "îlot de pureté", où les fédérations internationales et le CIO seraient les "gardiens du temple". Dans cette perspective, les mouvements sportif et olympique sont porteurs d'une fonction mythologique importante, comme le soulignaient Brohm (1976), ce qui leur confère une aura et un statut rarement discutés ou remis en cause, de par la puissance du mythe qu'ils représentent dans la société.

C. Des enjeux géopolitiques et économiques très forts

Toutefois, les JO concentrent à l'heure actuelle des enjeux économiques et géopolitiques considérables (Augustin & Gillon, 2004) : s'y mêlent les multinationales qui sponsorisent l'évènement, les enjeux de prestige international pour la ville organisatrice, la question des infrastructures à construire ou aménager, la question des sportifs de haut-niveau qui ont beaucoup à gagner (tant économiquement que symboliquement), etc.

En géographie, Müller (2015a, 2015b) a réalisé des études sur les "mega-events", dans lesquelles se trouvent les JO les plus récents (Londres en 2012, Sotchi en 2014, Rio en 2016), entre autres (expositions universelles, coupe du monde de football, etc.). Ces évènements sont définis par quatre dimensions constituantes : leur coût (supérieur à un milliard de dollars) ; le nombre de visiteurs (supérieur à un million) ; la médiatisation (dont la mesure est subjective et complexe) ; les impacts transformatifs sur l'urbanisme (positifs comme négatifs).

Il souligne les conséquences très lourdes qu'ont ces évènements sur les dimensions économiques, sociales et environnementales, et identifie sept "syndromes" propres au mega-events :

- Les coûts sous-estimés
- Les bénéfices surestimés
- L'urbanisation en priorité pour l'évènement (les besoins locaux sont relégués au second plan après ceux d'accueil du public), sans prise en compte de l'impact environnemental
- La prise de risque public (où les pouvoirs publics assument le risque financier)
- Le droit d'exception (au niveau de la fiscalité ou des expropriations par exemple)
- Des appels d'offre biaisés (les marchés sont attribués d'office à certaines entreprises)
- Un phénomène de gentrification

Si la littérature sur les conséquences négatives de ces évènements est fournie, l'auteur indique l'absence de consensus entre les chercheurs et les villes, qui voient ces évènements comme une opportunité de développement, appuyée par le CIO et des cabinets de conseil. Par ailleurs, certains travaux nous invitent à saisir une réalité plus complexe : Müller (op cit, 2015b) évoque l'accélération des travaux de construction d'infrastructures (Preuss, 2004) ; les bénéfices pour l'économie locale (Gratton, Shibli & Coleman, 2005), ou pour l'image de la ville hôte (Grix, 2012).

Ainsi, en tant que mega-event, les JO auraient une position ambivalente pour les villes qui les accueillent : s'ils peuvent engendrer des conséquences négatives sur les territoires, ils peuvent également leur apporter un dynamisme appréciable.

Par ailleurs, Müller (2015a) propose une classification entre major-event, mega-event, voire giga-event, de taille encore plus grande. L'auteur propose une classification chiffrée par un système de points pour définir la taille des évènements. Le gigantisme des JO est à mettre en perspective face à la taille bien inférieure des évènements en escalade : ainsi, les championnats du Monde d'Escalade 2016 à Paris-Bercy ont rassemblé seulement 7000 spectateurs... Il y a donc un contraste d'échelle manifeste entre l'évènement international que sont les JO, et les compétitions d'escalade.

D. Un modèle contesté

Le mouvement olympique est, nous l'avons vu, tiraillé entre ses valeurs héritées de son histoire, et sa réalité politique et économique, aux conséquences ambivalentes. Mais au-delà de leur image, c'est un modèle hégémonique qui se craquelle et semble être le cœur de nombreuses contestations et critiques.

Ainsi, les conséquences des Jeux ont été dénoncées sur le plan géographique (c'est-à-dire leurs impacts social et environnemental) ; Müller (op cit, 2015b) évoque ainsi le fait que les Jeux deviennent un bourbier économique et social pour les villes organisatrices, et cite Wilson (2014), soutenant que les JO de 2022 sont les « *games that no one seems to want* ». Tel un cadeau empoisonné, les villes ne se bousculent plus pour candidater auprès du CIO, suite aux problèmes rencontrés à Londres en 2012 (le budget qui explose), Sotchi en 2014 (exploitation de travailleurs esclaves et lourdes dégradations environnementales), ou Rio en 2016 (expropriation de nombreuses personnes pour construire les infrastructures).

Des critiques émanent également sur le plan sociologique : on peut rappeler la critique des mouvements sportif et olympique par Brohm (1976), pour qui le spectacle sportif, en tant qu'analogie parfaite du système capitaliste, produit un spectacle abrutissant que les gens consomment, ce qui les détourne des vrais problèmes de la société, tout en faisant du sportif un "ouvrier" obligé de vendre sa force de travail. Si cette analyse date d'il y a quarante ans, on peut toutefois remarquer que la fusion entre l'économie capitaliste et le sport n'a jamais été aussi aboutie qu'aujourd'hui, avec par exemple le phénomène de "naming" des stades sportifs, ou encore l'existence d'équipes privées (comme sur le Tour De France par exemple) dans les rencontres sportives.

Duret & Trabal (op cit) ont de leur côté étudié les affaires de corruption qui entachent la réputation du CIO : si pour eux, le sport représente une incarnation puissante du mythe égalitaire, la réalité du fonctionnement du CIO serait caractérisée par une corruption généralisée, allant de cadeaux faits par les villes candidates aux membres du CIO, jusqu'à des versements d'argent, comme l'illustre leur étude des procédures d'attribution des JO de 2002 et 2006. Cette institution composée de membres non-élus (comme le voulait De Coubertin à l'origine) évolue dans un flou juridique de par son caractère transnational et son fonctionnement opaque, ce qui lui vaudrait une critique croissante dans la société.

Enfin, Wheaton & Thorpe (op cit) soulignent la perte de vitesse du spectacle olympique chez les jeunes, et un vieillissement des spectateurs. Le décalage entre les activités présentées et celles qui intéressent les spectateurs les plus jeunes rebute la plupart de ces derniers à regarder les JO. Dans cette optique, le CIO tente, depuis le changement de présidence en 2014, d'intégrer des sports "d'action" pour attirer le public jeune, qui manque de plus en plus d'intérêt pour le mouvement olympique.

F. Conclusion

L'olympisme, de par sa genèse historique singulière, est donc porteur d'un système de valeurs très fort, qui a une aura internationale. Cependant, la réalité du fonctionnement du CIO et les nombreux scandales émanant du CIO ou de l'organisation des JO ternissent l'image du mouvement olympique, qui semble peu enclin à se renouveler en profondeur, tant les enjeux économiques et politiques sont énormes.

Pour autant, une véritable stratégie de séduction vis-à-vis des jeunes et des sports "d'action" semble se mettre en place au sein du CIO. Dans cette perspective, l'escalade a pu profiter de ce contexte favorable pour intégrer le programme des JO 2020.

3. Conclusion Cadre Général

L'escalade semble donc aujourd'hui être à un carrefour, où deux chemins se dessinent : le maintien de sa dimension alternative, avec ses propres règles, son marché spécifique et son système de valeurs en marge de celui du système sportif traditionnel ; ou bien la reconnaissance en tant que sport – et non comme une activité de loisir, telle qu'elle est souvent perçue – dans la société, avec la structuration de l'activité conforme au modèle sportif traditionnel, où l'olympisme est vu comme une suite logique dans ce processus de sportivisation. Toutefois, plutôt que de choisir entre ces deux chemins antagonistes, les pratiquants et les institutions semblent animés par la volonté de concilier ces deux options, quitte à faire le grand écart – l'intégration de l'escalade aux JO de 2018 et 2020 accroissant encore d'avantage le fossé qui sépare ces deux conceptions de l'activité.

En effet, les JO représentent un modèle sportif décomplexé, mais aussi vivement critiqué, qui

sacralise la relation entre économie capitaliste et compétitions sportives. Malgré une restauration en 1896 empreinte de valeurs humanistes, qui donne encore au mouvement olympique une puissance idéologique qui rassemble les foules lors de l'évènement, l'envers du décor (corruption, tricherie, dégradations environnementales, etc.) n'est désormais plus un secret.

L'escalade se trouve donc dans une situation délicate, où la volonté de se développer sur le plan compétitif a conduit l'IFSC à œuvrer activement pour intégrer l'activité au programme des JO ; or ces Jeux sont aux antipodes des valeurs habituellement revendiquées par les grimpeurs, y compris ceux qui pratiquent les compétitions. Le format proposé par l'IFSC (le combiné, largement critiqué car en décalage avec la pratique actuelle des compétiteurs), sous la contrainte du CIO et du COJO (Comité d'Organisation des JO) de n'offrir qu'une unique médaille aux nouveaux venus, représente un deuxième point d'achoppement, qui vient s'ajouter aux nombreuses réticences vis-à-vis de l'olympisation de l'activité.

II. **Cadre Théorique**

1. **Une sociologie pragmatique**

A. **Postulats théoriques et méthodologiques**

La revue de Barthe & al (2013) offre une clarification des orientations théorique et méthodologique de la sociologie pragmatique, héritée de l'individualisme méthodologique de Boudon, qui s'oppose traditionnellement à la sociologie classique bourdieusienne. Ainsi, ce courant de la sociologie se propose de prendre le contrepied d'une discipline qui, dans sa conception dominante, cherche à expliquer le réel à partir de cadres explicatifs préétablis, en révélant ce qui est caché, ce dont les acteurs n'ont pas conscience. Il s'agit alors de reconstruire le réel à partir de l'analyse, sans à priori, et en accordant une place de premier ordre à l'action, au discours et à la réflexivité des acteurs. Les auteurs proposent ainsi plusieurs dimensions constitutives de la sociologie pragmatique.

a. **Le lien entre les niveaux micro et macroscopiques**

Il s'agit dans cette perspective de ne jamais délaisser le plan des situations, c'est-à-dire le plan microscopique. Plutôt que de l'opposer au plan macroscopique, il faut envisager leur

complémentarité : celui-ci est lui-même accompli, réalisé et objectivé de situation en situation, à travers des pratiques, des institutions, ou encore des dispositifs qui le constituent.

D'un point de vue méthodologique, les auteurs indiquent le parti-pris dans les études de suspendre la dualité entre le processus d'objectivisation et la structure objectivée ; non pas par déni des phénomènes macroscopiques et structurants, mais par refus d'adopter une analyse structurale. Le chercheur s'inscrit donc dans une conception alternative, qui articule les réalités situationnelles et les réalités structurelles, sans les hiérarchiser.

b. La temporalité historique

Il s'agit de faire preuve de présentisme méthodologique : à chaque moment, il convient de considérer dans l'analyse l'indétermination relative qui caractérise chaque situation. En d'autres termes, le chercheur mène une véritable "enquête généalogique" pour comprendre le présent, en retraçant le plus justement l'enchaînement des événements.

c. La question des intérêts

Plutôt que de considérer les intérêts poursuivis par les acteurs comme une ressource commode et inépuisable pour expliquer l'action, l'intérêt devient un objet de recherche à part entière, en étant considéré comme le fruit de l'action, et non plus sa cause.

d. Le discours des acteurs

La sociologie pragmatique prend au sérieux le discours des acteurs pour deux raisons :

- Dans le but de rendre compte des fondements pratiques de leur discours, le chercheur va reconstituer les logiques – parfois contradictoires – des individus, qui sont les sources de son activité critique.

- Dans le but d'analyser leurs effets sociaux : il s'agit de saisir comment les acteurs s'emploient dans leur discours, quelles preuves ou appuis matériels ils utilisent, et quel succès leur discours obtient.

Il faut donc considérer que derrière chaque discours, les acteurs ont des raisons de le dire : dès lors, le chercheur ne cherche pas seulement à enregistrer leur critique, mais à en saisir les fondements.

e. La réflexivité des acteurs

Il y a un refus chez les sociologues pragmatiques de dissocier l'analyse des pratiques de l'analyse de la réflexivité des acteurs, une action n'étant jamais dépourvue de raisons. Il s'agit de saisir le rapport réflexif que les acteurs ont avec leur "agir". Ce rapport réflexif s'envisage selon des degrés divers, allant de la réflexivité maximale à une réflexivité très faible ; mais les acteurs n'en sont jamais complètement dépourvus.

f. La question de la socialisation

Pour l'étude de la socialisation des acteurs, les auteurs reprennent la conception développée par Boltanski & Thevenot (1991), selon laquelle les agents sociaux ne doivent pas être préjugés cohérents à eux-mêmes. Il convient d'analyser leur socialisation sous l'angle de la pluralité des logiques, parfois contradictoires, sans faire primer une logique sur les autres. Ainsi, le sociologue refuse de s'appuyer sur les dispositions – l'*habitus* – pour expliquer ou justifier l'action. Il y a donc une réelle volonté de repartir de l'action en situation, en gardant une part d'imprévisibilité, dans l'analyse, en se détachant de toute explication relative à l'*habitus* des acteurs étudiés.

g. La symétrie par rapport à la notion de pouvoir

En sociologie pragmatique, il convient de suspendre dans l'analyse les positions de dominants et de dominés, ce que Bloor (1984) a appelé principe de symétrie. En effet, chacune des deux parties (le dominant et le dominé) ont, malgré la situation de domination effective d'une partie

sur l'autre, une relation de dépendance l'un avec l'autre. Dans cette perspective, les auteurs rappellent que le pouvoir n'existe pas en dehors des épreuves auxquelles il donne lieu, et qu'il faut donc le mettre en perspective dans l'analyse. Il s'agit également de ne pas effacer dans l'analyse l'indétermination relative de l'action, à laquelle ce courant sociologique accorde une place majeure, au profit d'une explication reposant sur les rapports de pouvoir existants.

h. Les inégalités sociales

Ici, les inégalités sociales ne sont plus envisagées comme une ressource explicative de l'action, mais comme ce qu'il convient d'expliquer. Ce ne sont alors plus les causes, mais le produit de l'action. Il s'agit d'une perspective sociologique originale qui inverse la façon de voir les choses, qui se refuse d'utiliser les inégalités sociales observées comme une explication des situations. Là encore, on retrouve la volonté d'articuler le plus justement les niveaux macroscopique (c'est-à-dire structurel) et microscopique (sur le plan des situations) : sans nier les phénomènes structurels, il s'agit de ne pas les mobiliser pour expliquer les situations, mais considérer que ce sont celles-ci – et leur analyse, dégagée de tout a-priori – qui constituent, par leur accumulation, le plan macroscopique.

i. Le piège du relativisme

Les auteurs soulèvent un problème clé que soulève le principe de symétrie : celui-ci peut s'avérer choquant pour l'étude d'acteurs controversés, tels que les terroristes, les nazis, etc. En effet, si le chercheur adopte une posture compréhensive, qui valorise leur discours et leur réflexivité, et admet leurs contradictions internes, cela peut être interprété comme une façon de défendre ces criminels.

Or Boltanski & Thevenot (op cit, 1991) évoquent, pour parer à cet argumentaire, la notion de "sens de la justice" : appliquer un principe de symétrie dans l'analyse n'empêche pas d'avoir un jugement de valeur sur les actions étudiées, et les arguments controversés de ces acteurs, exprimés publiquement, sont de facto plus critiquables, ce qui n'empêche pas le sociologue de les décrire et de les analyser. Ainsi, malgré le discours controversé qui peut être tenu par certains

acteurs, l'existence d'épreuves de réalité auxquelles se confronte leur discours empêche l'analyse sociologique de tomber dans le piège de la relativité.

j. La critique du monde social

Les auteurs postulent que la sociologie pragmatique peut partir des impasses de la sociologie critique traditionnelle, pour expérimenter un nouveau type d'engagement critique. En effet, les cadres explicatifs structurels mobilisés en sociologie traditionnelle ne permettent pas toujours une analyse critique pertinente. Duret & Trabal (op cit) proposent de passer d'une sociologie critique à une sociologie *de la* critique : il s'agit d'une rupture sur le statut accordé à la critique, où le sociologue n'a plus pour rôle de dévoiler ce qui échappe aux acteurs, mais celui de reconstruire la réalité sociale à partir de leurs jugements et de leurs actions.

B. La sociologie de l'acteur-réseau

La sociologie de l'acteur-réseau (SAR) est un paradigme sociologique proposé par Latour (2006), qui consiste à considérer le monde social sous la focale des réseaux d'acteurs qui se font et se défont en permanence autour d'intérêts communs. Pour lui, il existe deux façons de faire de la sociologie : chercher à expliquer la société (le social se projette sur différentes sphères de la vie d'un individu : c'est la sociologie des dispositions) ; considérer le social comme l'association nouvelle d'acteurs en renouvellement permanent – conception dans laquelle il s'inscrit.

Il s'agit pour lui d'une nouvelle façon d'étudier le social, caractérisée par trois critères fondamentaux :

- Le principe de symétrie (Bloor, op cit), avec l'intégration d'acteurs (ou actants) non-humains. Dans cette perspective, l'auteur nous invite à repenser la dichotomie entre la nature et le social, qu'il réfute.
- L'absence de composition sociale et de stabilité à priori, qui nuirait à la pertinence de l'analyse.
- Le fait de mener l'enquête en "réassemblant" le social, en analysant la formation des collectifs.

La SAR s'inscrit donc dans une approche pragmatique, en participant à cette même mouvance sociologique qui part du discours des acteurs et du plan des situations pour expliquer le social.

Ce paradigme a été mobilisé lors de travaux sur la recherche scientifique (Callon & Latour, 1991) ou dans le champ de la sociologie de l'innovation (Goulet & Vinck, 2012 ; Boutroy & al, 2014)

2. Les processus conflictuels

La question de l'escalade olympique est une question qui suscite de nombreux débats. Les opposants à l'intégration de l'escalade aux JO – pour une diversité de raisons – affrontent ainsi ceux qui rêvent de voir l'escalade au programme de cette grande messe sportive. On parle alors

de controverse lorsqu'un conflit est caractérisé par une homogénéité des acteurs et du registre argumentatif du débat (Chateauraynaud & Torny, 1999), ou de polémique si ces éléments sont hétérogènes.

Lemieux (2007) propose une approche pragmatique de la controverse. L'auteur propose une analyse pragmatique pertinente pour leur étude. Il postule ainsi que ce sont des actions collectives qui mènent à la transformation du monde social, en remettant en cause les rapports de force, les normes ou les croyances, et ont donc une véritable dimension instituante. L'idée est donc d'étudier non pas ce qui est révélé par ces controverses, mais ce qui est engendré en termes de transformation du monde social.

Pour l'analyse d'une controverse, l'auteur nous invite à saisir la tension entre l'agir stratégique (c'est-à-dire les actions pour dominer le rapport de force) et l'agir communicationnel (les actions pour argumenter et convaincre l'auditoire), sans tomber dans une analyse réductrice d'une de ces deux dimensions.

De plus, Lemieux (ibid) propose deux manières de mener l'enquête :

- Une analyse "feuilletée" où le processus conflictuel est étudié temporellement à différentes phases, correspondant aux degrés divers de publicité du débat, afin de saisir l'évolution des discours et des positionnements des acteurs
- Une analyse portant sur ce qui empêche le débat de se déployer pleinement au niveau argumentatif : il s'agit de comprendre comment certains rapports de force limitent la possibilité d'argumenter librement & rationnellement en public. Cela implique d'étudier le dispositif de prise de parole : garantit-il l'égalité ou implique-t-il la prépondérance d'un certain type d'argument dans le débat ?

Pour notre sujet, à la vue de la longue temporalité sur laquelle se déploie la controverse (plus d'une vingtaine d'années), il semble que la seconde proposition ne soit pas la plus pertinente : une analyse feuilletée du débat sur l'escalade olympique, qui a pu largement se transformer depuis les premiers rêves olympiques en 1992, apparaît plus pertinente.

3. L'innovation

Le fait de proposer la participation de l'escalade aux JO peut être entendu comme une innovation – entendue comme un élément nouveau, accepté et intégré socialement – dans le sens où cet événement est en décalage avec les compétitions d'escalade actuelle, de par différents éléments :

- La taille des compétitions (Müller, op cit) ;
- La visibilité médiatique (Aubel, 2000) ;
- Le public (Wheaton & Thorpe, op cit)
- Les valeurs : l'escalade prônant des valeurs alternatives à celles du sport classique (Le Manifeste des 19, 1985 ; Aubel, 2005), avec un scepticisme à l'égard des JO (Guérin, 2013).
- Le format de pratique, avec la création d'un format combiné généralisé pour l'épreuve olympique

Malgré ce décalage, cette nouvelle façon d'envisager la compétition d'escalade est-elle acceptée par les grimpeurs ? Comment s'en emparent-ils ?

Avant tout, il convient de clarifier la notion d'innovation. L'innovation est une notion largement étudiée dans le domaine des sciences sociales et est l'objet d'une grande diversité de conceptions et de définitions. Ainsi, il existerait plus de trois cent définitions de l'innovation (Cros, 2002), ce qui témoigne d'un manque de consensus autour de cette notion qui désigne un objet ou un événement qui, par son caractère exceptionnel, entraîne un changement important.

La littérature distingue la notion d'invention, qui est un acte créatif individuel, parfois dénué d'utilité sociale, de la notion d'innovation, qui suppose que des acteurs s'en emparent, qui devient un objet social, comme l'écrit Callon (1994): « *L'invention se transmue en innovation à partir du moment où un client, ou plus généralement un utilisateur, s'en saisit : l'innovation désigne ce passage réussi qui conduit un nouveau produit ou un nouveau service à rencontrer la demande pour laquelle il a été conçu* ».

L'action d'innover consiste à mener ou gérer une action innovante en transformant la pratique : il s'agit d'une action individuelle visant à changer les usages et les mentalités en devenant

porteur d'une innovation. Il s'agit d'une action individuelle, qui ne se mue pas forcément en action collective, comme l'affirme Caumeil (2002) : « *l'innovation est un objet social, l'acte d'innover renvoie pour sa part au sujet agissant* ».

De plus, l'innovation est un processus complexe, non linéaire (Von Hippel, 2007), qui passe par différentes phases : rencontre des géniteurs de l'innovation, appropriation par l'espace de destination, conception, enfantement, maturation (Seurat, 1994). Les phases ne s'enchainent pas nécessairement avec continuité et fluidité, et des obstacles peuvent survenir à chacune d'entre elle.

Hillairet (2005) propose quant à lui une définition intégrative de l'innovation, qui la distingue des autres processus de changement et lui donne sa singularité :

- Une innovation entraîne d'importantes modifications des connaissances ou des savoir-faire sur un sujet ;
- Une innovation a un impact sur le long terme ;
- Une large communauté se l'approprie.

A. Les différentes approches de l'innovation

Boutroy & al (op cit, 2015) proposent une revue de littérature sur l'innovation dans les sports outdoors, et les différents paradigmes sociologiques dans lesquels s'inscrivent les travaux qui l'étudient. Dans une première partie, les auteurs parcourent les différents cadres théoriques relatifs aux innovations.

a. Approche classique

Dans la perspective des travaux de Schumpeter, l'approche classique de l'innovation – avant tout centrée sur l'innovation technologique – considère celle-ci comme le résultat de l'action d'entrepreneurs individuels avant-gardistes, capable de reconfigurer les systèmes de production. Il s'agit de se concentrer sur l'étude des innovations accomplies, c'est-à-dire les inventions qui ont réussi à se percer, en analysant le rôle décisif de certains acteurs-clés dans le processus d'innovation, et plus globalement les "success stories" (Gaglio, 2011). Les auteurs prennent en exemple les modèles entrepreneuriaux de Petzl (Schutt, 2012) ou Oxylane (Hillairet, Richard, Bouchet & Abdourazakou, 2010), capables d'articuler rationalité et intuition, ce qui leur permet d'être innovants, c'est-à-dire d'inventer des produits avec des nouveautés techniques qui rencontrent une demande.

Par ailleurs, dans cette approche, des études ont également été conduites sur l'innovation organisationnelle (Hillairet, 2003 ; Winand & al, 2013), sur l'innovation dans les services (Paget, Dimanche & Mounet, 2010), ou encore les événements (Bessy, 2013, 2014).

b. Approche diffusionniste

Dans la lignée des travaux de Rogers (1962), cette approche s'intéresse à la manière dont se diffuse l'innovation au sein d'un milieu social, dans un contexte historique, sociologique et culturel plus ou moins conducteur pour son développement. Le succès des innovations est ainsi expliqué par une convergence d'éléments qui créent un contexte favorable. Par exemple, le succès de l'entrée de Salomon dans le marché du ski dans les années 1990 est expliqué par les avancées technologiques du matériel mis sur le marché, en résonance avec une bonne visibilité et une communication importante (Desbordes, 1998).

D'autres travaux se sont concentrés sur l'acceptation sociale des innovations, en lien avec les valeurs des pratiquants. Par exemple, Savre, St-Martin & Terret (2010) ont étudié l'influence de la culture californienne et du développement d'une industrie du vélo dans la diffusion du VTT aux Etats-Unis. A l'inverse, des études se sont concentrées sur les résistances de certains milieux aux innovations, lorsqu'elles vont à l'encontre des valeurs et des usages des pratiquants : Trabal (2008) a ainsi étudié les résistances face au développement d'un nouveau kayak, soutenu par la fédération car plus performant, qui s'inscrit dans une philosophie en décalage avec celle des pratiquants.

Toutefois, Boullier (1989) soulève certaines limites du paradigme de la diffusion :

- Ces études postulent d'une relative passivité des profiteurs et des proposeurs de l'innovation
- Elles adoptent une conception binaire de l'acceptance d'une innovation, qui est un processus complexe
- Elles entretiennent une conception statique d'une innovation "déjà là", en oubliant la contingence, l'incertitude et la sinuosité du processus d'innovation.

c. Emprunts à la théorie Ad Hoc

La théorie Ad Hoc désigne un raisonnement élaboré uniquement pour rendre compte du phénomène qu'il décrit, ne permettant donc aucune généralisation. Beaucoup de recherches sur l'innovation s'inscrivent dans cette perspective : elles se concentrent sur les concepts de territoire, de créativité et d'évolutions, dans une approche empirique, basée sur les données (Corneloup & Mao, 2010), avec un faible ancrage théorique. Les travaux ont principalement porté sur des innovations techniques, comme le matériel de kitesurf (Theillier, 2010), la diffusion du VTT en Europe (Saint-Martin & al, op cit) ; ou sur des stratégies d'innovations comme celle de Salomon (Duroy, 2004).

Les études de ce type se rejoignent par le fait qu'elles considèrent moins les innovations comme une simple nouveauté, résultat d'un processus, mais plutôt comme quelque chose qui est adopté au sein d'un milieu social avec le renouvellement des pratiques. Dès lors, les contraintes techniques sont mises en perspectives dans leur contexte social, culturel et économique, et la complexité du processus d'innovation est soulignée.

Pour autant, certaines limites apparaissent dans cette approche :

- Une certaine linéarité unidirectionnelle (innovation "top down", du producteur au consommateur) ;
- Une focale sur les acteurs principaux parfois excessive.

d. Lead User Theory

L'approche de la "lead user theory" développée par Von Hippel (2005) entend accorder une reconnaissance de premier plan au rôle actif des utilisateurs dans le processus d'innovation. Il s'agit d'une démarche participative où le consommateur contribue activement à sa consommation (Cochoy, 2000), en adaptant, déviant ou modifiant les usages des produits utilisés par rapport à ces besoins (Akrich, 1998).

Dans cette optique, c'est l'utilisateur, et non un entrepreneur intuitif, qui est le moteur de la création authentique d'un produit inexistant sur le marché : les experts dans une activité sportive par exemple, insatisfaits face à leurs besoins, vont créer leur propre produit, dans une démarche de tâtonnements, dans le but d'améliorer leur propre pratique et non de faire du profit ; la mise en relation avec les industriels intervient alors dans un second temps.

L'originalité de cette approche réside dans le fait qu'elle inverse le rapport entre les producteurs et les consommateurs, usuellement envisagées de façon descendante ("top down") ; ici, la focale est mise sur le rôle actif des utilisateurs dans l'innovation, qui par leurs usages, fournissent des feedbacks à l'industrie. On parle alors d'une conception ascendante de l'innovation ("bottom up").

Toutefois, cette approche, qui se focalise sur le rôle de leader d'un utilisateur ou d'un groupe, ayant un rôle actif dans le processus d'innovation, peut parfois éclipser d'autres acteurs essentiels, bien que moins visibles, tels que les industriels ou les autres utilisateurs, qui, s'ils ne participent pas activement, s'emparent des innovations et se les approprient. De plus, les travaux réalisés se focalisent avant tout sur l'innovation technologique, et délaissent les autres types d'innovations existants (événementielle, organisationnelle, etc.)

e. Approche sociotechnique

Cette approche se propose d'appliquer la SAR à l'étude des innovations, en analysant la trajectoire sociotechnique des innovations. Celles-ci sont envisagées comme un réseau, qui

associe un objet, son environnement matériel et les parties prenantes dans le processus. Ainsi, il s'agit d'étudier le réseau d'acteurs (ou actants) humains ou non-humains qui se structure autour d'une innovation pour comprendre sa trajectoire.

Le succès de l'innovation dépendrait à la fois des qualités intrinsèques de l'innovation et de la solidité du réseau qui la porte : on retrouve d'une certaine manière les explications avancées dans une approche diffusionnistes, dans laquelle la convergence entre un nouveau produit et un contexte favorable permet d'expliquer son succès. Mais l'accent est mis ici sur le renouvellement permanent du réseau autour de l'innovation, envisagée comme un objet qui se transforme à chaque étape (Akrich & al, 1998), redéfinissant ses propriétés et ses destinataires, et non comme une invention figée qui se développe de façon linéaire en perçant dans un milieu.

L'originalité de cette approche est que l'analyse démarre sans à priori sur la supériorité présumée d'un acteur ou d'un autre, tout en accordant une importance majeure aux acteurs non-humains (principe de symétrie de Bloor, op cit). Goulet & Vinck (2012) ont enrichi ce principe de symétrie en y intégrant une troisième dimension, dans leur étude des techniques agricoles sans labour, envisagée comme une innovation par retrait : à l'attention égale entre les succès et les échecs, et les acteurs humains et non-humains, les auteurs ajoutent le principe de symétrie dans l'analyse entre les associations et les dissociations. Ainsi, si l'étude d'une innovation peut s'envisager sous l'angle de la structuration d'un réseau d'acteur qui s'associent pour porter une innovation, comme ce fut le cas dans la littérature, par exemple pour l'étude des innovations en kitesurf (Boutroy & al, op cit, 2014), il est également possible d'étudier le processus de dissociation entre certains acteurs pour mieux comprendre une innovation. Dans leur étude, il s'agissait de se dissocier de certains actants (comme la pratique agricole du labour, traditionnellement associée au monde agricole) pour que l'innovation du "sans labour" soit acceptée et se développe.

Toutefois, la focalisation excessive au niveau des réseaux d'acteurs – c'est-à-dire au plan des situations – peut tendre à minimiser l'influence du contexte et des dimensions structurales qui ne peuvent parfois pas être négligées. De plus, la symétrie dans l'analyse entre acteurs humains et non-humains peut faire oublier les différences fondamentales qui existent entre eux : s'il convient de prendre en compte les acteurs non-humains, il ne faut pas perdre de vue qu'ils ne sont pas humains et n'ont pas les mêmes caractéristiques.

De plus, on observe que les études sur l'innovation en SAR portent avant tout sur les innovations techniques, et peu d'études se sont intéressées aux autres types innovations.

f. Conclusion sur les différents paradigmes de l'innovation

Fort de l'éclairage de cet archipel de paradigmes, l'étude de la littérature sur l'innovation nous renseigne sur le fait que :

- Ces différentes théories apportent chacune un intérêt pour l'étude des innovations. Plutôt que de les opposer, il faut considérer leur complémentarité dans l'éclairage chaque fois différent qu'elles apportent.
- Les études se focalisent essentiellement sur les innovations techniques ; seule une minorité s'intéresse aux autres types d'innovations qui existent pourtant : innovations évènementielles, organisationnelles, dans les services.

g. Quel lien avec l'escalade olympique ?

Si on cherche à assimiler l'escalade olympique à une innovation, c'est avant tout en l'envisageant comme une innovation en termes d'évènement (les JO étant très différents des compétitions internationales d'escalade sur de nombreux points : taille, visiteurs, budget, etc.) ou d'organisation (l'IFSC délègue une partie de sa souveraineté de fédération délégataire à une institution supra-fédérale, le CIO).

Peu de travaux sur les innovations sportives se sont intéressés aux évènements et aux fédérations. Seuls Winand & al (2013) se sont intéressés à l'innovation institutionnelle, en étudiant au sein des fédérations sportives la place de l'innovation et sa perception par leurs membres. Leur étude souligne le contexte concurrentiel dans lequel évoluent les fédérations, face aux acteurs privés qui investissent massivement l'offre des pratiques sportives, ce qui fait de l'innovation un enjeu fort pour être attractif et fidéliser les licenciés. L'étude, réalisée sous forme de questionnaire auprès d'une centaine de fédérations belges, souligne une perception favorable de l'innovation chez les membres des fédérations ; membres qui ne sont souvent pas pratiquants du sport en question. Enfin, l'étude souligne le rôle-clé de certains membres,

qualifiés d'"innovation champions" : il s'agit d'employés techniques ou sportifs, qui sont souvent les premiers à porter ou développer des innovations au sein des fédérations.

Etudier une nouveauté institutionnelle et pratique, l'escalade olympique, sous la focale sociologique des innovations apparaît donc comme une démarche originale qui permet de saisir, en s'appuyant sur la sociologie de l'innovation, comment cette nouvelle forme de compétition est parvenue à s'imposer socialement au sein de l'escalade, en étudiant - à l'instar d'une innovation technique – différents éléments :

- Les acteurs-clés (approche classique ou Lead User Theory) ;
- Le contexte social, culturel et historique (approche diffusionniste) ;
- Les réseaux d'acteurs structurés autour de cet objet (sociologie de l'acteur-réseau).

III. Problématique

Présentée par la FFME comme un aboutissement, une suite logique dans le développement de l'activité, l'intégration de l'escalade au programme des JO n'en suscite pas moins une vive controverse au sein du milieu de l'escalade. L'étude de ces « processus de dispute » (Lemieux, 2007) est à envisager comme une épreuve, dans le sens où la situation conduit les acteurs à refonder l'ordre social qui les lie entre eux : il s'agit donc de s'intéresser à leur dimension instituante, c'est-à-dire ce qui est engendré par la controverse. L'objectif de ce travail sera alors de proposer une cartographie de la controverse sur l'olympisation de l'escalade en France, afin d'explicitier et comprendre la dynamique de celle-ci, en étudiant le positionnement des différents acteurs-clés sur le sujet. De par le rôle institutionnel majeur de la FFME dans ce processus, il semble pertinent de s'intéresser prioritairement aux acteurs institutionnels ou travaillant avec la fédération (athlètes de haut-niveau, journalistes, etc.).

Au sein d'une controverse, on retrouve chez les acteurs un « agir stratégique » (actions menées pour avoir gain de cause) et un « agir communicationnel » (actions de communication pour convaincre) (Habermas, 1984). Afin de dépasser ce dualisme, Lemieux (ibid) propose une analyse feuilletée de la controverse, où celle-ci est étudiée à différentes étapes temporelles, en conservant l'incertitude constitutive à chaque moment, ce qui rejoint le « présentisme méthodologique » de la sociologie pragmatique (Barthe & al, 2013). Il s'agit donc de prendre au sérieux le discours des acteurs et de l'analyser conjointement de leur réflexivité, en

confrontant l'étude du processus historique d'olympisation de l'escalade au discours des acteurs qui y sont impliqués.

Toutefois, une controverse suppose une homogénéité des acteurs impliqués, ayant tous une bonne connaissance du sujet (Chateauraynaud, 2007) : peut-on alors réellement qualifier de controverse l'intégration de l'escalade au programme des JO de 2020 ? Doit-on plutôt parler de débat, de dispute ou de polémique ?

De plus, nous nous appuyons sur les apports de la sociologie de l'innovation afin d'étudier le processus innovant d'olympisation de l'escalade : comment la discipline, que tout sépare à l'origine de l'olympisme, est-elle entrée en conformité avec les exigences olympiques ? Pour cela, nous nous intéresserons aux acteurs-clés de ce processus, au contexte socio-culturel ainsi qu'aux réseaux d'acteurs ayant participé au succès de cette innovation.

A un premier niveau, nous pouvons nous demander comment les acteurs ont-ils perçu, accepté et réagi face à cette nouvelle pratique. Il s'agit d'étudier conjointement les jeux d'arguments et les jeux d'acteurs qui émergent (Chateauraynaud, 2007). Comment les acteurs impliqués dans la controverse sur l'escalade olympique se positionnent sur le sujet, et quel discours emploient-ils ? Quelle portée ont ensuite ces discours dans l'espace social, dont la dépendance est forte vis-à-vis du contexte dans lequel ils sont énoncés ?

Les médias représentent un espace d'expression privilégié pour des acteurs engagés dans une controverse, puisqu'ils peuvent se positionner et exposer leurs arguments afin de convaincre un grand nombre de personnes. Pour notre sujet, leur étude permet – qu'ils s'agissent de médias spécialisés ou généralistes, en format papier ou numérique – d'identifier un certain nombre d'acteurs-clés du processus d'olympisation de l'escalade, ainsi que d'analyser les arguments déployés, et les effets qu'ils produisent.

Enfin, nous nous intéresserons aux associations, ou réseaux, qui se nouent entre les acteurs autour de l'innovation olympique. Dans la perspective sociologique de l'acteur-réseau (Latour, 2006), une innovation se développe lorsqu'elle est portée par un réseau d'actants (humains ou non), qui se structure autour d'elle et conduit à son appropriation par la sphère sociale. Dès lors, il s'agit de « réassembler le social » en étudiant comment se forment les collectifs, entendus comme des réseaux éphémères émergeant autour d'un objet donné. Il s'agit donc d'investiguer la création de réseaux d'actants en relation avec l'escalade olympique, afin de mieux

appréhender le processus d'intégration de la discipline aux JO, en lien avec son caractère innovant vis-à-vis des caractéristiques culturelles de l'activité.

En ce sens, notre travail propose une véritable rupture avec la sociologie classique et se propose, dans une approche pragmatique (Barthe & al, 2016), de délaisser les cadres structurels explicatifs habituellement mobilisés en sociologie, afin de réaliser une étude qui part de l'analyse des situations, des acteurs et de leur discours, afin de retracer l'histoire de la controverse autour de l'escalade olympique en France et celle du processus d'intégration de la discipline aux Jeux. Comme nous l'avons vu, il s'agira d'étudier conjointement les acteurs et leurs discours, en lien avec le contexte social, culturel et historique dans lequel ils s'inscrivent, afin de retracer les associations qui se créent, et ainsi saisir la complexité et la singularité de l'évolution de ce processus et de la controverse qui en découle.

IV. Méthodologie

1. Choix méthodologiques

Notre analyse consiste à faire un état des lieux de la controverse sur le sujet de l'escalade olympique, en établissant un panorama des acteurs investis et à étudier leur discours, pour saisir la dynamique et le sens des discussions autour de la question, notamment au niveau fédéral. Il s'agira également de retracer l'histoire du processus d'olympisation de l'escalade, c'est-à-dire le processus qui a conduit l'activité à intégrer les JO. De plus, notre objectif est également de questionner l'acceptation sociale de cette nouvelle épreuve d'escalade olympique, en s'appuyant sur la sociologie de l'innovation.

Afin de retracer le processus d'intégration aux JO, l'appui sur un corpus varié et dense de sources écrites (titres de presse papier et internet, spécialisés ou non ; sites internet des fédérations, etc.), ainsi que sur des entretiens avec des acteurs investis dans ce processus nous semble pertinent : en croisant ainsi les sources, nous pouvons retracer de la manière la plus factuelle et objective possible les différentes étapes décisives de ce processus long et complexe.

Il en est de même pour remonter le fil de la controverse, et en saisir la dynamique contemporaine : le croisement des sources écrites (avec une attention particulière portée à l'auteur de chaque article et au point de vue qu'il défend) et orales permet ainsi de resituer,

sur les vingt dernières années, chaque acteur ayant pris publiquement position en France, dans son contexte historique. L'utilisation de titres de presse permet également d'analyser la manière dont la controverse se déploie médiatiquement, et d'étudier les occurrences de certaines opinions par rapport à d'autres. Une attention particulière sera portée aux titres de presse édités par la FFME : dans la mesure où la FFME semble jouer un rôle politique certain sur le dossier olympique, l'analyse de la presse fédérale permettra de mieux comprendre comment la fédération l'utilise pour défendre son point de vue au sein de la controverse

Enfin, dans l'objectif d'étudier l'escalade olympique au prisme de la sociologie de l'innovation, en investiguant le contexte, les acteurs et les réseaux d'actants autour de l'intégration de l'escalade olympique, l'appui sur ces mêmes sources écrites et orales nous a permis de dépeindre de façon précise le contexte dans lequel s'inscrit ce processus (en croisant les sources nombreuses et variées) ; identifier les acteurs-clés et leurs actions concrètes en faveur de l'escalade olympique ; comprendre les associations qui se sont créées entre actants autour de l'escalade olympique, en s'appuyant sur les liens et les justifications évoqués par les acteurs pour expliquer leurs actions.

2. Sources écrites

Le corpus de sources écrites que nous avons analysé comporte deux-cent sources issues de seize titres différents (vingt si on distingue les différents titres de presses successifs édités par la FFME). Nous avons dégagé au total soixante-six articles portant sur l'escalade et l'olympisme.

En ce qui concerne les titres de la presse spécialisée en escalade, nous nous sommes appuyés sur le magazine *Grimper*, avec l'étude de quatre-vingt-neuf numéros de janvier 2000 à décembre 2017, dont nous avons relevé dix-huit articles en lien avec notre sujet ; et le magazine gratuit *Escaladmag*, avec un corpus de vingt-six numéros de janvier 2008 à mai 2013, dont nous avons tiré trois articles en lien avec notre sujet.

Nous avons également analysé les titres de presse de la FFME : le magazine *Direct'Cimes*, duquel nous avons extrait vingt-cinq articles portant sur l'olympisme et l'escalade parmi cinquante-quatre numéros de janvier 2000 à octobre 2013 ; le magazine en ligne *I-Mag*⁹, qui comportait quatorze articles sur notre sujet parmi les onze numéros édités de juillet 2014 à

⁹ <https://www.ffme-imag.fr/archives>

décembre 2016 ; et enfin les dix-huit reportages GrandeVoix¹⁰, édités depuis 2017, où quatre d'entre eux évoquait l'escalade olympique.

Enfin, nous avons analysé les titres de la presse générale (régionale et nationale) et sportive (non-spécialisée) via le moteur de recherche Europresse. A l'aide d'une recherche par mots-clés (qui associait « Escalade » avec « Olympique », « Olympisme », ou « CIO »), nous avons identifié seize articles portant sur notre sujet, au sein de titres régionaux (comme La Voix du Nord), nationaux (comme La Croix), et sportifs non-spécialisés (comme l'Equipe).

L'ensemble de ces sources écrites a conduit à une double-analyse : à un premier niveau étaient relevés tous les éléments factuels (réunions, évènements, changement de règlement, etc.) liés au processus d'olympisation de l'escalade. A un second niveau, l'analyse a consisté à identifier les auteurs de chacune de ces sources, et d'analyser leur point de vue, l'argumentaire mobilisé, et les réseaux dans lesquels ils s'inscrivaient.

3. Sources orales

Suite à l'analyse des sources écrites, nous avons mené cinq entretiens semi-directifs avec des acteurs-clés de l'olympisation de l'escalade, qui sont apparus particulièrement important à partir de cette première analyse, de par leur prise de position sur le sujet de l'escalade olympique et/ou par leur implication concrète sur le dossier olympique. Pour respecter leur anonymat, les prénoms ont été modifiés.

Georges est un ancien directeur sportif de la FFE puis de la FFME. Il est membre aujourd'hui de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Son opinion politique sur la gouvernance de la FFME est opposée à celle de la liste actuellement au pouvoir : il défend l'équipement des sites naturels comme un axe fondamental, et déplore la focalisation excessive sur les compétitions, le haut-niveau et l'olympisme.

Camille est une ancienne grimpeuse de haut-niveau dans les trois disciplines (bloc, difficulté et vitesse), en équipe de France dans les années 1990, revenue dans à partir de 2005 suite à un congé maternité. Passée par le conseil d'administration de la FFME en 2012-2013, dans la liste

¹⁰ <http://grandevoix.fr/>

de P. You (le président actuel), elle est aujourd'hui entraîneur de l'équipe de France de difficulté.

Jean-Marie est le Directeur Technique National (DTN) de la FFME, en poste depuis 1998 ; il fut également entraîneur de l'équipe de France de 1993 à 1998, et est politiquement proche de P. You (le président de la FFME) depuis ses débuts au sein de la fédération.

Charles est le speaker officiel de la FFME sur les compétitions nationales et internationales d'escalade en France depuis l'an 2000 ; très proche des athlètes, il est également en relation étroite avec les membres de la direction fédérale.

Jean est un ancien grimpeur de haut-niveau en bloc, et également ancien représentant des athlètes au sein de l'IFSC. Il travaille désormais au sein de la fédération internationale sur le dossier olympique.

Ces sources orales regroupent donc des acteurs impliqués directement sur le dossier olympique dans les plus hautes sphères fédérales (Jean et Jean-Marie), des acteurs proches de la direction fédérale mais non-impliqués dans le dossier (Camille et Charles), et un acteur présent dès les débuts de la FFME, qui a suivi l'évolution du dossier olympique et qui porte un regard davantage critique sur la course à l'olympisme (Georges). L'analyse de ces entretiens s'est déroulé grâce à une grille d'entretien (*disponible en annexe*).

4. Analyse des sources

Dans une perspective sociologique pragmatique, où nous souhaitons exclure de l'analyse tout cadre structurant préétabli, nous avons analysé les sources en partant directement du discours des acteurs. En recoupant les discours des différents acteurs, issus d'une pluralité de sources, nous avons pu retracer de manière factuelle le processus d'olympisation de l'escalade, en classant les informations relevées par période temporelle.

Pour étudier la controverse sur le sujet, et sa dimension innovante, nous avons ensuite cherché à réaliser une analyse conjointe (Chateauraynaud, 2007) du discours des acteurs, confronté à leurs actes. Cela nous a permis de comprendre la trajectoire des arguments mobilisés dans la controverse, et comment cette épreuve a été acceptée socialement par le milieu de l'escalade.

Pour l'étude de la controverse, nous avons classé les discours des acteurs à la fois d'un point de vue temporel, et également en fonction de leurs discours et du registre argumentatif mobilisé.

Pour l'étude du processus d'innovation, nous avons classé les informations et les discours identifiés dans nos sources selon trois catégories principales : ce qui apportait des éléments sur le contexte (social, historique et /ou culturel) ; les acteurs porteurs de l'escalade olympique et leur discours ; les éléments relatifs aux associations entre actants autour de l'escalade olympique.

V. Résultats et discussion

1. Le processus d'olympisation de l'escalade

A. Les prémices (2000-2006)

Pour des raisons pratiques, notre étude débute en l'an 2000, mais l'ambition d'intégrer l'escalade aux JO est antérieure et remonterait aux années 1990. Ainsi, Charles évoque le fait qu'« en 92 pendant les Jeux d'Albertville, on faisait déjà voir l'escalade » ; alors qu'un reportage Grandevoix¹¹ indique que dès les années 1990, la FFME s'est lancée dans une politique de développement des SAE en France, mais aussi à l'international, avec déjà le rêve olympique en ligne de mire.

a) Les missions françaises à l'international

Cet intérêt précoce pour l'olympisme est confirmé par Jean-Marie, qui deviendra DTN en 1998, pour qui l'idée de l'escalade aux JO semble avoir germé dès la première compétition d'escalade en 1985 :

« Alors depuis le départ en fait, on a pensé que l'escalade pouvait devenir olympique. Donc les premières compétitions internationales ont eu lieu en 1985, et depuis le départ, on a été assez fous pour penser que l'escalade avait sa place dans les ... dans les JO. Donc en fait on a

¹¹ <http://grandevoix.fr/escalade-la-grande-aventure-de-la-compétition-partie-2>

travaillé dans cette optique-là, la fédération française qui était assez investie dans les compétitions, et la fédération internationale de concert pour développer... alors déjà, la première chose qu'on a fait, c'est d'essayer de... d'internationaliser la compétition d'escalade, qui était au départ très développée en Europe, et moins dans les autres continents, donc... notamment la fédération française a fait beaucoup de missions en Asie et en Amérique du Sud, pour... ben pour aider au développement, donc formation d'officiels, aide à l'organisation d'compétitions, formations d'entraîneurs aussi, de manière à ce que ça se développe dans les 5 continents. ». Entraîneur, puis Directeur Technique National, semble être un artisan majeur du dossier olympique, comme le souligne un reportage Grandevoix (« Escalade : la grande aventure de la compétition #2 », 2018).

Gilles Bernigolle, entraîneur précurseur, renommé dans le milieu de l'escalade des années 1990 et 2000, confirme les visées olympiques de ces missions internationales dont il fut un des chargés de mission, en sa qualité d'entraîneur pour transmettre ses connaissances et son savoir-faire à travers le monde. Il affirme ainsi que « *le but caché était évidemment la marche vers l'olympisme* » (Grimper n°115, février 2009). Ainsi, la FFME semble avoir joué, dès les années 1990, un rôle moteur dans la structuration et le développement de l'escalade à l'international, condition sine qua none pour ensuite prétendre devenir olympique, l'universalité étant un des piliers de l'olympisme¹².

Toutefois, la priorité est ailleurs pour la FFME, qui envisage ces missions internationales comme des actions périphériques – d'ailleurs dépendantes du Ministère de la Jeunesse & des Sports – et non comme le cœur de sa politique. En effet, comme l'affirme Jean-Marie, la fédération a déjà beaucoup à faire pour se structurer et s'organiser : « *la fédération en 98 était dans un sale état. Donc y a eu beaucoup de travail à faire, au niveau de la restructuration de la fédération d'une manière générale, notamment les finances. Donc ça, j'ai passé pas mal de temps à ça* ».

b) La structuration des compétitions nationales et internationales

Parallèlement, les compétitions nationales et internationales d'escalade se structurent au cours de cette période. Le premier circuit de compétition internationale de difficulté est monté en 1989, et les premiers championnats du Monde de vitesse apparaissent en 1991. Une division

¹² <https://www.olympic.org/anneaux-olympiques>

consacrée aux compétitions d'escalade (International Council for Climbing competitions, ICC) est créée au sein de l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (UIAA) en 1987, dans le but de prendre en charge les compétitions internationales (GrandeVoix, « Escalade : la grande aventure de la compétition #2 », 2018). Les compétitions de bloc se développent plus tardivement, avec les premiers championnats de France organisés en 1998 et les premiers championnats du Monde de bloc en 2001.

L'UIAA entame également un travail pour la reconnaissance de l'activité auprès du CIO, comme l'indique C. Eckhardt (Grimper n°51, février 2001). Si des membres de l'UIAA participent à cette époque aux réunions du CIO, il défend une « posture réaliste » qui s'incarne par une démarche patiente et prudente, car il considère que l'activité n'est pas encore prête, notamment en raison du manque d'audience dans les médias grands publics. Marco Scolaris, qui fut, avant de prendre la tête de l'IFSC lors de sa création en 2007, directeur de l'ICC, évoque dans le journal libération sa résignation quant à l'olympisation de l'activité : il déplore le manque de sponsors et un lobbying insuffisant (Libération, 30 septembre 2002). Si cet article évoque ainsi « *la perspective olympique* », et témoignerait d'un « *pas vers l'olympisme franchi* » (Jean-Marie, cité par Libération), l'escalade de compétition semble encore loin de pouvoir prétendre intégrer les JO.

c) Les limites rencontrées

Au-delà des limites structurelles de la FFME et de l'IFSC, qui cherchent d'abord à inventer un circuit de compétition pérenne avant de se pencher sérieusement sur la question olympique, nous identifions également des résistances. Dans le magazine Grimper n°50, F. Carrel se montre pessimiste sur le dossier olympique, en soulignant le manque d'efforts et de sérieux des membres de l'UIAA. En effet, cette institution rassemble les fédérations d'escalade, mais aussi d'alpinisme mondiales, et comporte encore à l'époque une majorité d'alpinistes en son sein, traditionnellement réfractaires à la compétition, et peu enclins à s'investir sur la question de l'olympisme.

De plus, J. Godoffe, grimpeur français historique et pionniers des compétitions d'escalade (il participera par exemple à une des premières compétitions d'escalade de vitesse à Yalta, en URSS, en 1984), affirme que les grimpeurs des années 1980 et 1990 (notamment les signataires du Manifeste du 19) étaient des « *fortes personnalités* », attachées au côté marginal de l'activité

et étaient dans l'ensemble peu favorables à rentrer dans le cadre contraignant que suppose une épreuve olympique.

On peut donc supposer que lors de cette période, au-delà du manque de maturité de la pratique compétitive de l'escalade, l'attitude d'un certain nombre de grimpeurs et de membres des institutions internationales, s'est avérée être un frein dans le processus d'olympisation, portée par certains acteurs fédéraux mais encore trop utopiste.

d) Le tournant des années 2000

Toutefois, les années 2000 semblent être marquées par un sursaut de considération pour la question olympique dans le milieu de l'escalade. Ainsi, la FFME se lance officiellement en quête d'une reconnaissance olympique auprès du CNOSF, selon les dires de son président J.P. Peeters (Direct'Cimes n°17, Edito, décembre 2001). En attendant d'être reconnu en tant que fédération olympique (reconnaissance obtenue en 2007 pour 2 ans puis en 2010 définitivement), l'escalade participe malgré tout pour la première fois aux Jeux Mondiaux (P. You, Direct'Cimes n°32, décembre 2005), considérés comme l'antichambre des JO, où tous les sports reconnus comme digne d'intérêt par le CIO sont présents, en attendant une hypothétique intégration au programme officiel des Jeux.

Si le milieu compétitif et fédéral de l'escalade se structure et s'organise, A. Pêcher, ancien entraîneur de l'équipe de France, souligne en mars 2006 (Direct'Cimes n°34) que le CIO s'intéresse de plus en plus à l'escalade, car l'institution aurait déjà compris l'enjeu de se « *dépoussiérer* », c'est-à-dire de rajeunir la programmation des sports présents aux Jeux en proposant des sports plus en phase avec les goûts des spectateurs ; l'escalade aurait alors sa carte à jouer pour intégrer les JO.

B. La concrétisation de l'idée olympique (2006 – 2016)

a) Le travail de reconnaissance olympique

Au niveau international, la création d'une fédération internationale d'escalade, l'IFSC, émancipée de la tutelle de l'alpinisme, le 27 janvier 2007 (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) semble avoir permis à l'escalade de compétition d'entrer dans une nouvelle dimension, avec une reconnaissance olympique obtenue le 10 décembre 2007 pour 2 ans, puis définitivement en 2010. Dès 2006, Marco Sclaris, ancien président de l'ICC au sein

de l'UIAA, qui deviendra ensuite président de l'IFSC, organise une démonstration d'escalade lors des JO de Turin en 2006 (d'après l'entretien réalisé avec Charles, speaker de compétitions françaises). Une voie de vitesse officielle et internationale, désormais la même à chaque compétition, afin d'établir un record, est créée en 2005 (A. Beauté, « la vitesse prend de l'allure », Direct'Cimes n°51, octobre 2010). Cette discipline obtiendra ainsi le plébiscite du CIO, qui souhaitaient intégrer cette unique discipline aux JO, si on en croit Jean-Marie (DTN de la FFME) et Camille (entraîneur de l'équipe de France). Si on en croit également Jean-Marie, la vitesse a joué un rôle crucial pour certains pays qui ont pu entrer dans l'escalade par cette discipline : *"ils [la Chine entre autres] sont rentrés dans l'escalade de compétition par la vitesse. Le pari c'était ça."*

Cette discipline et son développement, qui fut facilité par la voie officielle identique aux quatre coins du globe, semblent donc avoir permis de progresser sur le plan de l'universalité en intégrant de nouveaux pays au sein de l'IFSC, tout en gagnant les faveurs du CIO à travers une discipline facile à comprendre et spectaculaire.

b) L'évolution du CIO

Sur cette période, le mouvement olympique se transforme doucement : comme l'indique A. Pêcher (op cit, Direct'Cimes n°34, mars 2006), le CIO semble déjà animé de la volonté de se « *dépoussiérer* » et proposer des sports à l'image plus jeune, afin d'attirer cette catégorie de population qui semble manquer d'intérêt pour les JO. Ainsi, le CIO crée les JO de la Jeunesse (JOJ) en 2010, en réaction à la désaffection des jeunes pour les Jeux (A. Bevilacqua, La Croix, 22 février 2016). L'escalade les intégrera en 2014 à Nanjing en Chine (I-mag n°2, septembre 2014), où le français C. Lechaptois a pu participer aux démonstrations et initiations proposées dans le cadre de cet événement, et souligne le très bon accueil du public. Le président de l'IFSC, M. Scolaris, présent également, affirme alors que cet événement a permis de faire connaître l'escalade à des membres du CIO qui ne la connaissaient pas, et a été vivement appréciée par la plupart d'entre eux. Ce « show » d'escalade à Nanjing semble donc avoir participé à une meilleure connaissance de l'activité aux yeux du CIO ; son existence témoigne également d'un intérêt certain du CIO pour l'escalade, un an après l'échec d'intégration au programme des Jeux en 2013.

De plus, le changement de présidence du CIO en 2013, où l'allemand Thomas Bach remplace le belge Jacques Rogge, semble s'accompagner d'une nouvelle orientation politique du CIO.

Ainsi, en décembre 2014, l'Agenda 21 est voté à l'unanimité par le CIO (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017), où la limitation pour les villes-hôtes de s'en tenir aux 28 sports officiellement programmés est levée. Ainsi, les Comités d'Organisation ont désormais le choix d'intégrer des activités supplémentaires si elles le souhaitent, ce qui a permis au COJO de Tokyo 2020 de proposer – et d'obtenir – l'organisation d'épreuves supplémentaires, dont l'escalade.

c) Le rôle de la FFME et les compétitions à Bercy

En parallèle, la FFME, à travers son nouveau président P. You (élu en 2005) et son conseil d'administration, semblent faire de l'escalade olympique – question avant tout internationale, comme l'indique Jean dans l'entretien – une affaire nationale. Ainsi, la fédération se lance dans l'organisation de trois compétitions internationales à Paris Bercy : un championnat d'Europe (2008) et deux championnats du monde (2012 et 2016). Les acteurs semblent unanimes sur le fait que l'organisation de ces événements a joué un rôle décisif pour faire connaître l'escalade auprès du CIO, et montrer toutes les capacités de l'activité (en termes de potentiel médiatique principalement, mais également d'une organisation professionnelle) pour séduire l'institution olympique. Ainsi, Jean-Marie indique la présence d'évaluateurs du CIO lors de l'édition 2012 : *"les 3 Bercy qu'on a organisé, notamment celui de 2012, on a été évalués par le CIO, et ça a été un moment déterminant pour que l'escalade soit prise au sérieux par le CIO quoi"*. Charles défend également cette idée, selon laquelle l'organisation de ces événements était fondamentale : «

3 Bercy nous a coûté beaucoup d'argent, mais 3 Bercy étaient nécessaires pour l'escalade, et pour aller aux JO. Fallait qu'on prouve qu'on était capables de réaliser des événements internationaux de grande envergure, on l'a fait, pourtant Dieu sait qu'Bercy j'peux te dire que c'que ça a coûté... »

Ces éléments sont confirmés par Jean, qui travaille sur le dossier olympique au sein de l'IFSC – même s'il nuance en indiquant la dimension avant tout internationale du processus :

« C'est que toutes les candidatures de ce type sont vraiment gérées au niveau international, que ce soit sur le CIO, sur d'autres événements multisports, et chaque fois les associations traitent avec les fédérations internationales, et les fédérations internationales n'ont pas voix au chapitre. Après, oui, dans l sens où, typiquement pour la candidature olympique, le CIO est venu observer certains événements. Voilà. Pour voir comment s' passe l'évènement, comment

on gère, si c'est professionnel, et si ça a un peu d'intérêt. On sait que la 1^e candidature, la 1^e visite a eu lieu pendant les championnats du monde qui se sont déroulés à Paris, à Bercy, donc c'était en 2012, c'est bien évidemment aidé à montrer qu'on avait les capacités à intégrer les Jeux, et qu'il s'agissait d'un sport qui était populaire, et que... voilà, on pouvait prétendre à une place dans le programme des JO. Donc c'est comme ça qu'une fédération nationale aide, en montrant les capacités, en montrant les athlètes, en montrant les événements, mais tout l'ensemble du processus, c'est géré par la fédération internationale. »

Ainsi, dans la continuité de ses missions internationales menées dans les années 1990, la FFME semble vouloir jouer un rôle de premier plan sur le dossier olympique, pourtant avant tout international. Un travail de structuration et de développement de l'escalade en France sur cette période lui confère également un soutien important du CNOSF, où siège notamment P. You¹³, président de la FFME. Ainsi, les représentants français du CIO, bien au fait de la dynamique autour de l'escalade de compétition en France, ont pu plaider au niveau international en faveur de l'intégration olympique, comme le soutien Charles.

d) La première candidature : l'intégration à la shortlist (2011-2013)

Suite à sa reconnaissance olympique définitive en 2010, l'escalade se lance dans une procédure de candidature officielle aux JO. En juin 2011, l'escalade intègre ainsi la « shortlist », composée de huit activités – dont la lutte, sortie du programme officiel qui doit refaire ses preuves à nouveau, pour une seule et unique place. A cette occasion, P. You, président de la FFME, se félicite d'avoir franchi un « *nouveau palier* » (Direct'Cimes n°55, septembre 2011), même s'il reconnaît que « *beaucoup de critères [de sélection] nous dépassent* ».

En même temps, Camille, encore athlète en équipe de France en 2012, affirme avoir envoyé au CIO, de sa propre initiative, un dossier réalisé personnellement pour montrer que « *c'était un sport où y avait autant de femmes que d'hommes, enfin équilibré entre la pratique homme et la pratique femme, qu'y avait les différents continents qui étaient présents sur les compétitions internationales, les championnats du Monde, ... et pour montrer tout l'intérêt de ce sport* ».

Toutefois, ces efforts n'ont pas suffi : ce sera finalement la lutte qui sera réintégrée, semblerait-il sous pression de B. Obama et V. Poutine, d'après F. Labreuveux (Grimper n°152, Editio, novembre 2013). Pour le rédacteur en chef de Grimper, l'IFSC ferait preuve de naïveté en

¹³ http://franceolympique.com/art/693/pierre_you.html

considérant qu'organiser une belle compétition (en faisant référence aux compétitions de 2008 et 2012 à Bercy) suffirait pour devenir olympique ; il y oppose l'opacité et le copinage (notamment dans l'Edito du Grimper n°153, décembre 2013) caractéristiques des choix du CIO.

Jean-Marie justifie dans l'entretien cet échec par les résistances internes des présidents de fédérations internationales au sein du CIO, conservateurs et peu enclins à l'accueil de nouvelles disciplines. Toutefois, cette première candidature semble avoir permis à l'escalade de compétition d'acquérir une visibilité et une crédibilité qui l'aidera lors de la seconde candidature. Cette candidature malheureuse aurait ainsi représenté un tournant politique (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) pour la suite des évènements.

e) La seconde candidature : le rôle du COJO 2020 (2014-2016)

Comme nous l'évoquions précédemment, la seconde candidature de l'escalade pour les JO de 2020 n'en est pas vraiment une, puisqu'en réalité c'est le COJO de Tokyo 2020 qui a proposé d'intégrer une partie des sports recalés de la shortlist en 2013, dont l'escalade, à son programme. Jean nous indique que c'est à l'initiative du COJO que l'escalade a pu intégrer le programme des Jeux :

« C'est eux qui ont considéré qu'ils pouvaient avoir et gérer 5 sports supplémentaires, avec le nombre d'athlètes et d'infrastructures que ça implique, donc ça a des coûts, c'est d'une complexité, parce que y'a des coûts qui sont gros... bref, ça représente quand même un certain challenge pour les villes hôtes, et tout le mouvement olympique, parce que le CIO faut qu'ils apprennent à bosser avec nous, nous faut qu'on apprenne à bosser avec eux, etc. etc. »

Une première étape est franchie en 2015 lorsque le COJO fait cette proposition au CIO (I-Mag n°7, décembre 2015). Toutefois, en conformité avec l'Agenda 21 du CIO, les sports additionnels tels que l'escalade ne pourront proposer qu'une seule médaille par sexe, et faire participer au maximum vingt athlètes. L'avis favorable de la Commission exécutive du CIO le 1^{er} juin 2016 (I-Mag n°9, juin 2016), indique la prochaine officialisation de cette décision, ce qui est fait le 3 août 2016 suite au vote du CIO qui entérine l'intégration de l'escalade aux Jeux de Tokyo.

De plus, l'investissement de la FFME et de l'IFSC, difficile après l'échec de 2013, notamment pour des raisons financières, d'après Camille : *« Alors au début, c'était long avant que l'IFSC se... se mobilise pleinement, parce qu'après, y a une histoire d'argent ! »*. F. Labreux

(Grimper n°152, Edito, novembre 2013) soutient ainsi que la première candidature aurait coûté pas moins de cinquante-trois mille euros à l'IFSC, ce qui représente une somme importante pour une fédération au budget si limité. Toutefois, les acteurs travaillant sur le dossier olympique se seraient ensuite remobilisés activement, en travaillant avec le COJO de Tokyo et le CIO, notamment dans la perspective des JO 2024 pour lesquels Paris avait déjà de sérieuses chances d'être la ville-hôte (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017).

C. Une olympisation précaire et incertaine (2017-)

a) IFSC et CIO : des logiques convergentes

Si on laisse de côté la question du format combiné, il semblerait que les évolutions récentes du règlement en compétition d'escalade obéissent à une logique de spectacularisation et de médiatisation, qu'on retrouve au sein du mouvement olympique mais également au sein du milieu des compétitions d'escalade. Jean-Marie affirme par exemple : « la même logique, que ce soit au niveau du CIO ou à notre niveau, bah quelque part c'est pour faire un spectacle, plus compréhensible, plus rapide, plus facile à passer sur les téléés. » Ainsi, aux yeux des acteurs fédéraux, l'olympisme est considéré comme un aboutissement, dans la continuité du travail en cours qui est réalisé pour augmenter le potentiel médiatique de l'activité et pérenniser son modèle économique.

De plus, la politique d'ouverture à de nouveaux sports, tel que l'escalade – qualifiés d' « *action sports* » dans la littérature (Wheaton & Thorpe, op cit, 2016) – s'illustre par la mise en place par le CIO d'un travail collaboratif avec les fédérations sportives internationales. Jean le souligne lors de l'entretien :

« Le CIO aujourd'hui ne peut pas nous forcer à changer quoi que ce soit. C'est écrit dans le règlement, que le CIO n'a aucun pouvoir de décision sur les fédérations internationales. Et le CIO, et moi j'le vois tous les jours dans les discussions avec eux, ils me disent « Jérôme, qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis d'ça ? qu'est-ce que t'en penses ? » et c'est moi qui décide. Enfin moi, l'IFSC... ils ont jamais dit « ce serait bien que tu fasses ça ». Alors moi j'leur répond souvent par la question « qu'est-ce que vous en pensez ? ». C'est le JO donc on essaie quand même qu'ce soit sympa. Si ils nous disent « ben nous on préférerait qu'ce soit comme ça », ben après on regarde ! si c'est possible, on le fait. Après ça n'empêche pas, que sur les championnats du monde on va prendre des choix différents, parce que ça reste nos évènements. Donc ça c'est la réalité quoi ! »

Si Charles nuance ses propos en rappelant que selon lui, « *c'est l'entité CIO qui fait un peu la loi, mais ça c'est pour tous les sports* » - preuve en est avec l'imposition d'une unique médaille, dont est issu la création du format combiné – il semblerait donc que les deux institutions travaillent ensemble avec le même objectif : profiter de la dynamique autour de l'activité escalade pour intégrer celle-ci aux JO le mieux possible, dans leur intérêt à toutes les deux.

Si on en croit Jean, la FFME a pu jouer un rôle périphérique, en lien avec le CNOSF et quelques membres du CIO, mais l'essentiel du travail est mené par l'IFSC et le CIO :

« Donc même si la fédé nationale et le COJO s'entendent super bien, disent qu'ils ont des grands projets ensemble, si le CIO dit non, ça marchera pas. Et pour qu'il le CIO dise oui, c'est lié à la relation qu'il a avec la fédé internationale, et son estimation du succès possible. [...] la majorité du poids qui fait bouger la balance ça reste la relation internationale, entre la fédé internationale et le CIO. »

Il semblerait donc que l'intégration de l'escalade aux Jeux de 2020 soit le fruit d'un travail concerté de l'IFSC, du CIO, de certaines fédérations nationales – dont vraisemblablement celle du Japon – et du COJO de Tokyo 2020.

b) Des retombées incertaines

Mais l'intégration d'une épreuve d'escalade aux JO de 2020 donne lieu à des interprétations divergentes sur les retombées potentielles de l'épreuve. Ainsi, si certains défendent les retombées positives pour le développement de l'activité, ces retombées ne profiteront pas forcément à l'ensemble de l'activité ; tel que l'indique Camille : « *y aura pas de retombées sur tous les clubs, puisque de toute façon y a certains clubs qui ne veulent pas entendre parler de compétition* ».

Charles par exemple contredit l'idée que l'escalade aux JO accélérera le développement de l'activité :

« Historiquement c'est complètement faux. Les grandes activités qui se sont développées comme le foot, le tennis etc. Bon, ça n'a strictement rien à voir, ni avec les performances des champions, [...] Quand on parle de ce lien-là, j pense qu'il faut être prudent et qu'il est pas du tout automatique, il est donné sans aucune justification par ceux qui le donnent parce que ça leur paraît évident. En plus l'image de la pyramide ça fait maintenant 40 ans qu'elle est fautive, et maintenant le système du sport de haut niveau il est totalement déconnecté de la masse des

pratiquants, il repose sur un système sportif très sophistiqué, avec de la détection précoce, avec des toubibs, avec des psys, avec des coachs de toute sorte... »

Dans la mesure où l'escalade est, pour le moment, intégrée uniquement pour l'édition 2020, il est encore tôt pour anticiper les conséquences de l'olympisation – très précaire – sur l'activité.

c) La problématique du format

La question du format pour l'épreuve olympique d'escalade représente un des points d'achoppement majeur entre les grimpeurs et le CIO. Si ce dernier souhaitait intégrer uniquement la vitesse (comme le soulignaient Camille ou Charles dans leurs entretiens), les grimpeurs ont négocié la création d'une épreuve combinée, afin de montrer les trois disciplines compétitives de l'escalade, et ne pas en favoriser une au détriment des deux autres. Jean-Marie, par ailleurs vice-président de l'IFSC, souligne ainsi le rôle actif de négociation joué par l'IFSC pour imposer ce format :

« Le bureau s'est dit que si on part dans cette direction, ça pouvait être une porte d'entrée, mais on allait laisser les 2 autres un peu sur l'bord de la route... et elles allaient perdre, vraiment, en quelques années, de la distance par rapport à la discipline vitesse. Donc la proposition de faire les 3 en même temps, euh... donc de faire un combiné, est venu de là. Donc pour continuer à développer les 3 en même temps. »

Suite à la proposition du COJO d'intégrer l'escalade en 2015 – avec une seule médaille –, la FFME a constitué en 2016, avec sept autres fédérations le « Group 7 »¹⁴, afin de tester différentes variantes possibles pour l'épreuve du combiné olympique, qui sera finalement acté officiellement le 11 mars 2017 par l'IFSC (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017). En qualifications, puis en finale, le déroulement et le classement auront lieu ainsi :

« L'enchaînement - dans cet ordre - de la vitesse, du bloc et de la difficulté ; - Les classements à l'issue des qualifications et des phases finales se faisant en multipliant les rangs des résultats des trois disciplines, il favorisera les spécialistes »

Plusieurs sources s'accordent sur le fait que ce format combiné représente véritablement un « compromis » : Jean, Georges, Charles, ou encore la FFME via ses reportages en ligne Grandevoix (« quel format pour l'olympisme ? », avril 2017). Il semblerait donc que ce

¹⁴ <https://www.ffme.fr/actualites-divers/article/group-7-mutualiser-les-forces-pour-definir-le-futur-format-olympique.html>

combiné, s'il ne satisfait véritablement personne, représente un moindre mal pour intégrer les JO. Et beaucoup espèrent qu'il s'agisse d'une première étape, avant de pouvoir proposer une médaille par discipline aux JO qui suivront ; à l'instar de Charles : *« j'espère qu'après Tokyo on aura séduit tout le monde, et que à Paris on proposera plusieurs titres, et donc dans ce cas que l'escalade redeviendra l'escalade d'avant »*.

Néanmoins, si l'incertitude sur le format définitif est levée, elle reste forte quant à l'entraînement et la préparation nécessaires : ceux-ci sont bouleversés par cette nouvelle épreuve (GrandeVoix, « les premiers instants d'une saison », 2018). En effet, les athlètes – le plus souvent spécialistes d'une discipline, exceptionnellement de deux – vont devoir s'essayer sur les circuits national et international dans les disciplines qu'ils ne pratiquent pas. A. Jaubert, spécialiste française de la vitesse, va ainsi devoir se remettre au bloc et à la difficulté après quatre ans de spécialisation exclusive en vitesse (GrandeVoix, Interview d'A. Jaubert, 2018). Manu Cornu, spécialiste de bloc, a intégré également le « programme olympique » de la FFME, coordonné par S. Chapelle au Pôle France de Voiron (Grimper n°188, Interview de M. Cornu, mai 2018).

Si les athlètes se préparent en conséquence, ce nouveau format invite le milieu de l'escalade de compétition à réorganiser totalement sa conception de l'entraînement. F. Wolff (Grimper n°176, mars 2016) souligne ainsi l'intérêt sportif d'une telle épreuve puisqu'ainsi, « les cartes sont rebattues ». Mais cet avis n'est pas unanimement partagé et beaucoup semblent réellement déçus par ce combiné olympique : *« Le format combiné, évidemment, c'est pas... bah, c'est qui m'soule, c'est qu'on va pas présenter le meilleur de notre sport. »*

Ainsi, le format combiné, imposé par les circonstances comme seule alternative à l'escalade de vitesse pour intégrer les JO, représente un compromis négocié par l'IFSC auprès du CIO et du COJO, mais occasionne d'importants bouleversements dans le milieu de la compétition d'escalade.

d) L'incertitude générée par cette nouvelle épreuve

Dès lors, l'incertitude est grande quant à l'avenir olympique de l'escalade. Si l'« enjeu de pérennisation » (GrandeVoix, « les premiers instants d'une saison », 2018) apparaît désormais comme un chantier prioritaire pour les fédérations nationales et internationale d'escalade – d'autant plus pour la FFME, investie auprès du CNOSF en vue de Paris 2024 – le futur

olympique de l'escalade reste une inconnue. Charles soutient ainsi que « *c'est un point d'interrogation les 2 ans à venir là* ». Jean souligne la difficulté organisationnelle liée aux sports additionnels, et la complexité de décision du COJO et du CIO :

« Donc pour Paris 2024, c'est le COJO qui va dire... alors typiquement, « l'escalade c'est très sympa, mais c'est un peu cher ... » ou alors « pas cher, simple »... ou alors le baseball « trop cher, trop d'monde, pas assez d'monde », euh... ils vont faire leur évaluation, en fonction des contraintes que ça représente, mais aussi bien évidemment en fonction d'intérêt, à savoir, on sait tous qu'le baseball est peut-être moins populaire que l'escalade en France, et puis il vont aussi ensuite se dire : « bah nous, soit on en veut pas. On veut pas d'sports additionnels. Soit on en veut, et on veut 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, etc. » et là, en l'occurrence, c'est le COJO qui est lié, on va dire très fortement, au CNOSF, et eux bien évidemment ils observent c'qu'ils ont sous l'nez à l'échelle nationale. Donc là si la fédé nationale atteint un niveau de développement qui est bon, si elle est capable de délivrer des Jeux, des championnats du Monde, et surtout, pour finir, des athlètes, qui obtiennent une médaille, alors là ça devient très intéressant. Donc là, dans le cas des sports additionnels, c'qui n'était pas forcément le cas jusqu'à présent, la fédération nationale joue un rôle assez important. »

Il y a donc fort à parier que la FFME continue de travailler activement dans la même logique, à savoir développer le haut-niveau, augmenter le nombre de licenciés et communiquer activement auprès du CNOSF, comme en témoigne les moyens importants mobilisés pour le haut-niveau et la compétition, qui accaparent la majorité des salariés de la fédération, comme en témoigne F. Labreveux (Grimper n°188, Edito, mai 2018). Mais ces moyens supplémentaires suffiront-ils face aux impératifs du COJO et du CIO, notamment celui de réduire les coûts – mentionné dans la nouvelle norme du CIO (d'après Jean) ?

Pour conclure, Jean résume la situation incertaine et précaire dans laquelle se trouve l'escalade de compétition vis-à-vis des JO actuellement : *« l'histoire, elle reste vraiment à écrire ».*

2. L'escalade olympique : une évolution controversée ?

A. Avant l'intégration officielle : une controverse centrée sur la question olympique

a) Une émergence tardive

Si l'escalade olympique est, nous l'avons vu, une question présente dès les premières compétitions d'escalade, la controverse qui en découle apparaît bien plus tardivement. En effet, avant les années 2006-2008 où l'IFSC apparaît, et où la question de l'olympisme devient concrète, peu d'acteurs prennent position sur le sujet.

Nous avons relevé une opposition entre François Carrel (vraisemblablement journaliste à Grimper) et Christian Eckhardt, secrétaire général de l'UIAA. Dans le numéro 50 de Grimper (que nous n'avons pu obtenir), F. Carrel reproche le manque de sérieux et d'effort de l'UIAA vis-à-vis des compétitions d'escalade, et se montre pessimiste quant aux probabilités qu'a l'escalade d'intégrer un jour les JO. C. Eckhardt s'en défend dans le numéro suivant (Grimper n°51, février 2001), où il réaffirme l'engagement de l'UIAA auprès du CIO. Dans ce cas présent, la controverse porte précisément sur le sérieux et la crédibilité de l'UIAA dans son organisation des compétitions d'escalade et dans son travail de lobbying auprès du CIO. En effet, cet événement fait écho au fait qu'à l'époque, l'escalade de compétition, encore sous la tutelle de l'UIAA (union des fédérations nationales d'alpinisme, avant l'escalade), rencontre un frein interne à son développement, car de nombreux membres de l'UIAA sont soit opposés soit indifférents vis-à-vis des compétitions d'escalade et de l'alpinisme (Samuel Challéat, « L'escalade, un sport comme les autres dans la course aux Jeux ? », Grimper n°159, septembre 2014).

La question olympique étant encore secondaire sur cette période, la controverse n'a pas véritablement débuté sur le sujet. Elle se déploiera pleinement plus tardivement, en lien avec la concrétisation du processus d'intégration aux JO.

b) La position des compétiteurs et de la FFME

Au niveau des acteurs fédéraux en France, l'analyse révèle un consensus quasi unanime en faveur de l'intégration de l'escalade aux JO. Ainsi, l'étude de la presse fédérale (Direct'Cimes jusqu'en 2013, I-Mag en 2014-2016 et GrandeVoix depuis 2017) révèle une quantité importante d'articles en faveur de l'olympisme. Sur quatre-vingt-trois sources (provenant de ces trois titres), nous avons comptabilisé les articles portant sur l'olympisme et étudié leur contenu :

- Vingt-quatre articles parmi cinquante-quatre numéros de Direct'Cimes ; dont six exprimant le point de vue de P. You (président) ou de Georges (DTN) ;
- Treize articles parmi les onze numéros d'I-Mag ; dont neuf exprimant le point de vue de M. Scolaris, Georges, D. You (directeur des équipes de France), S. Chapelle (entraîneur de l'équipe de France de vitesse), ou P. You ;
- Quatre reportages parmi les dix-huit reportages GrandeVoix ; dont deux retraçant l'évolution des compétitions d'escalade jusqu'aux JO, se positionnant favorablement envers cette évolution.

Par ailleurs, l'analyse révèle qu'en 2010 et 2011, une série d'interviews croisés de membres de l'équipe de France (jeunes et seniors) posait systématiquement la question « quel est votre avis sur l'escalade aux JO ? ». Une dizaine d'athlète au total ont été interrogés : une seule athlète se déclare clairement opposée à l'escalade olympique, en évoquant les risques de destruction des valeurs de l'activité et des sites naturels de pratique. Une autre athlète se déclare mitigée, invoquant les mêmes arguments, ainsi que le fairplay et la convivialité qui caractérisent selon elle l'escalade, tout en soulignant son désir de voir l'escalade devenir olympique, en invoquant le développement qui s'en suivrait.

La communication officielle de la fédération, via ses organes de presses officiels, semble répandre une vision propagandiste de l'escalade aux JO, comme l'illustre cette phrase de P. You suite à l'intégration officielle de l'escalade aux Jeux : « *une anomalie a été corrigée : un des mouvements les plus naturels du corps humain - grimper - a désormais son prolongement sportif aux JO !* » (I-Mag n°10, Edito, septembre 2016). De même, le reportage « Quel format pour l'olympisme ? » (GrandeVoix, avril 2017) illustre cette glorification de l'olympisme dès ses premières lignes, en parlant même de « *soulagement* » pour désigner cet évènement : « *La riche histoire de l'escalade olympique a atteint son moment de grâce lorsque, le 3 août 2016, notre sport devenait une épreuve des Jeux de Tokyo (JPN) en 2020.* »

Cette conception apologétique transparait également dans l'entretien de Jean-Marie, DTN de la FFME depuis 1998. Pour lui, les JO sont une évidence, une suite logique de la politique fédérale en faveur de la compétition, et n'y voit pas matière à débattre :

« *Les JO c'est un peu pareil, c'est un espèce de rouleau-compresseur, si l'athlète il veut pas l'faire ça l'regarde ! Il pourra toujours faire les championnats du Monde dans sa discipline. J'sais pas si y en a beaucoup qui vont pas s'présenter aux JO, et puis quelque part, c'est*

presque... presque perdu d'avance quoi. Les JO auront avancé, l'escalade va avancer avec les JO, euh, voilà... pour moi y'a même pas de débat quoi. »

Charles quant à lui, speaker sur les compétitions nationales et internationales en France, défend également l'olympisation de l'escalade. S'il reconnaît les dérives du CIO et les problèmes liés à l'organisation des JO, il les justifie en attribuant la responsabilité à l'Homme : « *c'est quand même l'être humain qui a un problème. C'est pas forcément les JO* ». Pour lui, participer aux JO représente quelque chose d'exceptionnel, d'un intérêt supérieur aux critiques, qui vaut la peine de faire de faire des compromis comme le format combiné : « *c'est déjà important d'y être, même si c'est pas d'la bonne manière* ». Dans son optique, le fait d'être aux Jeux passe donc au premier plan.

Le positionnement de Georges semble alors marginal au sein de la fédération. Ancien membre du Conseil d'administration, également investi au sein de la FSGT, il défend une position alternative de celle de la direction actuelle, en souhaitant un meilleur équilibre entre le développement du haut-niveau en compétition, et celui des sites naturels, qui selon lui permettent véritablement de développer l'escalade pour le plus grand nombre. Ces propositions sont reprises ces dernières années par C. Chemelle, candidat malheureux à la présidence de la FFME en 2013 et en 2017, mais ne parviennent pas à s'imposer face à la direction actuelle.

S'il ne s'oppose pas fermement à l'olympisme, Georges n'hésite pas à critiquer la direction actuelle de la FFME :

« Y'a une hypothèse qui est liée aux hommes, c'est-à-dire que les dirigeants actuels de la FFME, qui sont ceux qu'j'ai connu, parce que Pierre You y est depuis des années, euh... sont, euh... à mon avis, ont comme incitation principale d'être des notables tout à fait reconnus dans le mouvement sportif comme étant les équivalents des présidents des grandes fédérations. J'me souviens très bien de débats au sein du CA, ils voulaient, ils veulent être une fédération comme les autres, bon euh... comme les autres, au sens où, euh, reconnue au CNOSF, accueillie par les ministres, distribuant des diplômes de façon officielle, etc. etc. Bon, très bien, euh... donc, les JO étant de ce point de vue-là le graal, parce que quand on rentre aux JO, là on devient vraiment une fédération qui, y compris pour le gouvernement français, commence à être une fédération importante. [...] pour des gens qui n'ont eu que cette motivation principale à... dans

la tête, à savoir, pour eux le problème c'était pas du tout de développer l'escalade en tant que telle. Alors P. You n'a jamais grimpé, enfin, c'est pas son problème... »

Il justifie ainsi la course à l'olympisme de la FFME par les ambitions de carrière personnelles des membres de la FFME, et en particulier P. You. De plus, il se montre nuancé vis-à-vis des conséquences espérées, notamment sur le développement économique et structurel de l'activité : *« l'image de l'escalade peut être vendeuse dans certains domaines, mais pour inciter à pratiquer soi-même, à la limite on pourrait même redouter l'effet inverse, en mode 'pf! c'est pas pour moi !' »*. Il questionne le lien entre olympisme et développement, et argumente en soulignant également le coût que représente l'organisation des JO, en faisant référence à Paris 2024 :

« Y a pas de JO qui soient pas déficitaires. Je crois qu'Atlanta est le seul. Ça a toujours coûté beaucoup d'argent ; personne se pose trop la question de savoir qui va payer, parce que c'est toujours différé, donc euh... donc finalement on s'en aperçoit pas trop ».

Toutefois, il ne s'oppose pas totalement aux JO, et reconnaît leur dimension sacrée qui, selon lui, comble un manque dans notre société où la religion a perdu sa place hégémonique :

« L'Homme ait besoin de... d'une dose de sacré minimale, et le sport est évidemment un substitut tout trouvé pour ça quoi. Il remplit ce rôle de façon tout à fait efficace. Donc de ce point de vue-là, c'est peut-être bien que ça existe. »

Avec Georges, Jean-Marie est le seul acteur interrogé qui s'exprime explicitement sur les débats internes au sein de la FFME. Proche de la direction actuelle, il défend son bilan, et reconnaît les enjeux de pouvoir au sein de la fédération :

« Ben, en fait, on est dans un jeu d'opposition hein, après y a 2 listes qui s'affrontent depuis déjà 2 olympiades, donc la liste de Chemelle et la liste de You... donc en fait, la liste d'opposition essaye de trouver des angles d'attaque. Donc ... c'qu'ils reprochent au final à la politique de You, c'est de faire du tout compétition, du tout olympisme, tout développement du haut-niveau... ben c'est pas tout à fait le cas, parce qu'en fait le travail qui est fait pour les autres activités, il est en parallèle du développement des compétitions et du haut-niveau. C'est-à-dire qu'au plus, les compétitions, le haut-niveau fonctionne, au plus la fédération est reconnue sur le plan international, ou sur le plan national par le ministère des sports ou par le CNOSF, et

donc ça permet de donner plus de moyens à la fédération et donc de développer d'autres activités. »

On retrouve dans son argumentaire l'idée que l'intégration de l'escalade olympique amènera davantage de reconnaissance et de moyens à l'activité, et permettra ainsi de mieux développer l'ensemble des activités de la fédération. Comme nous l'avons vu, cette question des retombées liées à l'olympisme représentent un point d'achoppement majeur : Camille souligne que les retombées économiques seront ciblées – en faveur de la programmation olympique avant tout – ; Georges se montre sceptique quant aux retombées réelles sur le développement fédération ; et Jean, Charles et Jean-Marie se montrent optimistes quant aux bénéfices de l'olympisme sur l'ensemble de la fédération.

c) Le déploiement médiatique de la controverse

L'analyse du sujet au prisme des médias français nous permet de mieux comprendre comment cette controverse s'est déployée dans l'espace public.

Comme nous l'avons vu précédemment, les médias fédéraux véhiculent majoritairement une conception apologétique de l'escalade olympique, à l'exception d'une fenêtre en 2010 – 2011 où certains grimpeurs de haut-niveau expriment dans le magazine Direct'Cimes leur réticence, voire leur opposition, à l'escalade olympique.

L'étude de la presse généraliste, régionale et nationale, et sportive (non-spécialisée en escalade), via le moteur de recherche Europresse, nous a permis d'analyser la manière dont le sujet est considéré en dehors du milieu de l'escalade. Nous avons identifié seize articles traitant de l'escalade et des JO (ou du CIO). Une analyse quantitative révèle qu'aucun de ces articles ne mentionne les critiques habituellement formulées – notamment dans la presse spécialisée – dans le milieu de l'escalade sur la question olympique : la question du développement à deux vitesses de la fédération, l'opacité du CIO, le cadre télévisuel dans lequel l'activité doit rentrer, etc. Sur lesquelles nous reviendront juste après. En effet, douze articles souhaitent – ou se réjouissent, à partir d'août 2016 – explicitement l'intégration de l'escalade aux JO, en vantant les bienfaits potentiels pour l'activité, et particulièrement l'augmentation des moyens pour se développer, grâce à l'argent du CIO et à l'exposition médiatique accrue qui permet de faire venir de nouveaux sponsors.

Seul un article du journaliste Pierre Laurent (La vie, « les petits sports ont-ils perdu ? », 18 août 2016) critique l'intégration de l'escalade et autres sports qu'il qualifie de « *marketing* », éloignés originellement de l'escalade, tels que le surf, le base-ball et le skateboard. Selon lui, l'intégration de ces nouvelles activités s'inscrivent dans une tendance liée à leur popularité, et menace l'existence olympique de ce qu'il qualifie de « petits sports », traditionnellement liés à l'olympisme mais peu médiatisés : l'haltérophilie, la lutte, le pentathlon moderne, le tir, etc. Cette unique voix dissonante représente un point de vue original dans la controverse puisqu'il mobilise un argumentaire singulier : celui de défendre l'olympisme d'un point de vue « traditionnel », avec des activités historiques qui se sont développées en son sein, et qui dénonce l'intégration de nouveaux sports dans une perspective avant tout médiatique.

Les deux articles du journal L'Equipe (datant tous deux du 4 août 2016, au lendemain de l'intégration officielle de l'escalade aux JO de 2020) véhiculent également une conception très positive de cette nouvelle épreuve. Si un des deux articles retrace le processus qui a conduit à cette intégration, et révèle les quelques critiques à l'égard du format combiné, qualifiées d'« anecdotiques », le deuxième article évoque le contexte favorable dans lequel se trouve le CIO, avec la présidence de Thomas Bach depuis 2013 et une vraie volonté de la part de l'institution d'intégrer des nouvelles activités comme l'escalade.

Ainsi, il semblerait que la presse généraliste, qui s'adresse au grand public, essentiellement non-connaisseur de l'escalade, véhicule une image très élogieuse et positive de l'olympisme : dans cette optique, il semble donc évident qu'une activité non-olympique telle que l'escalade cherche à intégrer le programme des Jeux. Par exemple, Arnaud Bevilacqua (La croix, 7 novembre 2015) considère les JO comme un « *graal* » qui ouvre de nouvelles perspectives pour une discipline, alors que Sébastien Hoebrechts (Midi libre, 22 mai 2017) compare le CIO pour les sportifs au Vatican pour les catholiques.

Seul un article de l'Est républicain (« avant de se frotter les mains », 22 août 2017) souligne le clivage existant au sein du milieu quant au format combiné. Mais l'article souligne également les potentialités bénéfiques de l'olympisme pour l'activité, en prenant exemple sur le développement de l'escalade en Lorraine.

Dans la presse spécialisée (les magazines EscaladMag et Grimper ; les sites www.planetgrimpe.com et www.blozone.com), la controverse semble se déployer pleinement

avec une diversité d'acteurs et d'arguments mobilisés. On retrouve ainsi des acteurs clairement favorables aux JO, tels que l'ancien grimpeur français de haut-niveau Michael Fuselier (Grimper n°140, Interview de M. Fuselier, juin 2012), pour qui l'escalade a « *toute sa place* » aux JO, ou encore l'entraîneur de l'équipe Autrichienne Heiko Wilhelm (Grimper n°170, janvier 2016), qui reconnaît l'existence d'une « *controverse perpétuelle* » autour de la compétition et de l'olympisme, et défend l'idée que l'intégration de l'escalade aux JO sera positive si et seulement si « *les intérêts de toutes les parties prenantes sont pleinement considérés* ». Jean, directeur des sports de l'IFSC que nous avons interrogé, s'exprime également régulièrement dans le magazine Grimper en publiant des « *Billets d'humeur* ». Il y exprime un point de vue en cohérence avec l'entretien, et avec son rôle au sein de l'IFSC, puisqu'il défend âprement l'escalade olympique et s'attache à démontrer son bien-fondé. Dans le Grimper n°135 (octobre 2011), il évoque le « *syndrome de l'épouvantail* » : l'olympisme fait peur mais cette peur ne repose sur aucun argument tangible selon lui. Il déconstruit les critiques en indiquant que les dérives sportives n'ont pas besoin des JO pour prospérer : la financiarisation du sport est davantage marquée dans les compétitions non-olympiques (telles que les compétitions de football) ; les sports devenus olympiques récemment n'ont pas vu leur nombre de pratiquants augmenter de façon incontrôlable (ce que redoutent certains grimpeurs vis-à-vis des sites naturels) ; et des dérives – telles que le dopage, la tricherie, etc. – seraient déjà présentes en escalade.

Mais le magazine donne la parole à des acteurs de tout bord, comme en témoigne l'article de Georges dans le numéro 148 (juin 2013), où celui-ci défend – comme dans l'entretien – l'idée de développer les sites naturels en priorité, et de rééquilibrer la politique fédérale, qu'il juge trop orientée vers l'intégration aux JO. De plus, il dénonce déjà la « *théorie de la locomotive* », c'est-à-dire l'idée que l'olympisme va permettre un développement global de l'ensemble de la fédération : « *on a construit des locomotives avec des wagons non accrochés* ».

Enfin, le rédacteur en chef Fred Labreuveux exprime régulièrement son point de vue sur la question de l'olympisme, au travers des Editos qu'il rédige à chaque numéro. Il adopte le plus souvent un point de vue distant, et parfois critique. Ainsi, il évoque les transformations de l'escalade qui n'est, selon lui, « *plus un sport de glisse* » (Grimper n°146, mars 2013), en référence aux travaux de Loret (1995), en soulignant le fait que désormais, l'IFSC et la FFME « *ne rêvent que d'olympisme* », en assumant désormais toutes les valeurs autrefois rejetées par le milieu de l'escalade. Il dénonce également la naïveté de l'IFSC et de la FFME (Grimper n°152, novembre 2013), après l'échec de la candidature de 2013 : si les institutions ont pensé

qu'organiser une belle compétition suffirait à séduire le CIO, il considère qu'il ne faut pas oublier l'important travail de lobbying pour espérer devenir olympique, et l'argent que cela représente (estimé pour l'IFSC à cinquante-trois mille euros), et fustige le comportement de « girouettes » du CIO, qu'il considère comme un manque de respect vis-à-vis de sports comme l'escalade. Il questionne ainsi la finalité de la candidature olympique : « *est-ce que les jeux en valent la chandelle ?* ».

Sans avis tranché, il tente d'adopter une attitude réflexive sur le sujet. On peut supposer qu'il cherche à adopter une posture éclectique, dans la mesure où il est contraint par son poste de rédacteur en chef, comme l'indique Georges qui le cite : « 'oui mais on est pas... on a des contraintes éditoriales...' » lorsqu'ils évoquaient ensemble le contenu des articles du magazine.

Nous avons également identifié des prises de positions dans d'autres sources que le magazine Grimper. Dans le magazine gratuit EscaladMag, tourné quasi exclusivement vers la grimpe en milieu naturel, nous avons tout de même relevé la prise de position de Florent Wolff, rédacteur en chef du magazine (EscaladMag n°17, avril 2008), qui dénoncent les dérives autoritaires de certains JO, en ciblant particulièrement ceux de Pékin, qui ont eu lieu à l'été 2008, et soutient que dans ces conditions-là, l'escalade ne devrait pas s'empresse d'intégrer les JO. Frédéric Tuscan, ancien falaisiste de haut-niveau, désormais patron de la marque de chaussons d'escalade EB, évoque l'olympisation de l'escalade dans le même numéro : il pense que l'escalade mérite sa reconnaissance olympique (à l'époque d'une durée de deux ans), et pense que l'avenir olympique de l'escalade est un long processus qui ne peut se passer de l'arrivée de gros industriels investissant dans l'activité pour voir la concrétisation de ce processus.

Dans cet unique numéro où il est question d'olympisme, on observe donc qu'un acteur mobilise le registre des dérives autoritaires liées au mouvement olympique, alors que le second défend l'idée d'une reconnaissance méritée de l'activité et la nécessité d'un développement économique accru.

d) Les premiers questionnements sur le format

Avant l'intégration officielle de l'escalade aux Jeux de 2020 – et donc la concrétisation effective d'une épreuve unique d'escalade pour cet évènement – la controverse ne semble pas très

orientée sur la question du format. Il semblerait que seule la vitesse, et la création de la voie officielle, suscite des prises de position et des questionnements quant à son rôle vis-à-vis de l'olympisation de l'activité.

Avec l'apparition de la voie officielle de vitesse en 2005, des rumeurs courent sur le fait que l'escalade rentrerait aux JO avec une épreuve vitesse. A. Pêcher (Direct'Cimes n°44, Dossier Bercy, décembre 2008) s'inquiète ainsi que la nouvelle voie de vitesse soit une « *fausse bonne idée* », si elle favorise l'intégration de l'escalade aux JO, mais uniquement de cette discipline au détriment des deux autres. A. Beauté (Direct'Cimes n°51, octobre 2010) contribue à diffuser cette idée en affirmant : « *on murmure qu'il est bien possible que grâce à la vitesse, l'escalade se voit un jour entrer dans l'olympisme* ».

Mais ces hypothèses sont balayées par P. You qui nie la possibilité d'intégrer la vitesse seule, et souligne la volonté de négocier fermement avec le CIO pour conserver les trois disciplines de l'escalade (Direct'Cimes n°55, septembre 2011). Ces propos sont confirmés par Camille et Jean-Marie, qui indiquent dans les entretiens que le CIO souhaitait intégrer uniquement l'escalade de vitesse.

B. Après l'intégration aux Jeux de 2020 : un basculement vers la question du format

a) Sur l'olympisme

- **Les dérives du mouvement olympique :**

Depuis l'intégration officielle de l'escalade aux JO 2020 le 3 août 2016, nous avons identifié peu d'acteurs prenant position contre le mouvement olympique et ses dérives. Georges, dans son entretien, évoque les coûts démesurés des JO, comme l'indique Müller (2015b), et déconstruit un des attributs symboliques de l'olympisme qui est de contribuer à la paix entre les peuples :

« Le discours des intangibles, et des 'c'est bon pour le moral des peuples'. Mais ça resterait à démontrer, parce que si c'est si bon pour le moral des peuples, pourquoi à l'époque le peuple vote comme il vote, ils ont eu Trump, pourquoi y a tant de chômage partout dans le Monde, pourquoi y a des guerres locales à peu près partout, pourquoi y a du terrorisme, ... Bon le moral des peuples il est pas si bon que ça non plus. »

Mais les critiques sur la nature réelle du mouvement olympique sont balayées par Jean et par Charles. Jean défend ainsi l'idée que l'olympisme n'est pas un problème en soi, puisque l'institution est à l'image de la société où les problématiques similaires se retrouvent :

« J'observe, je retrouve les mêmes comportements problématiques, d'appropriation d'un pouvoir, de conflit d'intérêt, et ce risque, j'le retrouve au niveau de mon club. Tous les clubs sportifs que j'connais, comme au niveau des fédés nationales, comme au niveau des fédés internationales, comme au niveau du CIO, et comme au niveau des entreprises, de la politique... donc en fait, pour moi on est pas dans un cas où c'est l'CIO le problème. Il reste le comportement individuel et collectif de certaines personnes, qui sont en poste à des lieux de pouvoir »

Dans cette perspective, la responsabilité du CIO de ce qui lui est habituellement reproché (par exemple, la corruption pour le choix des villes-hôtes [Duret & Trabal, op cit, 2001]) est ici diluée par le fait que les faiblesses dont a pu faire preuve l'institution sont communes à l'ensemble du genre humain, ce qui empêcherait donc de pouvoir les dénoncer. Charles s'inscrit également dans la même perspective : *« c'est quand même l'être humain qui a un problème. C'est pas forcément les JO. »*

Pourtant, tous deux reconnaissent les contradictions inhérentes au mouvement olympique. Jean affirme ainsi :

« Quand on vend des armes, on peut s'dire à la limite 'moi vous savez, moi les valeurs... j'm'en fous'. Quand on promet la charte olympique, on s'doit d'être quand même exemplaire. Donc ça c'est pour moi le point qui... qui est super important, et sur lequel le CIO doit faire un peu le ménage, et d'ailleurs, le ménage a commencé. »

Charles quant à lui justifie ces contradictions par le fait qu'elles ont toujours existé : *« c'est vrai, qu'on s'écarte un petit peu de ce que devrait être la charte olympique, mais faut dire aussi qu'c'est pas nouveau »*. Là-encore, l'évidence et la récurrence des conduites déviantes du CIO est justifiée par son caractère historique – et donc posé comme faisant partie intégrante de l'institution. Jean se justifie par le fait que ces problèmes, autrefois opaques, sont désormais identifiés et vont à l'avenir se régler :

« Moi pour connaître un peu plus les rouages, euh... il reste des problèmes, les problèmes sont connus, des fois on peut les gérer, des fois on peut pas les gérer... mais de toute manière ça passera plus. Des choses comme ça devront disparaître. [...] les JO, oui c'est une grosse machine, qui coûte de l'argent, qui laisse parfois des héritages qui sont problématiques, ça

c'est clair, on voit c'qui s'est passé à Rio, c'est proprement inacceptable. Les stades qui restent vides après... [...] l'CIO a un modèle à ce jour, qui est qu'il faisait pas attention à ce genre de dépenses et ce genre d'héritage. Le CIO a un rôle là-dedans. »

Jean défend également le CIO pour l'argent qu'il injecte dans le sport mondial. Selon lui, les droits télévisuels récoltés par le CIO permettent de financer une grande partie du système sportif mondial :

« Après c'qu'il faut savoir, c'est que quand même, le CIO redistribue 90% de l'argent qu'ils collectent. Donc si demain matin on arrêta les JO et l'argent qu'ça rapporte grâce aux droits télé... bah, voilà, on aurait les ¾ du sport mondial qui s'effondrerait. On aurait quasiment plus d'sport. Donc il faut pas oublier que quand on va... faire du sport, sur des équipements, que c'est aussi d'l'argent, et qu'cet argent il vient des JO. Moi, personnellement, en étant dans un sport non-olympique, j'ai touché des bourses pour payer mes études. Donc c'était pas des montants monstrueux, c'était, j'sais pas, quelques milliers d'euros, mais voilà, ça c'est d'l'argent qui est issu d'l'argent qui est fait aux JO »

Enfin, Jean distille la responsabilité du CIO dans celles des villes-hôtes et des fédérations internationales : « c'est que la faute elle est un peu répartie entre tout l'monde ». Dans cette optique, le CIO n'est pas le seul responsable des problèmes liés aux JO : cela explique donc pourquoi, selon lui, il est trop simpliste d'incriminer uniquement le mouvement olympique quant aux dérives liées aux JO.

- **Les conséquences de l'olympisme sur le milieu de l'escalade**

La question des conséquences de l'intégration de l'escalade aux JO est une dimension de la controverse qui semble encore en effervescence. Vu l'incertitude liée à l'avenir de l'escalade olympique, de nombreux acteurs se positionnent sur le sujet.

Ainsi, Jean défend l'idée que l'olympisme aura des conséquences économiques directes et positives sur la FFME :

« Pour les petits clubs, les clubs ils font partie de la fédération, donc les clubs, si la fédération grossit parce que la fédération grossit, grâce à ces 100€ qui sont arrivés, mais ces 100€, ils viennent souvent de, ils permettent souvent de, je ne veux pas présager des choix d'la FFME, permettent d'économiser 100€ qui étaient budgétés avant, et ces 100€, si la fédé fait bien son job, il peut les réallouer à d'autres choses. Du développement local, et même d'autres activités, la raquette, l'alpinisme, ou je n'sais quoi. Mais ça c'est des politiques qui doivent être décidées

au niveau des fédérations ! [...] mais par contre on peut pas râler d'l'autre côté qu'on a pas d'argent issu d'l'olympisme. Ça, il faut bien savoir dans quel cadre on se met, et dans le cadre y a des règles, des droits, des devoirs, comme tout le temps »

Il laisse donc également entendre, à demi-mot, que les retombées ne seront pas les mêmes pour tous les clubs, et seront davantage orientées vers les clubs qui jouent le jeu de l'olympisme. Camille le confirme également : *« y aura pas de retombées sur tous les clubs, puisque de toute façon y a certains clubs qui ne veulent pas entendre parler de compétition »*. Elle semble donc croire au rôle positif que l'olympisme pourra jouer sur le développement de nouvelles SAE et le recrutement d'un public plus large en compétition : *« une volonté d'en faire encore plus, et la volonté de construire des murs pour accueillir plus de public, ouais, je pense... »*.

Parmi les sources dont nous disposons, peu de grimpeurs émettent des réticences sur les conséquences liées à l'intégration de l'escalade aux JO sur cette période. O. Lebreton, grimpeur bleusard, ancien compétiteur en équipe de France de bloc, craint quant à lui que les JO phagocytent l'escalade de compétition en la rendant dépendante du mouvement olympique :

« Espérons juste que ce format olympique ne phagocyte pas l'escalade de compétition et que cette dernière ne soit pas dépendante des JO pour continuer d'exister, ce qui est le cas malheureusement dans beaucoup de sport dit 'mineurs'... »¹⁵

Cette crainte de voir l'escalade perdre sa souveraineté est balayée par Jean, qui insiste sur le travail collaboratif mené par le CIO et l'IFSC :

« C'est des fantasmes complets ! [...] le CIO aujourd'hui ne peut pas nous forcer à changer quoi que ce soit. C'est écrit dans le règlement, que le CIO n'a aucun pouvoir de décision sur les fédérations internationales. Et le CIO, et moi j'le vois tous les jours dans les discussions avec eux, ils me disent « Jérôme, qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis d'ça ? qu'est-ce que t'en penses ? » et c'est moi qui décide. Enfin moi, l'IFSC... ils ont jamais dit « ce serait bien que tu fasses ça ». Alors moi j'leur répond souvent par la question « qu'est-ce que vous en pensez ? ». C'est le JO donc on essaie quand même qu'ce soit sympa. Si ils nous disent « ben nous on préférerait qu'ce soit comme ça », ben après on regarde ! si c'est possible, on le fait. Après ça n'empêche

¹⁵ <http://www.blozone.fr/index.php/fr/news/54-itw-olivier-lebreton>

pas, que sur les championnats du monde on va prendre des choix différents, parce que ça reste nos évènements. Donc ça c'est la réalité quoi ! »

De plus, Georges exprime de sérieuses réserves quant aux retombées espérées de l'escalade olympique :

« Quand on parle de ce lien-là [le lien entre intégration au programme olympique et développement d'une discipline] j pense qu'il faut être prudent et qu'il est pas du tout automatique, il est donné sans aucune justification par ceux qui le donnent parce que ça leur paraît évident. En plus l'image de la pyramide ça fait maintenant 40 ans qu'elle est fausse, et maintenant le système du sport de haut niveau il est totalement déconnecté de la masse des pratiquants, il repose sur un système sportif très sophistiqué, avec de la détection précoce, avec des toubibs, avec des pys, avec des coachs de toute sorte... ».

Mais ce discours semble isolé, et n'a qu'une portée limitée, face à des acteurs institutionnels convaincus du contraire, et qui le font savoir. En effet, si le discours de Georges est peu diffusé dans les médias (à l'exception de sa publication dans le magazine Grimper n°148, juin 2013), le discours des acteurs fédéraux est largement diffusé dans la presse généraliste : par exemple, P. You, Jean-Marie ou M. Sclaris sont cités directement dans huit articles sur les seize de notre corpus. Il en est de même dans la presse fédérale où quinze articles sur trente-sept (pour les magazines Direct'Cimes et I-Mag) expriment directement le point de vue de ces mêmes acteurs (à l'exception de M. Sclaris).

• **Les enjeux de pouvoir à la FFME**

Au-delà des conséquences sociétales des JO, et celles de l'intégration de l'escalade aux Jeux sur l'activité, la controverse autour de cette intégration renvoie aussi à des enjeux de pouvoir interne au sein de la FFME. Ainsi, Jean-Marie défend la politique fédérale actuelle, à l'instar de Camille qui fut membre du conseil d'administration de la FFME dans la liste de P. You, et de Charles, speaker officiel en France qui affirme : *« Moi je bosse pour la fédé, et je soutiens à 2000% la fédé »*. Comme l'indique Jean-Marie :

« On est dans un jeu d'opposition hein, après y a 2 listes qui s'affrontent depuis déjà 2 olympiades, donc la liste de Chemelle et la liste de You... donc en fait, la liste d'opposition essaye de trouver des angles d'attaque. Donc ... c'qu'ils reprochent au final à la politique de

You, c'est de faire du tout compétition, du tout olympisme, tout développement du haut-niveau... »

A l'inverse, Georges – dont la conception de la politique fédérale se rapproche de celle de C. Chemelle, leader de la liste alternative opposée à P. You –, désormais en dehors de la politique de la FFME, mais qui semble encore bien au fait de son actualité, considère que les orientations de la direction actuelle reflètent en premier lieu des ambitions individuelles de carrière :

« Y'a une hypothèse qui est liée aux hommes, c'est-à-dire que les dirigeants actuels de la FFME, qui sont ceux qu'j'ai connu, parce que Pierre You y est depuis des années, euh... sont, euh... à mon avis, ont comme incitation principale d'être des notables tout à fait reconnus dans le mouvement sportif comme étant les équivalents des présidents des grandes fédérations. J'me souviens très bien de débats au sein du CA, ils voulaient, ils veulent être une fédération comme les autres, bon euh... comme les autres, au sens où, euh, reconnue au CNOSF, accueillie par les ministres, distribuant des diplômes de façon officielle, etc. etc. Bon, très bien, euh... donc, les JO étant de ce point de vue-là le graal, parce que quand on rentre aux JO, là on devient vraiment une fédération qui, y compris pour le gouvernement français, commence à être une fédération importante. [...] Si en plus y a de l'escalade et qu'on est très bons en escalade et qu'on peut gagner des médailles, c'est tant mieux. Donc de ce côté-là, ça rendait objectivement le... la poursuite de la notabilité encore plus... à la fois potentiellement possible et donc attirante, pour des gens qui n'ont eu que cette motivation principale à... dans la tête, à savoir, pour eux le problème c'était pas du tout de développer l'escalade en tant que telle. Alors P You n'a jamais grimpé, enfin, c'est pas son problème... »

Ces éléments révèlent la dimension politique autour de la controverse liée à l'olympisme au sein de la FFME. La question de l'olympisme, et les positionnements divergents des deux listes sur le sujet, sont révélateurs du jeu d'opposition entre MM. Chemelle et You pour obtenir le pouvoir. L'olympisme est un des points d'achoppement entre leurs deux conceptions de ce que doit être la politique de la FFME ; c'est également un moyen pour la liste au pouvoir actuellement de le conserver, en misant sur la continuité et la cohérence de la stratégie déjà mise en œuvre.

b) Sur le format combiné

Le format combiné de l'épreuve d'escalade olympique semble concentrer la majeure partie de la controverse autour de l'escalade olympique depuis l'officialisation de l'intégration de la

discipline aux JO de 2020. L'analyse révèle deux points d'achoppement principaux : la question de la polyvalence nécessaire, imposée par le format combiné ; la question de l'escalade de vitesse et de la voie officielle.

- **La question de la polyvalence**

Le combiné olympique, parce qu'il consiste à enchaîner les trois disciplines de l'escalade (le bloc, la vitesse et la difficulté), semble controversé par rapport à la polyvalence qu'il exige des athlètes, qui sont jusqu'à présent spécialisés dans une discipline, voire deux pour certains (par exemple le tchèque Adam Ondra en bloc et en difficulté ; mais ce cas reste rare).

Ainsi, Georges se montre particulièrement hostile à cette épreuve combinée, qu'il juge dénuée de sens car déconnecté de l'escalade pratiquée par la grande majorité des grimpeurs :

« C'est cette histoire de mélanger 3 disciplines [...] C'est-à-dire que, je sais pas vraiment si ils ont totalement réglé le problème, mais euh, c'est qui va être une salade de coefficients, de pondérations à la noix qui vont être incompréhensibles, donc... « [...] ça va donner l'image de l'escalade qui va pas être l'escalade, qui va être une activité particulière qui sera l'escalade aux JO. Donc c'est... que personne ne pratiquera »

Georges appuie essentiellement son argumentation sur le lien avec la pratique réelle de l'escalade telle qu'il la conçoit. Pour lui, l'escalade de compétition devrait conserver un lien avec la pratique sociale de référence qu'est la grimpe en milieu naturel ; cette rupture lui fait dire qu'il s'agit d'une rupture similaire à celle entre l'alpinisme et l'escalade, et que désormais une troisième activité se développe de manière autonome : *« j'dis simplement qu'y aura une 3e activité qui sera l'escalade en milieu artificiel »*.

Cette critique est partagée également par certains grimpeurs de haut-niveau. Ainsi, les slovènes Domen Skofic et Janja Garnbret (Grimper n°180, mai 2017) dénoncent tous deux le format combiné, qui ne valoriserait pas les meilleurs grimpeurs, mais les plus polyvalents. Olivier Lebreton, ancien membre de l'équipe de France de bloc, exprime également sa déception, en comparant l'escalade au ski freestyle :

« Je suis malgré tout déçu du format car pour faire le parallèle avec le ski freestyle, c'est comme si on additionnait les épreuves de halfpipe, de slopestyle et de ski cross pour avoir un champion olympique de ski freestyle, ce qui serait pour le moins étrange et un peu fastidieux pour les spectateurs. »

Jean-Baptiste Tribout, grimpeur célèbre des années 1980 et 1990, évoque dans le journal l'Est Républicain l'absurdité du format combiné : pour lui, cette épreuve « *ne représente rien. Le vainqueur sera certes complet, mais pas le meilleur* » (L'Est républicain, « avant de se frotter les mains... », 22 août 2017).

Enfin, Charles, le speaker, se montre très déçu par ce format combiné : « *Le format combiné, évidemment, c'est pas... bah, c'est qui m'soule, c'est qu'on va pas présenter le meilleur de notre sport* ». Mais comme J. Garnbret, son plaisir de voir l'escalade aux JO l'emporte sur sa déception : ainsi, selon lui, « *il vaut mieux y rentrer comme ça que pas y rentrer du tout* ».

A l'inverse, certains acteurs semblent tout à fait favorables à la polyvalence exigée par cette épreuve d'escalade combinée. Pour elle, cette nouvelle épreuve enrichit les modes de pratiques déjà très variés de l'escalade, et représente une richesse supplémentaire :

« *Pour moi l'escalade, c'est quelque chose qui doit être le plus varié possible... varier les supports, varier la discipline, le style d'escalade... plutôt que d'avoir la position de dire que c'est réducteur, moi j'trouve ça super [l'épreuve combinée] parce que au contraire, ça élargit la palette de pratiques, et après c'est à chacun de faire c'qui lui plait en fait !* »

Ainsi, elle défend cette épreuve qui, pour elle, met en avant aux yeux du grand public la richesse et la diversité des trois disciplines. Elle s'appuie sur l'intérêt de chacune d'entre elle et de leur singularité :

« *Là justement, j'trouve que la richesse de ces 3 disciplines, c'est qu'elles sont justement très différentes l'une de l'autre. L'une apporte à l'autre. Et voilà j'te dis... en terme de filière énergétique, ben c'est... voilà, c'est très marqué, en terme de gestuelle c'est très marqué, en terme de stratégie...* »

Elle s'avère toutefois peu compréhensive avec les critiques. Au cours de l'entretien, elle défend avec passion son point de vue, mais balaie rapidement les opinions divergentes sur le format de cette épreuve olympique : « *euh... je comprends... je sais pas si j'comprends. Mais j'accepte !* ».

L'athlète français Manu Cornu, qui participe actuellement au Programme Olympique de la FFME, défend également l'existence d'une épreuve combinée (Grimper n°188, mai 2018). Il s'oppose à l'idée que les meilleurs grimpeurs soient ceux qui se sont le plus spécialisés ; pour

lui, « *depuis toujours, les meilleurs grimpeurs peuvent jouer les podiums en diff et en bloc !* » Dans cette perspective, le combiné olympique favoriserait in fine les meilleurs grimpeurs, c'est-à-dire ceux qui sont capables d'être performants dans deux, voire trois disciplines. C'est d'ailleurs ce qu'indique Jean-Marie :

« Le combiné, c'est pas un combiné comme on avait avant, c'est-à-dire un combiné où celui qui gagne va être moyen un petit peu partout, on multiplie les places, donc en fait ça fait, euh... ça permet à quelqu'un qui est très fort dans une ou deux disciplines de marquer plus de points. Puisque celui qui fait 1^{er}, il multiplie par 1, donc ça donne un avantage aux gens qui sont très très forts dans 1 ou 2 disciplines. Donc c'était ça aussi le but, donc que le médaillé, on veut pas que ça soit quelqu'un qui soit moyen dans chacune des disciplines. Ce sera un des champions du Monde dans une des disciplines, certainement, voire quelqu'un sur le podium d'un des championnats du Monde, donc c'est ... donc ça sera un grimpeur reconnu quand même, voilà. »

Finalement, ce format combiné semble être perçu comme un compromis : s'il ne satisfait pas pleinement les acteurs, ils s'en contentent car il représente pour l'instant l'unique option pour rentrer aux JO – si on exclut la vitesse qu'aurait vraisemblablement préféré le CIO. Jean affirme ainsi que : « *tout le monde sait qu'ce n'est pas satisfaisant, mais tout le monde sait que aujourd'hui, si on veut y être, c'est la... c'est le compromis qu'il faut faire* ».

Jean-Marie défend également ce compromis, en expliquant le dilemme auquel était confrontée l'IFSC :

« Alors après, on avait une médaille, y avait 2 choix hein... soit le CIO... euh voulait la vitesse. Parce que quelque part, c'est le format que tout le monde comprend, et c'est l'format qu'est peut-être le plus abouti, le plus simple à mettre en œuvre en terme de compétition. Donc ça l'CIO voulait la vitesse... donc au niveau d'la fédération internationale... le bureau s'est dit que si on part dans cette direction, ça pouvait être une porte d'entrée, mais on allait laisser les 2 autres un peu sur l'bord de la route... et elles allaient perdre, vraiment, en quelques années, de la distance par rapport à la discipline vitesse. Donc la proposition de faire les 3 en même temps, euh... donc de faire un combiné, est venu de là. Donc pour continuer à développer les 3 en même temps. »

Damien You, fils de P. You et directeur des équipes de France, évoque également la difficulté à s'accorder sur les modalités du format combiné (avec les simulations d'épreuves organisées

par le Group 7), et assume le fait que cette épreuve ne soit pas pleinement satisfaisante : « *Nous sommes parvenus à trouver un compromis. Car oui, c'est un compromis. Et nous avons livré le tout à l'IFSC en début d'année. C'est la fédération internationale qui a eu le dernier mot.* »

Ainsi, la question de la polyvalence, imposée au milieu de l'escalade de compétition par les circonstances, met en jeu des conceptions très diverses de la compétition d'escalade : si certains la jugent inacceptable et dénuée de sens, certains l'acceptent et ont décidé de s'adapter en conséquence.

- **L'escalade de vitesse et la voie officielle**

Plus encore que la polyvalence dans les trois disciplines exigée par le combiné olympique, l'épreuve de vitesse et sa voie officielle semblent concentrer encore davantage les critiques liées à l'épreuve d'escalade olympique.

Comme pour le combiné, Georges se montre très critique vis-à-vis de l'escalade de vitesse :

« *Pour moi, une activité [la vitesse] totalement ridicule qui n'a aucun sens, qui n'est pratiquée par personne. [...] j'ai une théorie sur le pourquoi de la vitesse, c'est l'image que se font ceux qui veulent promouvoir l'escalade de ce que les gens qui ne font pas d'escalade en pensent.* »

Et ajoute plus loin qu'il ne la considère pas comme une discipline réelle : « *c'est cette histoire de mélanger 3 disciplines, enfin, euh, 2 disciplines réelles, la difficulté et le bloc, et puis la vitesse, donc bon, qu'j'aurais éliminé sans hésitation. Donc 2 disciplines réelles en une seule épreuve.* » Il attribue donc à la vitesse une dimension irréelle, factice, dans la mesure où elle ne fait écho à aucune pratique sociale. Dans sa perspective, l'escalade de compétition doit être en lien avec la pratique de l'escalade de la masse des grimpeurs, c'est-à-dire du bloc ou de la difficulté, en salle ou en extérieur : la vitesse n'étant pratiquée que par une minorité de compétiteurs, elle n'a selon lui rien à faire aux JO car elle ne représente rien. Du côté des athlètes, la vitesse semble rebuter encore davantage que le principe de polyvalence – un certain nombre de grimpeurs pratiquant encore le bloc et la difficulté.

Ainsi, Domen Skofic (Grimper n°180, mai 2017) affirme que s'il est heureux que l'escalade intègre les JO, il n'y participera pas en raison de l'épreuve de vitesse, qu'il affirme ne pas aimer du tout : « *j'espère que je ne vais pas être obligé d'en faire* ». Il dénonce l'existence d'une voie

officielle de niveau facile (environ 6b/6c) et toujours identique, et indique qu'il serait prêt à faire de l'escalade de vitesse si les voies changeaient de temps en temps et seraient plus difficiles.

Plus remarquables, les grimpeurs Adam Ondra (considéré comme le meilleur grimpeur du monde, au meilleur niveau en bloc et en difficulté, en extérieur comme en compétitions) et Jakob Schubert expriment tout deux – quatre jours après l'officialisation de l'intégration de l'escalade aux Jeux de 2020 – dans le média français planetgrimpe.com¹⁶ leurs réticences vis-à-vis de la présence de la vitesse dans l'épreuve olympique. En espérant tous deux que l'IFSC n'intégrera pas cette discipline, Adam envisage même un possible boycott de l'épreuve car il ne souhaite pas participer à la vitesse.

Il est toutefois intéressant de souligner que l'opinion critique d'Adam Ondra, au lendemain de l'annonce officielle de l'escalade aux JO, s'est modérée avec le temps. Ainsi, au cours d'un interview donné le 24 février 2018¹⁷, il affirme se préparer pour les JO et accepter les règles du jeu, aussi imparfaites qu'il les considère : « *bien sûr je n'apprécie pas le format olympique ; mais je dois l'accepter, c'est comme ça* ». S'il ne compte pas « *sacrifier son entraînement pour la vitesse* », il s'interroge malgré tout sur ce point, en se demandant : « *quelle part d'entraînement sacrifier pour la vitesse ?* » On observe donc une évolution temporelle dans l'acceptation de l'escalade olympique chez ce grimpeur extrêmement médiatisé pour ses performances de premier ordre. Quelles sont alors les raisons de ce changement de point de vue ? Entre motivation personnelle et exigences professionnelles, il est impossible d'affirmer quelles sont les causes de ce revirement ; mais il témoigne vraisemblablement d'une certaine acceptation sociale dans le milieu de l'escalade de cette épreuve olympique, et de la voie de vitesse.

A l'inverse, certains acteurs semblent explicitement favorables à l'escalade de vitesse. Si on exclut de l'analyse les athlètes de la discipline – nécessairement favorables dans la mesure où ils la pratiquent – et l'entraîneur de l'équipe de France de vitesse, S. Chapelle, on observe parfois une considération favorable pour la discipline. Ainsi, Camille défend l'existence de cette discipline, qu'elle a pratiquée à ses débuts en 1991 :

¹⁶ <https://planetgrimpe.com/2016/08/lopinion-critique-dadam-ondra-jakob-schubert-lescalade-aux-j-o/>

¹⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=ZGShl8ZyukA>

« Pour moi l'escalade de vitesse ça permet d'aller au bout d'une gestuelle, d'optimiser au maximum, d'aller vers son record et euh... ça permet d'aller encore plus loin dans cette vitesse d'exécution, la rythmique d'escalade, et ça permet d'ouvrir des portes pour la pratique du bloc, donc euh... ça permet d'aller encore plus loin... »

Elle justifie la présence de l'escalade de vitesse pour l'intérêt qu'elle peut avoir pour le bloc et la difficulté :

« Pour moi c'est comme des gammes, comme les musiciens, qui font leurs gammes, et bien le fait de pratiquer ces gammes là, ça les rend plus performant dans l'impro. Et bien l'escalade de vitesse, pour un grimpeur de diff et de bloc, ça lui permet de... d'être encore plus audacieux dans sa pratique. Donc ça lui permet de s'adapter encore mieux, voilà. »

Cette idée est partagée par Jean-Marie, pour qui la vitesse n'est pas une punition : « je pense qu'il faut se dire que la vitesse c'est pas une punition hein ». Il souligne lui aussi les bénéfices de la discipline pour l'entraînement en escalade en bloc ou en difficulté :

« c'est une activité qui nous a permis de comprendre pas mal de choses, euh... vraiment décortiquer une dizaine de mouvements, qui sont toujours les mêmes, et ça a permis de comprendre beaucoup de choses au niveau de l'entraînement. Donc voilà. Y a rien de dommage, après, c'est temporaire ! »

De plus, Camille assume clairement la présence d'un record officiel, et le manque d'adaptation motrice de la discipline. Alors qu'avant 2005, la voie de vitesse changeait à chaque compétition, elle ne regrette pas du tout cette évolution :

« Moi j'aime bien cette idée de record ! et de s'pousser au maximum. Parce que quand c'est une voie classique, tu vas pas jusqu'au bout du concept, du mouvement pour être encore plus performant dans la réalisation de c'que tu fais. T'es dans l'adaptation, certes ! mais t'es pas dans l'optimisation... »

Dès lors, il semblerait que l'escalade de vitesse, imposée de fait par l'épreuve combiné à l'ensemble des grimpeurs qui participeront au format combiné, suscite une controverse importante, notamment chez les athlètes. Mais il semblerait qu'on assiste à une certaine acceptation de cette discipline, et du format combiné plus globalement, ce qui laisse supposer que la controverse tendrait à disparaître.

C. L'escalade olympique, une controverse ?

Dans la littérature, une controverse est caractérisée par une homogénéité des acteurs et du registre argumentatif du débat (Chateauraynaud & Torny, 1999) ; sinon, il s'agit d'une polémique si ces éléments sont hétérogènes.

Lemieux (2007) postule quant à lui qu'une controverse est une action collective qui mène à la transformation du monde social, et possède une véritable dimension instituante. Il s'agit donc d'étudier ce qui est engendré en termes de transformation du monde social.

a) Les acteurs qui prennent position

Comme nous l'avons vu dans notre étude, la question de l'escalade olympique donne lieu à l'expression d'une diversité d'acteurs sur la scène médiatique – en excluant ici les grimpeurs amateurs qui débattent également du sujet. On observe ainsi :

- Des athlètes de haut-niveau, aux opinions diverses ;
- Des acteurs fédéraux du milieu de l'escalade (FFME, FSGT et IFSC) ;
- Des acteurs médiatiques du milieu de l'escalade : généralement détachés et prenant du recul dans la presse spécialisée (Grimper, EscaladMag), ils soutiennent généralement l'olympisation de l'activité au sein des médias fédéraux de la FFME (Direct'Cimes, I-Mag, GrandeVoix) ;
- Des acteurs médiatiques hors du milieu de l'escalade, c'est-à-dire des journalistes sportifs de la presse sportive ou généraliste. L'analyse révèle un point de vue soit neutre, soit favorable aux JO, souvent perçus comme une finalité sportive dans la sphère sociale, peu remise en question (Brohm, Perelman & Vassort, 2004¹⁸)
- Très peu d'acteurs du monde économique (seuls Loïc Fossard, gérant d'Altissimo Montpellier, et Frederic Tuscan, patron d'EB, ont été identifiés), favorable à l'olympisme qui est synonyme de développement économique de l'activité.

¹⁸ <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/06/BROHM/11262>

Ainsi, au vu de cette hétérogénéité d'acteurs, nous pouvons questionner le fait qu'il s'agisse bel et bien d'une controverse.

b) Le registre argumentatif

Les arguments mobilisés par les acteurs qui s'expriment sur le sujet semblent cependant se recouper.

La question du principe même d'intégrer les JO est – ou a été – structurante. On retrouve la dialectique protection – développement exposée par Samuel Challéat¹⁹ dans le discours des acteurs qui évoquent cette dimension, quelle que soit leur position (athlètes, cadres fédéraux, etc.). On retrouve une dialectique entre la volonté de préserver la singularité culturelle de l'activité, ainsi que les sites naturels d'escalade, et celle de développer l'activité à travers l'olympisme, au risque de menacer ces deux éléments ; avec de nombreuses nuances intermédiaires dans le positionnement des acteurs relevées dans l'analyse.

La question du format, bien plus récente car elle émerge avec la création du combiné olympique, dont il est question dès 2015. On retrouve un antagonisme entre ceux qui sont opposés à ce format combiné, et à la voie de vitesse officielle, qui constituent une épreuve déconnectée de la pratique culturelle de l'escalade ; et ceux qui défendent cette nouvelle épreuve, qui enrichit l'activité par sa nouveauté et sa diversité. Entre les deux, on retrouve en réalité la position de la grande majorité des acteurs, c'est-à-dire l'acceptation de ce compromis comme un moindre mal, que la plupart d'entre eux espère temporaire.

Les arguments mobilisés par les acteurs semblent donc faire preuve d'une certaine homogénéité, malgré la diversité des parties prenantes, ce qui plaide en faveur du fait que cette question relève bien d'une controverse.

c) La dimension instituante

Les débats autour de la question de l'escalade olympique que nous avons analysés semblent avoir une dimension instituante, c'est-à-dire qu'ils donnent lieu à une réorganisation du monde social, en remettant en cause les rapports de force, les normes ou les croyances des acteurs

¹⁹ Samuel Challéat, « L'escalade, un sport comme les autres dans la course aux Jeux ? », Grimper n°159, septembre 2014

(Lemieux, 2007). En effet, la controverse sur le sujet a évolué dans le temps et a engendré un certain nombre d'évènements au fil du temps :

- Les résistances internes à l'UIAA vis-à-vis de l'olympisme (dans les années 1990 jusqu'en 2006) ont freiné l'olympisation de l'activité ;
- L'accueil peu enthousiaste de la voie de vitesse officielle a conduit l'IFSC à négocier fermement pour obtenir une épreuve combinée plutôt qu'une épreuve de vitesse seule ;
- Les craintes vis-à-vis de la surfréquentation des sites naturels liées au développement olympique de l'escalade, et les critiques sur le manque d'intérêt de la FFME pour les SNE, au détriment de la compétition et de l'olympisme, ont conduit la FFME à travailler davantage sur la question des SNE (d'après Jean-Marie).
- Les critiques sur le format combiné conduisent l'IFSC et la FFME à rester mobilisé pour plaider l'obtention d'une médaille par discipline pour les JO de 2024 à Paris.
- Les critiques sur l'imposition d'une médaille unique par le CIO ont conduit l'IFSC à travailler avec les grimpeurs, et le CIO à travailler avec l'IFSC, pour trouver un compromis à une situation problématique : les rapports de force existants ont donc évolué, avec une meilleure prise en compte des acteurs dominés (les athlètes vis-à-vis de l'IFSC ; l'IFSC vis-à-vis du CIO), dans une logique participative.
- L'évolution du système de valeurs et de normes est également à souligner, avec l'appropriation par les grimpeurs des valeurs olympiques autrefois décriées ; et l'acceptation de certaines normes contraignantes, telles que le règlement des épreuves ou le format combiné, contesté au début et finalement accepté.

Ainsi, la controverse autour de l'escalade olympique, si elle met en jeu des conceptions très diverses de l'activité, semble avoir conduit à un certain nombre de réorganisations sociales.

d) Conclusion

Il semble compliqué de parler de controverse au sens strict pour notre sujet, car il n'y a pas une opposition réelle entre deux camps qui s'affrontent, et il n'y a pas d'homogénéité entre les acteurs investis sur la question. De plus, on ne peut pas véritablement espérer de « clôture de la controverse » (Latour, 2006), dans le sens où l'escalade olympique est en quelque sorte une réminiscence de la question des compétitions en escalade : c'est une question récurrente qui divisera sans doute toujours la communauté des grimpeurs, qui est une communauté aussi diversifiée que ses modes de pratique multiples.

Toutefois, on retrouve une certaine homogénéité dans le discours des acteurs sur le sujet : la controverse se structure essentiellement autour de la question de l'olympisme et de celle du format. De plus, il semblerait qu'elle ait donné lieu à un certain nombre de réorganisations du monde social, et comporterait donc une dimension instituante non négligeable, ce qui plaiderait en faveur du fait qu'on puisse considérer qu'il s'agit d'une controverse, si on en croit Lemieux (2007).

Ainsi, s'il est difficile d'affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une controverse, telle qu'elle est classiquement définie dans la littérature, l'apport des travaux de sociologie sur l'étude des controverses nous a semblé pertinent pour mieux comprendre l'évolution de la question de l'escalade olympique en France.

3. L'innovation olympique en escalade

Dans cette partie, nous allons questionner l'épreuve d'escalade olympique en tant qu'innovation. Considérant une innovation comme une nouveauté dont les acteurs s'emparent, c'est-à-dire qu'ils l'acceptent, se l'approprient, l'utilisent et la font éventuellement évoluer, nous allons analyser le processus d'innovation de cette épreuve d'escalade olympique. Pour ce faire, nous allons analyser trois éléments mis au clair lors du cadrage théorique sur l'innovation, constitutifs des différents paradigmes de l'innovation dans la littérature : le contexte social, culturel et historique (approche diffusionniste) ; les acteurs-clés (approche classique ou Lead User Theory) ; les réseaux d'acteurs structurés autour de cet objet (sociologie de l'acteur-réseau).

a) Un contexte favorable

Il semblerait que l'intégration de l'escalade aux JO ait lieu dans un contexte socio-culturel particulièrement favorable, à la fois au niveau du mouvement olympique et du milieu de l'escalade.

- **L'évolution culturelle de l'escalade**

Comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, l'escalade est une activité jeune, apparue dans les années 1970. L'étude de la littérature indique que l'escalade est marquée par un processus de sportivisation (Aubel, 2005), ou sportification (Guérin, 2013) : peu à peu, cette activité originellement alternative se pare de tous les attributs d'un sport classique : des

institutions, des règles, des compétitions, et l'avènement d'un marché économique spécifique. Ainsi, nous serions arrivés à un stade de développement où l'escalade n'a plus rien de sa singularité originelle (Suchet, 2011) et où celle-ci se maintient uniquement dans le but d'entretenir une identité alternative (Soulé & Walk, 2007).

Au niveau des grimpeurs de haut-niveau, l'athlète Manu Cornu affirme sans détour : « *Je pense qu'il faut être content d'entrer aux JO. Il y a trois ans, tout le monde voulait que l'escalade y rentre* ». Le milieu des grimpeurs professionnels, s'il semble parfois réticent à certaines évolutions, ne semble plus s'affirmer fermement comme ils le faisaient avant, comme en témoigne le revirement d'Adam Ondra sur la question de sa participation aux JO étudié dans la partie précédente. Jacky Godoffe, grimpeur français célèbre et cadre de la FFME, évoque l'évolution des grimpeurs de haut-niveau (La Voix du Nord, « l'incroyable ascension de la grimpe », 19 septembre 2016). Dans les années 1980, les grimpeurs sont des fortes personnalités, imposants aux organisateurs de compétition certaines de leurs exigences, et opposées à l'idée même d'aller aux JO ; il affirme ainsi : « *certaines disaient si on commence à aller là-dedans [les compétitions ; en évoquant le Manifeste des 19 en 1985], un jour on parlera d'olympisme et ça, on en veut pas* ». Il considère que désormais, si l'essence de l'activité a été préservé, les grimpeurs de haut-niveau sont « *des sportifs maintenant* » : il n'y a plus de fortes personnalités et tous acceptent les règles du jeu dont ils dépendent pour en vivre. Ce qui explique sans doute la position d'Adam Ondra, et que confirme M. Cornu : « *la compétition est en jeu où il y a des règles. Soit on les respecte, soit on ne joue pas* ». Ces éléments semblent donc témoigner d'un fléchissement de la résistance des grimpeurs de haut-niveau, désormais plus enclins à se plier aux règles et à jouer le jeu qu'on leur impose, dont leurs revenus dépendent directement.

Aux Etats-Unis, l'étude de Gagnon & al (2016) préfère le terme de « mainstreamization » : les auteurs considèrent que notre époque contemporaine est une époque charnière pour l'activité, et que s'opère un basculement d'une activité outdoor, encore assez confidentielle vers une activité majoritairement indoor, largement pratiquée et connue du grand public.

En France, une tendance similaire semble se dessiner. En effet, Jean-Marie affirme ainsi que : « on est passé de 35 000 licenciés à 100 000 licenciés en 15 ans, grâce aux programmes qu'on a mis sur les murs d'escalade par exemple ». Il évoque également la massification des pratiquants en salle privée :

« [en évoquant l'augmentation du nombre de grimpeurs et les risques de surfréquentation] *Mais c'est pas du tout dû au développement lié à la compétition, c'est plutôt dû au développement commercial qu'y a actuellement sur Paris, où y a énormément de nouveaux grimpeurs, qui commencent dans les salles à Paris, et qui le weekend ont envie d'aller dehors. Et ça je pense qu'il faut qu'on s'y prépare à ça, parce que... la fédération a beaucoup grossie, et là actuellement, j'y pense qu'y a pas le même nombre de gens actuellement qui pratiquent en salle, ou qui sont licenciés à la fédération, voire plus... »*

Camille abonde dans le même sens en évoquant le cap des cent mille licenciés. Elle évoque également les salles commerciales privées, et le décalage culturel des nouveaux pratiquants de l'escalade qui n'ont pas les codes de l'activité (sur la sécurité, le respect de l'environnement, des autres grimpeurs, etc.) :

« *Les structures se développent... alors essentiellement les structures de bloc, donc là aussi faut qu'y ait un travail d'accompagnement, parce que dans ces structures de bloc, y a beaucoup de salles privées, où la formation est pas forcément la... la préoccupation première de... de ces salles, en fait. C'est un super outil parce que ça propose... des structures d'escalade sur tout le territoire français, c'est qui permet la pratique de beaucoup plus de pratiquants... jeunes, ou moins jeunes, l'activité est de plus en plus accessible, mais euh... en mode consommation de pratique sportive, et pas forcément en mode... je connais toute l'activité, je connais les principes de sécurité, je connais la pratique en SNE, euh, voilà... »*

Il semblerait donc que l'escalade en France soit actuellement dans une conjoncture relativement nouvelle, où l'on assiste à une massification récente de l'activité, avec l'entrée dans l'activité de « néo-grimpeurs » qui n'ont pas forcément une culture distinctive de l'activité, héritée de l'alpinisme, marquée notamment par une certaine réticence vis-à-vis des compétitions et des JO (De Léséleuc, 2004 ; Aubel, 2005 ; Gloria & Raspaud, 2006 ; Guérin, 2013). On peut donc supposer une certaine dilution de cette culture spécifique dans la masse des nouveaux pratiquants (grimpeurs de salles privées, comme grimpeurs compétiteurs dans les clubs FFME), et donc nous aurions un contexte socio-culturel bien plus favorable vis-à-vis de cette nouvelle épreuve olympique qu'auparavant. De plus, si on en croit des acteurs comme Jean-Marie, cette tendance devrait se confirmer :

« *C'est un peu le succès de l'escalade qu'on est en train de voir actuellement... moi j'verrai bien dans les années à venir, que l'escalade devienne un peu le fitness d'y a 15 ans quoi. C'est-à-dire que là actuellement, les salles d'escalade, c'est un business qui marche bien, et là*

pratiquement toutes les semaines y en a une nouvelle qui se monte quelque part dans une ville en France, donc j pense qu'il va y avoir dans l'avenir énormément de néo-grimpeurs ».

Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette masse de néo grimpeurs pourra vraisemblablement participer à une acceptation encore accrue de l'escalade olympique par les grimpeurs.

- **L'évolution politique du CIO**

Le contexte propice dans lequel s'inscrit l'intégration de l'escalade aux JO semble également lié à la conjoncture actuelle dans laquelle se trouve le mouvement olympique. En effet, l'élection de Thomas Bach à la présidence du CIO en 2013 s'est vraisemblablement accompagné d'une nouvelle orientation politique, davantage ouverte en direction des nouveaux sports tels que l'escalade. En effet, si la volonté du CIO de « se dépoussiérer » en proposant au programme des Jeux de nouveaux sports plus dynamiques semble présente dès les années 2000, comme l'affirmait A. Pêcher (Direct'Cimes n°34, « 20 ans de compétitions », mai 2006), de nombreuses résistances internes semblent encore freiner l'intégration de nouveaux sports au programme, comme en témoigne la réintégration de la lutte, en concurrence avec l'escalade sur la shortlist en 2013. Jean-Marie affirme ainsi : « les fédérations qui sont à l'intérieur, donc elles ont pas forcément envie de... de laisser de la place à de nouveaux sports. Donc c'est assez difficile de rentrer ». F. Labreveux indique quant à lui les pressions subies par le CIO pour réintégrer la lutte, qui seraient venues directement de MM. Obama et Poutine, chefs d'Etat respectifs des Etats-Unis et de la Russie. (Grimper n°152, Edito, novembre 2013). Le CIO représenterait alors, à cette époque encore, une institution conservatrice, qui a des difficultés à évoluer malgré les intentions affichées.

Mais il semblerait que le changement de présidence en 2013 se traduise par de véritables changements politique au niveau du CIO. Si on en croit Jean-Marie, « *le CIO voulait vraiment qu'y ait quelques nouveaux sports, enfin sports à l'image jeune, que ces sports-là soient intégrés dans l'programme des JO. Voilà, c'est un petit peu dans c'contexte là qu'on a réussi à être olympique à Tokyo* ».

Jean de son côté insiste sur la prise de conscience des problèmes au sein du CIO et d'une vraie volonté de changement :

« Le CIO bouge. Parce que y a eu des gros problèmes, de... de comportement, d'un certain nombre de membres du CIO. On pense aux scandales d'attribution des Jeux, Salt Lake notamment, ce genre de chose... par rapport à l'argent qui est quand même parfois... au-delà de la morale. Ça dépense beaucoup d'argent, et puis ça... cherche à avoir de l'argent, à des échelons individuels... donc oui, là-dessus, y a un problème et ça doit nécessairement changer »

Il cite en exemple la nouvelle norme votée par le CIO :

« Le CIO vient d'lancer, j'sais pas si vous avez suivi, une nouvelle, sa nouvelle norme de délivrance des JO. Donc ils ont mis tout un tas de mesures pour couper les coûts, pour couper la complexité, donc en espérant qu'ça va permettre de drastiquement... enfin surtout, de stopper le genre de Jeux qu'on a eu à Rio. Et puis arriver sur quelque chose de beaucoup plus équilibré. Qui amène, qui crée vraiment du développement sur les villes ».

Outre le fait de mettre en place une politique de développement plus équilibrée et de lutter contre les abus, le CIO semble également animé par la volonté de travailler conjointement avec les fédérations internationales. Jean indique ainsi le travail quotidien de collaboration entre l'IFSC et le CIO sur le dossier de l'escalade olympique :

« Le CIO, et moi j'le vois tous les jours dans les discussions avec eux, ils me disent 'Jérôme, qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis d'ça ? qu'est-ce que t'en penses ?' et c'est moi qui décide. Enfin moi, l'IFSC... ils ont jamais dit « ce serait bien que tu fasses ça ». Alors moi j'leur répond souvent par la question 'qu'est-ce que vous en pensez ?'. C'est le JO donc on essaie quand même qu'ce soit sympa. Si ils nous disent « ben nous on préférerait qu'ce soit comme ça », ben après on regarde ! si c'est possible, on le fait. »

Ces évolutions semblent s'inscrire dans le cadre de l'Agenda 2020, voté à l'unanimité en 2014 par le CIO, comme l'indique le reportage de la FFME GrandeVoix (« quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) :

« En décembre 2014, le CIO approuvait à l'unanimité l'Agenda olympique 2020. Dans son contenu, était proposé l'ajout de nouveaux « évènements » - comprendre de nouvelles épreuves - pour les JO 2020. Et c'est là que Thomas Bach changea la donne : ces sports additionnels seront désormais à l'initiative du comité d'organisation des JO (COJO) ».

Ces éléments corroborent la thèse de Wheaton & Thorpe (op cit, 2016), selon laquelle le CIO fait preuve d'une politique nouvelle et volontariste vis-à-vis des sports « d'actions », tels que l'escalade, pour les intégrer aux Jeux. En effet, l'image « jeune » de l'activité la rendrait attractive et participerait d'une stratégie du CIO d'attirer un public jeune, qui se détournerait de plus en plus des JO.

Dès lors, il semblerait donc que l'intégration de l'escalade aux JO de 2020 s'inscrive dans un contexte particulièrement favorable du côté du mouvement olympique, qui semble faire preuve d'un intérêt réel pour la discipline. Ces résultats font écho aux théories diffusionnistes de l'innovation, selon lesquelles le développement d'une innovation est fortement liée au contexte socio-culturel et historique dans lequel elle se développe.

b) Des acteurs porteurs de l'innovation olympique

Notre analyse a permis de catégoriser les acteurs investis dans le processus d'olympisation de l'escalade, ainsi que ceux qui se sont positionnés sur le sujet. Pour chaque catégorie d'acteurs, nous avons analysé précédemment leur positionnement sur le sujet ; nous étudierons ici leur rôle dans le processus d'innovation.

- **Les athlètes de haut-niveau**

S'ils se déclarent dans l'ensemble favorables à l'escalade olympique, les grimpeurs de haut-niveau semblent avoir joué un rôle mineur dans le processus. Il semblerait qu'ils soient toutefois largement consultés par l'IFSC, qui ensuite négocie avec le CIO, comme l'affirme Jean :

« Et en l'occurrence, on fait ces changements là, mais les athlètes sont toujours concernés, sont toujours questionnés, et il s'est jamais rien passé – et j'suis très bien placé pour l'savoir, parce que j'étais président d'la commission des athlètes pendant très longtemps, avant d'être embauché – il s'est jamais rien passé sans qu'les athlètes aient dit « oui ». Ils étaient pas tous d'accord, mais de manière générale, la consultation des athlètes a toujours été faite. Et pour eux, c'est aussi l'intérêt, si y a plus d'argent qui vient dans les compétitions, bah eux ils gagnent plus d'argent, et ils peuvent vivre de leur sport quoi. Mais ça passe par certains... certains changements. »

Dans cette perspective, les grimpeurs de haut-niveau auraient avant tout un rôle de régulation : étant les premiers concernés par les changements d'épreuves (et notamment par le combiné olympique), ils discutent avec le CIO pour faire valoir leur point de vue. Dans le cadre du

combiné olympique, considéré comme un compromis, qui préserve malgré tout l'intérêt des athlètes, il est difficile d'affirmer avec certitude, avec les sources dont nous disposons, le rôle exact qu'ont joué les athlètes. Tout au plus, nous pouvons supposer qu'ils ont pu jouer un rôle de conseil vis-à-vis de l'IFSC pour obtenir à minima une épreuve combiné, plutôt qu'une épreuve de vitesse.

Seule Camille se démarque par son implication sur le dossier olympique. En effet, elle affirme dans l'entretien avoir monté de sa propre initiative un dossier de présentation de l'escalade qu'elle a envoyé au CIO :

« J'étais 2^e aux championnats du Monde, et suite à ça, j'avais fait des dossiers, euh... pour présenter mon sport...

Chercheur : tu les avais faits toute seule ?

Camille : Oui ! de ma propre initiative ! [Rires]

Chercheur : ah c'est toi qui avait pris l'initiative ? tu t'étais associé à d'autres SHN ?

Camille : non non non non ! J'avais fait un dossier, pour montrer toute la pertinence de ce sport-là, et j'l'avais envoyé...

Chercheur : c'était en quelle année ?

Camille : ben... 2012. 2012-2013.

Chercheur : d'accord.

Camille : en montrant que c'était un sport où y avait autant de femmes que d'hommes, enfin équilibré entre la pratique homme et la pratique femme, qu'y avait les différents continents qui étaient présents sur les compétitions internationales, les championnats du Monde, ... et pour montrer tout l'intérêt de ce sport-là, ... »

Suite à quoi elle a poursuivi au conseil d'administration pendant deux ans, en 2013 et 2014, avant de se consacrer à l'entraînement au sein de la FFME. La trajectoire de Jean est comparable : ancien athlète de haut-niveau, il fut représentant des athlètes avant de travailler pour l'IFSC.

Ces deux acteurs incarnent donc un cas particulier de grimpeurs de haut-niveau, qui s'investissent davantage que les autres dans les institutions de l'escalade, et plus particulièrement, comme nous l'avons vu ici, sur le dossier olympique.

- **Les acteurs fédéraux du milieu de l'escalade**

Le Club Alpin Français (CAF), absent de cette étude en raison de son désintérêt pour la compétition, et la FSGT (dont Georges fait partie), qui développe ses propres compétitions en marge du système sportif traditionnel, ne sont clairement pas impliqués sur le dossier olympique : opposés ou indifférents à l'escalade olympique, ces fédérations ont choisi un autre modèle de développement.

Cependant, les acteurs de la fédération délégataire de l'escalade sportive, la FFME, et ceux de sa fédération internationale, l'IFSC, semblent avoir joué un rôle de tout premier plan dans le processus d'olympisation de l'escalade.

En effet, ce sont les dirigeants fédéraux qui semblent avoir impulsé un certain nombre d'actions en faveur de l'olympisme. Au niveau français, G. Bernigolle affirme avoir été missionné par la FFME en 1993 et 1994 pour participer au développement international de l'escalade, en transmettant des connaissances sur l'entraînement en Asie et en Amérique latine, où l'olympisme représentait « un but caché » selon lui (Grimper n°115, février 2009). Jean-Marie, alors entraîneur de l'équipe de France à l'époque au sein de la FFME, confirme l'investissement déjà important de la fédération à travers ces missions :

« la fédération française qui était assez investie dans les compétitions, et la fédération internationale de concert pour développer... alors déjà, la chose qu'on a fait, c'est d'essayer de... d'internationaliser la compétition d'escalade, qui était au départ très développée en Europe, et moins dans les autres continents, donc... notamment la fédération française a fait beaucoup de missions en Asie et en Amérique du Sud, pour... ben pour aider au développement, donc formation d'officiels, aide à l'organisation d'compétitions, formations d'entraîneurs aussi, de manière à ce que ça se développe dans les 5 continents. Donc 25 ans après, on s'est rendus compte que ça avait pas trop mal marché, puisque l'Asie est devenue le pays, euh... le continent, si c'n'est leader, en tout cas au même niveau que l'Europe en terme de développement de compétitions internationales »

A partir de 2005, où P. You accède à la présidence de la FFME, la fédération va prolonger son investissement sur le dossier olympique par l'organisation de trois compétitions internationales à Bercy en 2008, 2012 et 2016. Outre P. You, président de la fédération, le rôle de Jean-Marie, Directeur Technique National de la FFME depuis 1998, semble alors déterminant. Comme il l'affirme dans l'entretien :

« C'est-à-dire que le CIO a envoyé 2 évaluateurs en 2012, et ils ont vu que l'escalade était capable de remplir une salle comme Bercy, et de faire un show... c'est que tous les sports ne sont pas capables de faire hein, loin de là. Donc quelque part... nous dans le milieu, on sait ce qu'on est capables de faire, mais en dehors du milieu, y a peu de gens qui savent que l'escalade en compétition peut être un véritable show quoi. Donc là ça a permis pas mal de... pour d'autres fédérations d'ailleurs, car on a invité pas mal de présidents de fédérations, le CNOSF, le ministère... donc tout le monde, en voyant cette compétition, s'est rendu compte que l'escalade avait une carte à jouer quoi dans l'olympisme. »

En effet, la DTN semble avoir joué un rôle déterminant pour l'organisation de ces événements, comme le soutient Vincent Caussé à propos du fonctionnement fédéral, qu'on retrouve dans l'organisation des championnats du Monde de 2016 : *« nous nous basons essentiellement sur la direction technique nationale »* (I-Mag n°6, « Bercy 2016 : le compte à rebours est lancé ! », septembre 2015).

De plus, les acteurs de la FFME semblent également jouer un rôle politique actif de lobbying au sein du CNOSF et du CIO. Ainsi, Pierre You a été élu pour un deuxième mandat au CNOSF en 2013 (Direct'Cimes n°62, Interview de P. You, juin 2013), dans l'objectif avoué d'entretenir de bons rapports avec cette institution, représentante française du mouvement olympique. Si on en croit Jean, le rôle de la FFME dans le processus d'olympisation de l'escalade a été double : d'un côté l'organisation des trois compétitions internationales à Bercy a été un moyen de montrer au CIO le potentiel de l'activité ; de l'autre, la FFME, en travaillant avec le CNOSF, prépare les JO de 2024 à Paris, où le COJO consultera le CNOSF pour sélectionner des sports additionnels, vraisemblablement où la dynamique sera bonne en France :

« Pour la candidature olympique, le CIO est venu observer certains événements. Voilà. Pour voir comment s'est passé l'événement, comment on gère, si c'est professionnel, et si ça a un peu d'intérêt. On sait que la 1^{ère} candidature, la première visite a eu lieu pendant les championnats du monde qui se sont déroulés à Paris, à Bercy, donc c'était en 2012, c'est qui a bien évidemment aidé à montrer qu'on avait les capacités à intégrer les Jeux, et qu'il était un sport qui était populaire, et que... voilà, on pouvait prétendre à une place dans le programme des JO. Donc c'est comme ça qu'une fédération nationale aide, en montrant les capacités, en montrant les athlètes, en montrant les événements, mais tout l'ensemble du processus, c'est géré par la fédération internationale. [...] y a la dynamique nationale, où là, évidemment, la France fait le lobbying, et le travail, parce qu'il y a pas que le lobbying, mais aussi le travail, nécessaire auprès

des instances olympiques françaises, pour montrer que... on est au niveau ! et en fait, ça, ça contribue éventuellement à l'effort international, pour que les français qui représentent le mouvement olympique en France, quand ils vont à l'international, aux AG du CIO, si on leur posent la question 'alors l'escalade ?', qu'ils disent 'bah oui, nous ça marche bien' ».

Dans cette perspective, il semblerait que les acteurs qui dirigent la FFME et mettent en œuvre sa politique, à savoir P. You, son président, et Jean-Marie, son DTN, aient joué un rôle important dans le processus d'olympisation dans l'activité, en organisant trois grandes compétitions, en menant un travail de lobbying important au sein du CNOSF, où la fédération semble désormais bien connue, et en communiquant largement en faveur de l'olympisme, comme en témoigne leur communications récurrentes au sein des médias fédéraux (comme nous avons vu précédemment).

Enfin, au niveau français, l'analyse révèle le rôle-clé de Charles sur la communication et la mise en avant de l'escalade olympique. En effet, speaker sur toutes les compétitions nationales et internationales en France, rêve de voir l'escalade olympique : *« je trouve ça injuste qu'il ne soit pas aux JO. [...] je n'hésite pas à en placer une »* (Grimper n°113, octobre 2008).

Au niveau international, l'analyse nous permet d'identifier également des acteurs français impliqués dans le processus d'intégration de l'escalade aux Jeux. Jean, après 15 ans en équipe de France d'escalade, travaille pour l'IFSC en tant que directeur des sports (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) : *« aujourd'hui, moi j'suis en fait en charge de délivrer les Jeux, pour l'IFSC, et j'ai joué aussi pour eux ce rôle, j'étais le staff, enfin la personne employée dans l'IFSC qui a conduit les 2 candidatures »*. Il semble donc aux premières loges de notre objet d'étude, dans la mesure où il traite directement avec le CIO des questions relatives à l'épreuve d'escalade, et travaille en collaboration avec l'institution, ainsi qu'avec le COJO de Tokyo 2020, pour organiser au mieux l'épreuve d'escalade olympique. Ce qui est également intéressant est le fait qu'il a écrit, de mai 2011 à décembre 2013, des Billets d'Humeur dans le magazine Grimper : sur une vingtaine de numéros, trois de ses billets portent sur la question de l'escalade olympique. Plus qu'un artisan du devenir olympique de l'escalade, Jean semble donc également communiquer activement en faveur de cette nouvelle épreuve qui se profile (avec encore une grande incertitude entre 2011 et 2013).

Ainsi, il semblerait que les acteurs français du milieu fédéral, au sein de l'IFSC comme de la FFME, ont joué un rôle déterminant dans l'olympisation de l'activité.

- **Les acteurs médiatiques**

- **De la presse spécialisée**

Les acteurs de la presse spécialisée ne semblent pas à proprement parler porter l'innovation que représente l'escalade olympique ; du moins ils évoquent cette question incontournable au sein du milieu des grimpeurs. L'acteur médiatique qui évoque véritablement le sujet est F. Labreuveux, rédacteur en chef du magazine *Grimper*, titre de référence. Il donne ainsi la parole à de nombreux acteurs issus d'horizons divers : grimpeurs de haut-niveau, membres fédéraux (FFME, IFSC, CAF ou FSGT), entraîneurs, falaisistes de haut-niveau, ... Qui, parfois, s'expriment sur le dossier olympique. Le magazine semble ne pas prendre véritablement position : mais sur neuf acteurs identifiés au sein de notre corpus, seul Georges apparaît véritablement critique vis-à-vis des JO.

F. Labreuveux lui-même, à travers ses éditos, évoque principalement le lobbying nécessaire auprès du CIO pour intégrer les JO, et l'opacité de l'institution (*Grimper* n°152, novembre 2013 ; *Grimper* n°153, décembre 2013), et prend du recul sur la volonté d'intégrer les JO qu'il replace dans un contexte plus large de l'évolution de l'activité (*Grimper* n°146, mars 2013). Nous pouvons donc interpréter que son rôle de média consiste à évoquer l'olympisation de l'escalade, offrir une tribune aux acteurs qui s'y intéressent, et sa propre réflexion personnelle, sans pour autant s'opposer fermement à cette nouvelle épreuve olympique, et à la controverse qu'elle suscite.

- **Hors du milieu de l'escalade**

Il s'agit là des journalistes sportifs de la presse sportive ou généraliste de notre corpus : parfois anonymes, il s'agit essentiellement de journalistes sportifs au sein de leur rédaction. L'analyse révèle un point de vue soit neutre et objectif sur l'intégration de l'escalade aux JO, où le processus est retracé (*La Voix du Nord*, « L'incroyable ascension de la grimpe », 19 septembre 2016 ; *L'Est Républicain*, « avant de se frotter les mains », 22 août 2017) ; soit favorable, voire élogieux vis-à-vis des JO : A. Bevilacqua défend ainsi l'idée que les JO représentent le graal pour tout sport (*La croix*, « ces sports qui patientent dans la salle d'attente des JO », 7 novembre 2015), alors que le journal *L'Equipe* (« l'escalade entre (enfin) dans l'ère olympique », 4 août

2016) cite le soulagement de P. You et de M. Sclaris, et se réjouit de l'intégration de cette nouvelle discipline.

Les journalistes de la presse non-spécialiste semblent donc communiquer sur le sujet de l'escalade olympique de façon factuelle, ou alors véhiculent une image positive et laudatrice de cette nouvelle épreuve. Si ces résultats peuvent sembler importants car il s'agit de médias qui touchent un public de non-spécialistes, il faut toutefois nuancer en relevant le faible nombre d'articles sur le sujet sur la période étudiée.

• Conclusion

Le rôle qu'ont joué certains acteurs semble pouvoir expliquer en partie le succès de l'innovation que représente l'escalade olympique, qui semble désormais bien acceptée ou du moins, bien appropriée par le milieu de l'escalade.

Ainsi, on retrouve la théorie de l'approche classique de l'innovation selon laquelle l'innovation serait le fruit d'entrepreneurs qui auraient accompli une « success story » : pour notre sujet, il s'agirait plutôt de souligner la stratégie politique sur le long terme menée par les acteurs de la FFME et de l'IFSC, qui ont su profiter d'un vent favorable.

Mais également, on peut faire un lien avec les innovations « bottom up » postulées par la Lead User Theory (Von Hippel, 2005), où l'innovation provient de la base des utilisateurs : en effet, pour notre étude, nous remarquons que les « utilisateurs » de l'innovation, à savoir les grimpeurs professionnels essentiellement, ont fait partie intégrante du processus de concertation et de co-construction de cette épreuve combinée. Loin d'être imposée par le CIO ou l'IFSC, cette épreuve d'escalade olympique apparaît alors comme une construction régulée par les feedbacks des grimpeurs eux-mêmes, attachés à l'idée de préserver les trois disciplines.

Au vu de la complexité d'un processus d'innovation, il faut envisager d'avantage ces théories comme des éclairages théoriques, et non comme une explication simpliste de ce processus d'olympisation. En effet, au-delà des acteurs-clés et d'un contexte favorable, il semblerait que la structuration d'un véritable réseau autour de l'escalade olympique apporte également un

éclairage pertinent pour mieux comprendre comment cette épreuve a été développée et acceptée.

c) Un réseau structuré et puissant autour de l'innovation olympique

Dans la perspective sociologique de l'acteur-réseau (Latour, 2006), l'analyse se focalise sur le renouvellement permanent du réseau autour de l'innovation – envisagée comme un objet qui se transforme et se redéfinit perpétuellement – et non comme une nouveauté figée qui se développe de façon linéaire dans un milieu donné. Cette approche consiste à « mener l'enquête » sans à priori sur la supériorité présumée d'un acteur ou d'un autre, tout en accordant une importance majeure aux acteurs non-humains, en respectant le principe de symétrie de Bloor (1984). Nous allons donc étudier le réseau qui s'est structuré autour de l'escalade olympique, et le mettre en perspective par rapport aux autres réseaux pouvant exister au sein du milieu

• Le réseau de l'escalade olympique

Nous ne reviendrons pas sur le rôle qu'ont joué les différents acteurs dans le processus d'intégration de l'escalade aux JO. Cependant, l'analyse révèle que l'on assiste à une association d'un certain nombre d'entre eux autour du dossier olympique.

Au niveau français, nous avons identifié une association entre la FFME et le CNOSF : engagée dans une démarche de développement et de communication autour de l'escalade, la FFME semble cibler particulièrement le CNOSF, institution qui représente le CIO à l'échelle nationale. Ainsi, P. You a déjà effectué deux mandats d'élu au sein de l'institution (Direct'Cimes n°62, Interview de P. You, juin 2013) où il s'investit dans l'objectif d'une meilleure reconnaissance olympique de l'escalade. Charles, speaker officiel de la FFME, soutient ce travail en affirmant que : « c'est très soutenu par le CNOSF, le CIO ils ont tous été charmés par l'escalade ». Si on en croit ces deux acteurs, la FFME tente de s'associer au CNOSF, afin de gagner en reconnaissance olympique nationale, afin d'influer ensuite au niveau international. Cette stratégie est également confirmée par Jean, en évoquant la perspective des JO de Paris 2024 :

« Le COJO qui est lié, on va dire très fortement, au CNOSF, et eux bien évidemment ils observent c'qu'ils ont sous l'nez à l'échelle nationale. Donc là si la fédé nationale atteint un niveau de développement qui est bon, si elle est capable de délivrer des Jeux, des championnats du

Monde, et surtout, pour finir, des athlètes, qui obtiennent une médaille, alors là ça devient très intéressant. »

Il semblerait donc que transparaisse la volonté de la FFME de s'associer au CNOSF, afin de contribuer à sa mesure au succès de l'olympisation de l'escalade.

Il faut également souligner l'association de la FFME avec des « actants » non-humains, qui semblent avoir joué un rôle décisif dans l'association avec le CNOSF : les trois compétitions internationales organisées à Bercy. Ces trois événements, dépendants de l'IFSC mais organisés par la FFME, semblent avoir joué un rôle important pour faire connaître l'activité et montrer son potentiel médiatique aux yeux du CNOSF et du CIO, dont des évaluateurs étaient présents en 2012, comme l'indique Jean-Marie : « les 3 Bercy qu'on a organisé, notamment celui de 2012, on a été évalués par le CIO, et ça a été un moment déterminant pour que l'escalade soit prise au sérieux par le CIO quoi ». Ainsi, le fait d'associer l'escalade de compétition avec une fédération professionnelle et organisée, ainsi qu'avec des événements médiatisés et spectaculaire, semble avoir participé à renforcer le lien entre la FFME et le CNOSF.

Au-delà de la structuration d'un réseau à l'échelle française, l'innovation olympique en escalade s'inscrit avant tout au niveau international. En effet, c'est l'IFSC qui porte officiellement le projet de l'épreuve d'escalade olympique, comme l'explique Jean :

« Toutes les candidatures de ce type sont vraiment gérées au niveau international, que ce soit sur le CIO, sur d'autres événements multisports, et chaque fois les associations traitent avec les fédérations internationales ».

D'après Jean, en charge du dossier auprès de l'IFSC, l'institution aurait se serait donc engagée dans un travail collaboratif avec deux catégories d'acteurs : les grimpeurs de haut-niveau et le CIO.

En effet, les athlètes participant aux compétitions internationales semblent avoir été largement consultés par l'IFSC, afin de les intégrer au processus décisionnel de l'épreuve olympique. Jean explique ainsi :

« Les athlètes sont toujours concernés, sont toujours questionnés, et il s'est jamais rien passé – et j'suis très bien placé pour l'savoir, parce que j'étais président d'la commission des athlètes pendant très longtemps, avant d'être embauché – il s'est jamais rien passé sans qu'les athlètes

aient dit « oui ». Ils étaient pas tous d'accord, mais de manière générale, la consultation des athlètes a toujours été faite ».

L'implication des athlètes dans le processus est également corroborée par l'exemple de Camille, qui a déposé de sa propre initiative un dossier plaidant la cause de l'escalade auprès du CIO en 2012 (comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre précédent). S'il est difficile d'affirmer avec certitude l'implication réelle des athlètes dans le processus, nous relevons tout de même que cette volonté de concertation avec les athlètes est explicitement affichée et revendiquée par l'IFSC.

De plus, l'IFSC semble engagée dans un travail collaboratif avec le CIO. Engagée dans une démarche d'ouverture aux nouveaux sports (avec l'Agenda 2020 autorisant les sports additionnels proposés par les COJO), le CIO semble préparer l'épreuve d'escalade en concertation avec l'IFSC. Alors que le CIO souhaitait vraisemblablement intégrer l'escalade de vitesse, Camille résume la genèse du combiné olympique ainsi :

« Au niveau du CIO aussi, s'ils avaient une discipline à choisir parmi les 3, ils penchaient plus vers la vitesse. Et après, la communauté de grimpeurs n'était pas forcément favorable à ce que ce soit la vitesse qui soit choisie comme discipline, et là y a eu pas mal de négociations... enfin de discussions pour savoir quelle discipline l'emporterait, et la formule combinée est apparue... et voilà. »

Au-delà des actants humains avec lesquels s'est associé l'IFSC pour porter l'innovation olympique, l'analyse révèle l'importance de l'association avec deux actants non-humains : les supports compétitifs et les médias.

Les supports compétitifs désignent à la fois les formats de compétition (tels que le format combiné), le style d'ouverture des passages (dalles, dévers, dynamiques, en équilibre, aléatoires, etc.) ou encore l'évolution du règlement. L'analyse révèle que ces supports compétitifs ont évolué en lien avec le développement de l'idée de l'escalade olympique : au fur-et-à-mesure que l'escalade s'est approchée des JO, les règlements, le style d'escalade et le format des événements se sont transformés. Vraisemblablement, ces transformations obéissent à une même logique – une logique qui serait commune à la FFME, à l'IFSC et au CIO : Jean-Marie affirme ainsi *« j pense que les logiques sont les mêmes »*, c'est-à-dire exploiter le potentiel médiatique actuel de l'escalade, en adaptant la discipline aux exigences médiatiques (moins de temps d'attente, facilité de compréhension, actions spectaculaires), que ce soit aux

JO ou simplement dans le cadre des compétitions internationales d'escalade, de plus en plus médiatisées, comme l'indique toujours Jean-Marie :

« Que ce soit au niveau du CIO ou à notre niveau, bah quelque part c'est pour faire un spectacle, plus compréhensible, plus rapide, plus facile à passer sur les télévisions. Donc au niveau d'la fédération internationale en fait, on fait des streaming maintenant, depuis pas loin de 10 ans sur toutes les finales, et l'objectif c'est d'aller... c'est de vendre des droits télévisions. Donc là on commence au niveau d'la fédération internationale à vendre des droits télévisions, notamment en Asie, en Corée, en Chine et au Japon ».

Sur la question du style d'escalade, autrefois lent et statique, et désormais dynamique et aléatoire, Camille reconnaît le lien entre ces changements et les ambitions olympiques du milieu de l'escalade : *« ben après, tout ce versant aléatoire, accepter la prise de risque, ça a un petit côté... euh... spectaculaire ! et qui pousse, euh... on amène le public ».* La richesse des ouvertures actuelles et la diversification des supports, avec la présence de nombreux macro-volumes, et la nécessité de prendre davantage de risques pour les grimpeurs semble donc participer à cette tendance

Les évolutions du règlement semblent participer de la même logique : celle de simplifier les règles du jeu d'une part, pour en faciliter la compréhension, et celle d'augmenter le côté spectaculaire d'autre part. Camille le reconnaît dans l'entretien :

« [Une] évolution de règlements pour... pour proposer un spectacle plus attractif pour le public de grimpeurs, et le public de non-grimpeurs, et pour qu'ils viennent voir les compétitions d'escalade en étant impressionnés par ce qu'ils voient, pour leur donner soit envie de pratiquer, soit d'revenir euh... voir la compétition quoi. »

Charles quant à lui reconnaît explicitement l'importance d'associer à l'escalade olympique des supports de pratique en phase avec les exigences qui sont celles des JO :

« Ouais, alors elles [les évolutions du règlement] sont en lien avec l'olympisme, parce que... en fait on va être obligés de rentrer dans un schéma médiatique pour les JO, et il faut pas non plus saturer les gens. Donc là j'parle réellement pour les 2 minutes en moins sur la diff, euh voilà, on passe de 8 à 6. La valorisation des prises... bon on va dire, pour moi c'est pas trop le sujet le plus important. »

Dans cette perspective, il semblerait donc que les supports de compétition jouent un rôle essentiel dans le développement de l'escalade olympique. En effet, si l'escalade des années

1990, « aussi ennuyeux à regarder que de la peinture qui sèche » d'après un journaliste (cité par J. Godoffe, *La Voix du Nord*, « Avant de se frotter les mains... », 19 septembre 2016) n'avait aucun avenir olympique, les supports compétitifs de l'escalade contemporaine semblent être un élément clé dans le succès de l'escalade olympique.

Plus encore, l'appui sur des nouveaux formats, à savoir la voie de vitesse officielle et, plus récemment, le format combiné, semble participer de cette dynamique. En associant l'escalade de vitesse à une voie officielle, standardisée et normée, où l'on peut désormais mesurer un record, la discipline a pu augmenter son crédit auprès du CIO qui, comme nous l'avons vu, souhaitait intégrer l'escalade au programme des JO avec cette seule épreuve de vitesse. Finalement, c'est en associant à l'escalade de compétition une épreuve combinée, considérée par beaucoup comme un compromis, que la discipline a pu répondre aux exigences du CIO et du COJO (à savoir, une seule médaille) et celles du milieu de l'escalade (montrer les trois disciplines lors de l'épreuve olympique). Ainsi, les formats de compétition, comme les styles d'ouverture ou le règlement, constituent des actants-clés qui ont permis, de par leurs évolutions, à l'escalade d'intégrer les JO.

Enfin, le réseau d'actants structuré autour de l'épreuve olympique d'escalade n'aurait sans doute pas permis l'acceptation sociale de cette épreuve sans un relai médiatique important.

Comme l'indiquent les résultats discutés dans le chapitre précédent sur le déploiement médiatique de la controverse autour de l'escalade olympique, nous observons un traitement médiatique soit neutre soit favorable dans les médias de notre corpus, spécialisés en escalade ou non. La presse fédérale quant à elle semble adopter un point de vue plus tranché en faveur de l'escalade olympique, en se réjouissant par exemple sans nuance de l'intégration aux JO (*I-Mag* n°10, Edito de P. You, septembre 2016 ; *GrandeVoix*, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017).

Callon (1986) distingue alors, dans le cadre du processus de traduction, en sociologie de l'acteur-réseau, les médiateurs des intermédiaires. Si les intermédiaires désignent des entités qui véhiculent une information sans la modifier, les médiateurs participent à sa transformation lorsqu'ils la véhiculent. Pour notre sujet d'étude, nous pouvons alors considérer que des sources écrites ne prenant pas parti, se contentant de véhiculer des informations sur l'avancée du dossier, représentent des intermédiaires ; or notre corpus n'en contient pas. Toutes les sources

sont teintées de subjectivité, quelle que soit leur origine. Dès lors, il semble plus pertinent de les qualifier de médiateurs : avec un total de soixante-six sources écrites évoquant l'escalade et l'olympisme sur un corpus de deux-cent sources, provenant de seize titres différents (nous avons ici considéré les trois titres de presse édités successivement par la FFME comme une source unique), chaque source laisse transparaître un avis personnel sur la question de l'escalade olympique, que l'auteur considère au prisme de son opinion.

En conclusion, il semblerait qu'un réseau structuré et diversifié se soit constitué autour de l'innovation que représente l'escalade olympique : en effet, l'analyse révèle l'association d'actants humains (grimpeurs de haut-niveau, acteurs fédéraux de la FFME et de l'IFSC, journalistes de la presse spécialisée ou non) et d'actants non-humains (événements compétitifs internationaux ; formats de compétition ; styles d'ouverture ; règlement) autour d'un même objet : l'intégration d'une épreuve d'escalade au programme des Jeux Olympiques.

- **L'absence d'une opposition structurée**

L'analyse des sources écrites et orales semble donc révéler que l'escalade olympique s'est imposée, au terme d'un processus certes complexe et non-linéaire, sans rencontrer de résistances internes véritables dans un milieu pourtant historiquement peu favorable à l'olympisme. En effet, nous avons identifié les acteurs prenant position à l'encontre de l'escalade olympique : seuls Georges, que nous avons interrogé – qui n'est d'ailleurs pas strictement opposé à l'escalade olympique, mais déplore sa déconnexion avec la pratique sociale –, ainsi que certains grimpeurs de haut-niveau qui émettent des réticences quant aux retombées potentiellement négatives sur l'activité (M. Becerra, Direct'Cimes n°50, juin 2010 ; M. Delpierre, Direct'Cimes n°51, octobre 2010), prennent publiquement position en défaveur des JO. Si certains grimpeurs, comme A. Ondra ou J. Schubert, dénoncent le format combiné et s'interrogent sur leur participation, quasiment personne ne semble réellement dénoncer l'intégration de l'escalade aux JO.

Ces résultats peuvent paraître surprenant lorsque la littérature scientifique évoque une singularité culturelle des grimpeurs, et une certaine retenue vis-à-vis de la dimension compétitive de l'escalade, chez les compétiteurs eux-mêmes (Guérin, 2013 ; Rogeaux, 2015). Toutefois, si on les analyse au prisme de la sociologie de l'acteur-réseau, nous réalisons que les rares critiques sur le sujet sont disjointes, émises çà et là par des grimpeurs isolés, mais qu'il ne semble exister aucun réseau structuré autour de l'opposition à l'escalade olympique. En effet, si ces critiques semblent venir avant tout de grimpeurs ayant une forte culture de la grimpe en SNE (comme Georges, ou comme les grimpeurs dans les études

de Guérin & Rogeaux), il semblerait que ces grimpeurs ne se concentrent pas sur la critique des JO, mais sur la grimpe en SNE. Ainsi, le magazine *Grimper*, qui est le titre dont nous avons tiré le plus de sources, est majoritairement focalisé sur la grimpe en milieu naturel ; mais les articles évoquent alors les sites naturels, ou interviewent des grimpeurs falaisistes qui, finalement, ne sont pas interrogés sur les JO, sans doute car ils ne sont pas concernés. Nous n'avons pas étudié ces sources et ne pouvons approfondir l'analyse ; mais nous pouvons émettre l'hypothèse que les grimpeurs professionnels et médiatiques en milieu naturel n'émettent pas leur avis sur le sujet de l'olympisme pour deux raisons : on ne leur donne pas voix au chapitre car ils ne font pas de compétitions ; les équipementiers sponsorisant souvent des grimpeurs compétiteurs et falaisistes, ce n'est pas dans l'intérêt des marques (ni des grimpeurs interrogés) de critiquer ostensiblement l'olympisme. L'analyse des sources écrites, qui a consisté à relever tous les articles évoquant l'olympisme, indique en tout cas l'absence de grimpeurs outdoor s'exprimant sur la question, alors qu'elle semble récurrente lorsqu'un article interroge ou cite des compétiteurs.

Par ailleurs, les grimpeurs pratiquant majoritairement en SNE semblent davantage animés par la volonté de créer autre chose, structurer d'autres réseaux en phase avec leurs préoccupations, plutôt que de s'opposer à l'escalade olympique. L'association *Greenspits*²⁰ en est un exemple emblématique : fondée en 2016, elle rassemble les grimpeurs soucieux de protéger les sites naturels, développer l'équipement et informer les collectivités territoriales sur ces sites de pratique.

On peut donc présumer de l'absence d'un réseau structuré et puissant, relayé médiatiquement, d'opposition aux JO. Une autre explication possible pourrait également être l'indifférence pure et simple d'un grand nombre de grimpeurs qui ne sont pas favorables aux JO. Comme l'affirme Jean :

« J'vais aller grimper avec mes copains en falaise. Après j'vais aller tout seul sur un bloc isolé au fin fond d'une forêt, après j'vais aller en salle d'escalade indoor, comme on peut avoir à Paris, Lyon, ou alors j'vais aller dans l'petit club du coin où on est 15 à grimper sur un tout petit mur. Et à la fin, on a aussi des murs comme à Bercy, pour les championnats du monde, on aura les JO, donc... moi je, quand on me dit « nan nan, mais ça va détruire certaines choses », putain mais ça va rien détruire du tout. Pour moi ça va m'empêcher d'aller grimper, si j'veux aller grimper tout seul tranquille sans voir personne, le fait que ce soit aux JO ou pas, pour moi ça va pas changer grand-chose quoi. La falaise, depuis l'annonce des JO, les falaises où moi j'vais grimper, j'ai pas vu plus de monde quoi. Le seul endroit où j'vois plus de monde, c'est dans les salles d'escalade, et finalement c'est pour ça qu'les salles d'escalade se développent, parce que y a un marché, et que tous les gens y vont, mais quand on demande aux gens « alors les JO », pf ! ... alors eux ils viennent grimper le soir parce que ça leur fait du bien, et qu'ils voient leurs copains, ça leur fait un exercice physique sympa. J'suis pas sûr qu'ils viennent grimper parce que

²⁰ <https://greenspits.com/fr/>

c'est les JO. Donc étant donné qu'on a un sport hyper riche, avec une variété qui est juste monumentale, euh, ouais ! j'veux bien qu'on fasse des changements sur la pratique compétitive, mais pour l'coup ça représente, le pourcentage de gens qui pratiquent la compétition, et qui plus est la compétition à haut-niveau, elle est... ça, c'est minime. »

Dès lors, selon lui, l'absence d'opposition et de critique structurée viendrait essentiellement du fait que la diversité de l'escalade permet à chacun de pratiquer l'escalade qu'il souhaite, sans que les changements d'une des facettes de l'activité n'impacte nécessairement l'autre. L'escalade olympique ne concernant finalement qu'une infime minorité de grimpeurs (et ne concernant pas l'ensemble des grimpeurs en équipe de France, loin de là), la majorité des grimpeurs ne se sentirait finalement pas concernée par l'escalade olympique.

d) L'escalade olympique, une innovation ?

Nous pouvons donc questionner le caractère innovant de l'épreuve d'escalade olympique. Peut-on réellement parler d'innovation ? Pour conclure, nous rappellerons en quoi les différents paradigmes de l'innovation sont pertinents pour comprendre le processus qui a conduit l'escalade à devenir olympique.

- Dans une approche diffusionniste de l'innovation, une nouveauté se mue en innovation lorsqu'elle rencontre un contexte social, culturel et historique favorable : dans le premier sous-chapitre, nous avons vu comment les évolutions récentes du milieu de l'escalade et du mouvement olympique ont représenté un terreau propice à l'intégration de l'épreuve d'escalade aux JO de 2020 à Tokyo ;
- Les approches classiques de l'innovation postulent que le succès d'une innovation s'explique avant tout par le rôle-clé d'innovateurs ou d'entrepreneurs avant-gardistes, dans une conception « top down ». Pour notre sujet, le rôle politique déterminant mené par les acteurs institutionnels, en charge du dossier, au sein de l'IFSC mais aussi au sein de la FFME en France, vont dans le même sens : une politique fédérale patiente et stratégique a permis à l'escalade d'intégrer finalement les JO dans un contexte favorable ;
- La prise en compte d'un certains nombres d'acteurs, tels que les grimpeurs de haut-niveau consultés par l'IFSC, ou la posture à l'écoute du CIO vis-à-vis de l'IFSC, s'inscrivent dans une logique « *bottom up* » du développement de l'innovation de l'escalade olympique, où la « base » des utilisateurs participe activement au développement de l'innovation (Lead User Theory, Von Hippel, 2005) ;
- La constitution d'un réseau structuré et organisé autour de l'épreuve d'escalade olympique qui permet d'expliquer le succès de cette innovation, dans la perspective sociologique de l'acteur-réseau (Latour, 2006).

VI. Conclusion

Cette travail nous a permis de retracer le processus complexe d'olympisation de l'escalade, que l'on pourrait définir, à l'issue de notre analyse, comme l'ensemble des transformations qu'a connu l'activité en vue de se préparer, ou de s'adapter, aux Jeux Olympiques : les évolutions institutionnelles, mais aussi règlementaires, de l'escalade de compétition ; l'évolution du format des compétition et des supports de pratique proposés aux athlètes ; l'évolution des mentalités et de la culture de ses pratiquants. L'intégration effective de l'escalade aux JO de 2020 ne représente, *in fine*, que l'aboutissement d'un processus de transformation globale de l'activité.

Si notre étude n'a évoqué la dimension culturelle de l'escalade qu'en guise de prélude, au sein du cadrage général de notre travail, celle-ci mérite vraisemblablement d'être rediscutée. En effet, nous avons fait le choix de ne pas la considérer dans l'analyse, afin d'adopter une posture pragmatique, dégagée de tout à priori et partant de l'étude des situations (Barthe & al, 2013) ; toutefois, l'évolution de la controverse, qui apparait clairement dissymétrique (où s'expriment majoritairement des acteurs favorables à l'escalade olympique), vers une acceptation pure et simple de la réalité olympique de l'escalade, voire de l'acceptation du format combiné – en témoigne le revirement d'Adam Ondra, considéré actuellement comme le meilleur grimpeur du Monde, sur la question de sa participation, semble laisser transparaître une mutation profonde des valeurs et de la culture partagés par la communauté des grimpeurs.

Cette étude a permis de retracer la genèse et l'évolution historique de la controverse sur le sujet en France, ce qui n'a vraisemblablement jamais été réalisé. Nous avons également pu cartographier la controverse à l'heure actuelle, dans une situation où la réalité olympique de l'escalade est encore fragile, incertaine. Notre étude indique une focalisation de la controverse autour de la question du format combiné, où la polyvalence nécessaire, et plus encore la nécessité de participer à l'épreuve de vitesse, cristallisent les critiques. Mais cette étude souligne la situation d'indétermination relative (Barthe & al., 2013) dans laquelle se trouve l'escalade olympique actuellement : personne ne semble véritablement savoir quelles seront les conséquences, notamment économiques et médiatiques, alors que le monde de la compétition est en effervescence et doit s'organiser rapidement en vue de préparer cette épreuve aux modalités innovantes. Plutôt qu'une controverse, il s'agit davantage de suppositions, d'hypothèses échafaudées par les uns, contredites par d'autres, quant aux rendu médiatique et

sportif, quant au nombre de nouveaux licenciés espérés, quant au développement économique d'une activité où circule encore peu d'argent, etc.

De plus, l'appui sur le champ théorique des innovations nous ont permis de questionner l'acceptation sociale de l'escalade olympique. Si un faisceau de facteurs permettent d'expliquer pourquoi l'escalade a pu devenir olympique et a été accepté socialement par le milieu de l'escalade, les paradigmes de l'innovation nous permettent de dégager trois piliers principaux : le contexte social, culturel et historique ; les acteurs-clés qui ont joué un rôle actif dans le processus ; la structuration d'un réseau autour de l'épreuve d'escalade olympique.

Toutefois, il faut souligner les limites de ce travail : réalisé en temps et avec des moyens contraints, elle s'appuie uniquement sur des sources françaises. Issus de collections privées ou institutionnelles, notre corpus était varié et riche, mais lacunaire car certains numéros n'ont pas pu être étudiés (notamment pour le magazine *Grimper*). De plus, les entretiens ont été réalisés avec les acteurs ayant répondu positivement : si nous avons pu interroger certains acteurs-clés, d'autres n'ont pas pu être interrogés, ce qui représente une véritable limite à notre étude, notamment en ce qui concerne les acteurs étrangers, dans la mesure où le processus d'olympisation de l'escalade est avant tout une question internationale, et ne concerne pas seulement la France.

C'est pourquoi les perspectives de ce travail sont de continuer à investiguer le processus d'olympisation de l'escalade, notamment au prisme de la sociologie de l'innovation, et la controverse qui en découle, mais cette fois-ci à une échelle internationale. Tout d'abord, l'escalade olympique est avant tout une question internationale, et une étude nationale, telle que nous l'avons menée, ne permet pas de saisir pleinement, avec précision et pertinence la complexité de ce processus. Ensuite, le milieu de l'escalade en France, une des nations où est née l'escalade libre, possède sans doute une culture singulière façonnée par son héritage historique. Pourtant, nous l'avons vu, le dossier de l'escalade olympique est en grande partie pris en main par des fédérations asiatiques qui ne possèdent pas cet héritage culturel si singulier ; il semble donc important d'élargir notre focale pour une analyse plus complète et plus pertinente du sujet.

Bibliographie

- Andrieu, G. (2004). *Les jeux olympiques : un mythe moderne*. Editions L'Harmattan.
- Aubel, O. (2000). La médiatisation d'une pratique sportive secondaire, l'escalade libre, dans la presse sportive spécialisée. *Regards sociologiques*, (20), 107-125.
- Aubel, O., & Ohl, F. (2004). The denegation of the economy: the example of climbing in France. *International Review for the Sociology of Sport*, 39(2), 123-137.
- Aubel, O. (2005). *L'escalade libre en France : sociologie d'une prophétie sportive*. Editions L'Harmattan.
- Augustin, J. P., & Gillon, P. (2004). *L'Olympisme : Bilan et enjeux géopolitiques*. Armand Colin.
- Barthe, Y., De Blic, D., Heurtin, J. P., Lagneau, É., Lemieux, C., Linhardt, D., ... & Trom, D. (2013). Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*, (3), 175-204.
- Bessy, O., & Suchet, A. (2016). Une approche théorique de l'événementiel sportif. *Mondes du tourisme*, (11).
- Bloor, D. (1984). The sociology of reasons: Or why "epistemic factors" are really "social factors". In *Scientific rationality: The sociological turn* (pp. 295-324). Springer Netherlands.
- Boutroy, É., Soulé, B., & Vignal, B. (2014). Socio-Technical Analysis of a Sportive Innovation: The Case of Kitesurfing. *Innovations*, (1), 163-185.
- Boutroy, E., Vignal, B., & Soule, B. (2015). Innovation theories applied to the outdoor sports sector: Panorama and perspectives. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 38(3), 383-398.
- Brohm, J. M. (1976). *Sociologie politique du sport*. Presses universitaires de Nancy.
- Bromberger, C. (1999). Les monuments ordinaires de la vie quotidienne. *R. Debray (éd.)*.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique (1940/1948-)*, 36, 169-208.
- Callon, M. (1994). L'innovation technologique et ses mythes. *Gérer et comprendre*, 94(4), 5-17.

Callon, M., & Latour, B. (1991). La Science telle qu'elle se fait.

Caumeil (2002), Pour une théorie conjoncturelle de l'innovation en éducation et en formation, In Monnetti (sous la dir.), Certitudes et paradoxes de l'innovation, PFIN

Chateauraynaud, F. (2007). La contrainte argumentative. Les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expression politiques. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, (XLV-136), 129-148.

Cros, F. (2002). 8. L'innovation en éducation et en formation : topiques et enjeux. *Recherches*, 211-240.

De Léséleuc, É. (2004). Les " voleurs " de falaise : un territoire d'escalade entre espace public et espace privé. *Publications de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine*.

Guérin, M. (2013). Pratiques sportives, normes et socialisation : représentations sociales de la norme en basket-ball, escalade et paintball. Education. Université René Descartes – Paris V

Dumont, G. (2015). Co-creation and New Media: The Entrepreneurial Work of Climbing Photographers in Digital Times. *Anthropology of Work Review*, 36(1), 26-36.

Dumont, G. (2016). Multi-layered labor: Entrepreneurship and professional versatility in rock climbing. *Ethnography*, 17(4), 440-459

Dumont, G. (2017a). The Beautiful and the Damned: The Work of New Media Production in Professional Rock Climbing. *Journal of Sport and Social Issues*, 41(2), 99-117.

Dumont, G. (2017b). The labor of reputation building: Creating, developing and managing individual reputation. *Consumption Markets & Culture*, 1-17.

Dumont, G. (2017c). RELATIONAL LABOR, FANS, AND COLLABORATIONS IN PROFESSIONAL ROCK CLIMBING. *The Routledge Companion to Digital Ethnography*, 110.

Duret, P., & Trabal, P. (2001). *Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*. Editions Métailié.

Ehrenberg, A. (1991). Le Culte de la performance. Paris, Éditions Calmann Levy.

Gagnon, R. J. (2016). Competition climbing: from leisure pursuit to lifestyle sport. *Journal of Unconventional Parks, Tourism & Recreation Research*, 6(1).

- Gloria, A., & Raspaud, M. (2006). Émergence des compétitions d'escalade en France (1980-1987). Genèse d'une offre fédérale. *Staps*, (1), 99-114.
- Goulet, F., & Vinck, D. (2012). L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement. *Revue française de sociologie*, 53(2), 195-224.
- Hillairet, D. (2005). *Sport et innovation : Stratégies, techniques et produits*. Hermès science publications.
- Latour, B. (2006). *Changer de société - Refaire de la sociologie*, la Découverte.
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? Mil neuf cent. *Revue d'histoire intellectuelle*, (1), 191-212.
- Monreal, L. (1997). *Sport, Olympisme et Culture*. Na.
- Müller, M. (2015a). What makes an event a mega-event? Definitions and sizes. *Leisure Studies*, 34(6), 627-642.
- Müller, M. (2015b). The mega-event syndrome: Why so much goes wrong in mega-event planning and what to do about it. *Journal of the American Planning Association*, 81(1), 6-17.
- Pociello, C. (1981). *Sports et société : approche socio-culturelle des pratiques*. Université de Saint-Etienne.
- Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. PUF, Paris.
- Seurat, L. (1994). Le management de l'innovation, *Futuribles* 187
- Soulé, B., & Walk, S. (2007). Comment rester « alternatif » ? Sociologie des pratiquants sportifs en quête d'authenticité subculturelle. *Corps*, (1), 67-72.
- Starker, C. (2013). Lions on the beach, whales in the jungle: A study of social segmentation and socialization in rock climbers.
- Suchet, A. (2011). La sportivisation des pratiques, dites, nouvelles. Contribution à une revue de la littérature française en sociologie du sport. *Aspects sociologiques*, 18(1), 87-97.
- Von Hippel, E. (2005). *Democratizing innovation*. MIT press
- Von Hippel, E. (2007). The sources of innovation. In *Das Summa Summarum des Management* (pp. 111-120). Gabler.

Waser, A. M. (2000). L'INTERNATIONALISATION DU SPORT TRANSFORMATION D'UNE ENTREPRISE UNIVERSELLE EN XJN ORGANISME AU SERVICE DES INTERETS PARTICULIERS : LE COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1894-1925). *Regards sociologiques*, (20), 5-25.

Wheaton, B., & Thorpe, H. (2016). Youth perceptions of the Olympic Games: attitudes towards action sports at the YOG and Olympic Games. *Funded by an International Olympic Committee (IOC) Advanced Research Programme Grant*.

Winand, M., Vos, S., Zintz, T., & Scheerder, J. (2013). Determinants of service innovation: A typology of sports federations. *International journal of sport management and marketing*, 13(1-2), 55-73.

Table des abréviations :

- CAF : Club Alpin Français
- CIO : Comité International Olympique
- CNOSF : Comité National Olympique du Sport Français
- COJO : Comité d'Organisation des Jeux Olympiques
- FFME : Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
- FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail
- IFSC : International Federation of Sport Climbing (fédération internationale d'escalade sportive)
- JO : Jeux Olympiques
- SAE : Structure Artificielle d'Escalade
- SNE : Site Naturel d'Escalade
- UIAA : Union Internationale des Associations d'Alpinisme

Table des matières

Remerciements	1
Sommaire	2
Introduction	3
I. Cadre Général	5
1. L'Escalade et son rapport ambigu au monde compétitif.....	5
A. Une activité singulière.....	5
a. Une Spécificité culturelle revendiquée.....	5
b. Médiatisation et économie.....	8
c) Compétitions	9
B. Un processus de sportivisation aujourd'hui accompli	11
a. Un Processus historique	11
b. Les caractéristiques d'un sport "moderne" ou "classique"	15
C. Conclusion	16
2. L'olympisme, entre rêve et cauchemar	16
A. Une histoire politique	16
B. Un mouvement porteur d'un imaginaire très puissant	17
C. Des enjeux géopolitiques et économiques très forts	18
D. Un modèle contesté	20
F. Conclusion.....	21
3. Conclusion Cadre Général.....	21
II. Cadre Théorique	22
1. Une sociologie pragmatique	22
A. Postulats théoriques et méthodologiques.....	22
a. Le lien entre les niveaux micro et macroscopiques	22
b. La temporalité historique.....	23
c. La question des intérêts	23
d. Le discours des acteurs	23
e. La réflexivité des acteurs.....	24
f. La question de la socialisation.....	24
g. La symétrie par rapport à la notion de pouvoir	24
h. Les inégalités sociales	25
i. Le piège du relativisme	25
j. La critique du monde social	26

B.	La sociologie de l'acteur-réseau	27
2.	Les processus conflictuels	27
3.	L'innovation.....	29
A.	Les différentes approches de l'innovation	30
a.	Approche classique.....	30
b.	Approche diffusionniste	31
c.	Emprunts à la théorie Ad Hoc	32
d.	Lead User Theory.....	33
e.	Approche sociotechnique	33
f.	Conclusion sur les différents paradigmes de l'innovation	35
g.	Quel lien avec l'escalade olympique ?.....	35
III.	Problématique.....	36
IV.	Méthodologie.....	38
1.	Choix méthodologiques.....	38
2.	Sources écrites.....	39
3.	Sources orales.....	40
4.	Analyse des sources.....	41
V.	Résultats et discussion.....	42
1.	Le processus d'olympisation de l'escalade	42
A.	Les prémices (2000-2006).....	42
a)	Les missions françaises à l'international	42
b)	La structuration des compétitions nationales et internationales	43
c)	Les limites rencontrées	44
d)	Le tournant des années 2000	45
B.	La concrétisation de l'idée olympique (2006 – 2016).....	45
a)	Le travail de reconnaissance olympique.....	45
b)	L'évolution du CIO	46
c)	Le rôle de la FFME et les compétitions à Bercy	47
d)	La première candidature : l'intégration à la shortlist (2011-2013).....	48
e)	La seconde candidature : le rôle du COJO 2020 (2014-2016)	49
C.	Une olympisation précaire et incertaine (2017-).....	50
a)	IFSC et CIO : des logiques convergentes.....	50
b)	Des retombées incertaines	51
c)	La problématique du format	52
d)	L'incertitude générée par cette nouvelle épreuve.....	53

2.	L'escalade olympique : une évolution controversée ?.....	55
A.	Avant l'intégration officielle : une controverse centrée sur la question olympique.....	55
a)	Une émergence tardive.....	55
b)	La position des compétiteurs et de la FFME.....	55
c)	Le déploiement médiatique de la controverse.....	59
d)	Les premiers questionnements sur le format.....	62
B.	Après l'intégration aux Jeux de 2020 : un basculement vers la question du format.....	63
a)	Sur l'olympisme.....	63
b)	Sur le format combiné.....	68
C.	L'escalade olympique, une controverse ?.....	75
a)	Les acteurs qui prennent position.....	75
b)	Le registre argumentatif.....	76
c)	La dimension instituante.....	76
d)	Conclusion.....	77
3.	L'innovation olympique en escalade.....	78
a)	Un contexte favorable.....	78
b)	Des acteurs porteurs de l'innovation olympique.....	83
c)	Un réseau structuré et puissant autour de l'innovation olympique.....	90
d)	L'escalade olympique, une innovation ?.....	98
VI.	Conclusion.....	99
	Bibliographie.....	101
	Table des abréviations :.....	105
	Table des matières.....	106

Mots-clés : innovation, sociologie pragmatique, sportivisation, sociologie de l'acteur-réseau

Résumé :

Alors que l'escalade sera olympique pour la première fois aux Jeux de Tokyo 2020, son intégration ne semble pas pleinement acceptée parmi les grimpeurs. Si l'olympisme apparaît bien souvent comme un aboutissement dans le processus de développement d'un sport (Guttmann, 1978), le cas de l'escalade suscite des controverses, car les pratiquants sont partagés sur les effets de la mise en forme olympique et sur les fondements tant techniques que culturels qui se retrouvent impactés.

Cette étude porte sur la controverse sur le sujet en France. Dans une approche sociologique pragmatique (Barthe & al., 2013), l'objectif est d'étudier la dimension instituante de cette controverse (Lemieux, 2007). En considérant l'escalade olympique comme une innovation, nous nous appuyons sur la sociologie de l'acteur-réseau (Latour, 2006) pour mieux comprendre les rôles du contexte, des acteurs et des réseaux. Comment cette controverse s'est-elle structurée en France, et quels éléments expliquent sa trajectoire ?

Nous proposons un panorama de la controverse sur l'escalade olympique en France, en s'appuyant sur des sources écrites pour avoir un éclairage large et varié sur la question ; et sur des entretiens avec des acteurs-clés de la controverse, en menant une analyse conjointe (Chateauraynaud, 2007) pour confronter leurs discours avec leurs actes. Notre objectif est alors de mieux comprendre comment a été appréhendée l'escalade olympique en France et ses conséquences.

Keywords : innovation ; pragmatic sociology ; sportivization, Actor-Network Theory

Abstract :

While Sport Climbing will enter the Olympics for the first time at Tokyo 2020, its integration seems to be not fully accepted by the members of the climbing community. Two delicate points emerge : the fact to become an olympic sport (due to climbing's value and history) and the compromise about competition format to enter the Olympics (the combined event).

This study focus on the controversy in France around this topic. In a pragmatic sociological approach (Barthe & al, 2013), the purpose is to study the establishing dimension of this controversy (Lemieux, 2007). Considering olympic climbing event as an innovation, we have used Actor-Network Theory (Latour, 2006), to enlighten about context, actors and network. How did the controversy structure in France, and what elements lead this innovation to success ?

This study propose an overview of the controversy about olympic climbing in France. We have used writing sources to have a global overview of the topic. We also have lead interviews, using joint analysis (Chateauraynaud, 2007) to confront speech with concrete action of the key actors. Our goal is to better understand how the olympic topic has been considered in French climbing community and its consequences.